



RAPPORT FINAL

ÉVALUATION FINALE DU PROGRAMME AGRIFED

« ACCÈS DES FEMMES AUX MOYENS DE PRODUCTION POUR UNE AGRICULTURE RÉSILIENTE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES » (2016-2021)

Bureau de pays : ONU Femmes Mali

Noms et prénoms de l'équipe d'évaluateurs individuels : Expert international, chef d'équipe : M. Judaïcël Moutangou

Nom de l'organisation ayant commandé l'évaluation : ONU Femmes Mali

Conception et graphisme : Design Plus d.o.o.

Photo de couverture : Metanga Justin DEMBELE/ONU Femmes

AVERTISSEMENT

Cette publication a été commandée par ONU Femmes et réalisée avec le soutien financier du Luxembourg. Les idées exprimées ici ne relèvent que de la seule responsabilité de ses auteurs et ne reflètent pas nécessairement les points de vue d'ONU Femmes, de la FAO, du PAM et des autres membres du consortium du projet évalué.

RAPPORT FINAL

ÉVALUATION FINALE
DU PROGRAMME AGRIFED

« ACCÈS DES FEMMES AUX
MOYENS DE PRODUCTION
POUR UNE AGRICULTURE
RÉSILIENTE AUX CHANGEMENTS
CLIMATIQUES » (2016-2021)



UN WOMEN MALI

Mai 2023

LUXEMBOURG
AID & DEVELOPMENT



**MINISTÈRE DES AFFAIRES
ÉTRANGÈRES DU DANEMARK**
Danemark au Mali



REMERCIEMENTS

Le présent rapport n'est pas le fruit du seul effort des consultants. De façon inclusive, d'autres acteurs ont contribué et soutenu sa réalisation. Nous tenons à exprimer notre profonde gratitude à tous ces acteurs pour leurs orientations, leur facilitation du travail de terrain, la mise à disposition des données, y compris le travail des agents de terrain.

Nous remercions le personnel des Bureaux Pays et Régional d'ONU Femmes Mali pour les services d'appui et leur disponibilité à nous accompagner pour réaliser les objectifs de la présente évaluation finale.

Nos sincères remerciements vont également aux autres agences du Système des Nations Unies (SNU) notamment la FAO et le PAM et à l'unité de gestion du projet pour leur grande contribution à la réalisation des objectifs de l'évaluation.

Nous remercions les partenaires de mise en œuvre du projet notamment AGETIC, AMEED, CAEB, GAAS-Mali, IER et IRD/Blumont pour leur disponibilité et la qualité de leur collaboration sans faille.

Nous remercions les enquêteurs et les enquêtrices pour le partage des expériences et la bonne conduite de l'évaluation dans un cadre professionnel respectant les normes d'éthiques mises en place. Nous les remercions pour leur respect strict de la confidentialité dans la conduite de cette évaluation.

Nous remercions aussi les bénéficiaires du projet et les autorités locales pour leur disponibilité totale à répondre à nos questions. En outre, nous remercions les différentes autorités locales et administratives, qui nous ont permis d'atteindre les résultats de cette évaluation, grâce à des échanges, des suggestions et recommandations tendant à améliorer la qualité du travail.

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES TABLEAUX	5
LISTE DES FIGURES	5
SIGLES ET ABRÉVIATIONS	6
I. RÉSUMÉ	9
II. CONTEXTE ET BUT DE L'ÉVALUATION	18
2.1. Contexte de l'évaluation	18
2.2. But de l'évaluation	20
III. PROGRAMME/DESCRIPTIF DE L'OBJET DE L'ÉVALUATION	22
IV. OBJECTIFS ET CHAMPS D'ACTION DE L'ÉVALUATION	26
4.1. Champ d'action	26
4.2. Objectifs de l'évaluation	27
4.3. Utilisation de l'évaluation	27
4.4. Théorie du changement du programme AgriFeD	29
V. MÉTHODOLOGIE ET LIMITES DE L'ÉVALUATION	31
5.1. Critères et questions d'évaluation	31
5.2. Méthodes et outils de collecte de données	34
5.2.1. Revue documentaire	34
5.2.2. Méthode quantitative	34
5.2.3. Méthodes qualitatives	34
5.2.4. Modes de collecte des données	34
5.3. Échantillonnage	35
5.3.1. Enquête qualitative	35
5.3.2. Enquête quantitative	35
5.4. Mise en œuvre des activités de terrain	39
5.4.1. Recrutement et formation des agents enquêteurs	39
5.4.2. Organisation de l'enquête	40
5.4.2.1. La collecte des données	40
5.4.2.2. Protocole de contrôle qualité et supervision	40
5.4.2.3. Assurance et qualité des données collectées	40
5.4.2.4. Apurement des données et synthèses des rapports	40
5.5. Méthodes d'analyse des données	41
5.5.1. Analyse des données quantitatives	41
5.5.2. Analyse des données qualitatives	41

5.6. Prise en compte des considérations éthiques	41
5.7. Assurance qualité de l'évaluation	42
5.8. Limites de l'évaluation et mesures d'atténuation	43
<hr/>	
VI. CONSTATATIONS PRINCIPALES PAR CRITÈRE	45
6.1. Pertinence	45
6.1.1. Lien entre le choix des activités et les problèmes liés au genre identifiés dans le contexte programmatique de ce programme	45
6.1.2. Pertinence du choix des partenaires par rapport à la situation des femmes et des groupes marginalisés	47
6.1.3. Existence d'un partenariat de travail	47
6.1.4. Pertinence des cibles identifiées	48
6.1.5. Dynamiques des besoins et problèmes identifiés au départ	48
6.1.6. Compactibilité des activités et des résultats du programme avec les objectifs nationaux et leur réalisation	49
6.1.7. Articulation de la conception du programme dans une structure cohérente, et conformité avec les conventions et accords internationaux portant sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes	50
6.1.8. Clarté de l'articulation de la définition du but et des résultats	50
6.2. Efficacité	51
6.2.1. Contributions des stratégies et des partenaires de mise en œuvre à la réalisation des résultats	51
6.2.2. Résultats satisfaisants par rapport aux objectifs fixés	52
6.2.3. Les causes de la réalisation et de la non-réalisation des résultats escomptés	56
6.2.4. Attribution des changements ou des progrès réalisés par le programme	57
6.2.5. Gestion des ressources et des risques pour la réalisation des résultats	57
6.2.6. Établissement d'un système de Gestion axée sur les résultats (GAR) par les partenaires d'implémentation et mise en œuvre en lien avec le système de GAR global du Bureau Pays	58
6.2.7. Les retombées de l'intervention - prévues et imprévues, positives et négatives - y compris les effets sociaux, économiques, environnementaux	58
6.2.8. Bénéfices des changements apportés par le programme aux populations cibles	59
6.3. Efficience	59
6.3.1. Utilisation économique des ressources (financières, humaines, techniques) du programme pour la réalisation ses objectifs	60
6.3.2. Mise en œuvre optimale du programme par rapport à d'autres méthodes	61
6.3.3. Mécanismes de coordination mis en place pour la mise en œuvre du programme et la promotion de l'utilisation efficace des ressources financières et humaines	64

6.4. Effets	65
6.4.1. Les changements positifs et négatifs à moyen et long termes observés chez les bénéficiaires	65
6.4.2. Correspondance entre les changements positifs et négatifs à moyen et long terme observés chez les bénéficiaires, et les résultats escomptés ou planifiés	67
6.4.3. Les interventions/stratégies ayant produit le plus de changements positifs à moyen et long terme de manière significative et les moyens employés/mis à disposition pour produire ces changements	68
6.5. Durabilité	69
6.5.1. Engagement et formation des partenaires de mise en œuvre pour assurer la continuité et étendre les activités du programme	69
6.5.2. Mise à l'échelle des stratégies et résultats du programme	70
6.5.3. Intégration des activités du programme aux pratiques des institutions partenaires notamment nationales	70
6.5.4. Renforcement des capacités des femmes et des jeunes filles	70
6.5.5. La probabilité que les avantages/résultats du programme soient maintenus sur le long terme après que le programme soit terminé	71
6.6. Prise en compte du genre et des droits humains	71
6.6.1. Les considérations liées au genre et aux droits humains dans la conception et la mise en œuvre du programme	71
6.6.2. Contraintes ou avantages (par exemple politiques, pratiques, bureaucratiques) pour le traitement des problèmes liés au genre et aux droits humains lors de la mise en œuvre	73
6.6.3. Efforts déployés pour surmonter les difficultés ou les contraintes	73
6.6.4. Discrimination de la part de toutes les parties prenantes dans les processus et activités mis en œuvre lors de l'intervention	74
6.6.5. Changements constatés dans les relations liées aux prises de décisions familiales et communautaires entre les femmes et les hommes à travers les résultats atteints par le programme	75
6.7. Inclusion du handicap	75
6.7.1. Implication des personnes handicapées dans la conception et la mise en œuvre du programme	75
6.7.2. Barrières auxquelles les personnes handicapées ont dû faire face	75
6.8. Personnes appartenant à des ethnies, castes, minorités et peuples autochtones	76
6.8.1. Implication des veuves ou veufs et des personnes appartenant à des minorités et peuples autochtones en particulier dans la conception du programme AgriFeD	76
6.8.2. Difficultés des veuves/veufs dans l'accès aux facteurs de production dans un contexte de changement climatique	76

VII. CONCLUSIONS FINALES	78
7.1. Conclusion 1 : Constats 1 à 7 (Pertinence)	78
7.2. Conclusion 2 : Constats 8 à 15 (Efficacité)	79
7.3. Conclusion 3 : Constats 16 à 19 (Efficience)	80
7.4. Conclusion 4 : Constats 20 à 22 (Effets)	80
7.5. Conclusion 5 : Constats 23 à 27 (Durabilité)	81
7.6. Conclusion 6 : Constats 28 à 32 (genre et des droits humains)	81
7.7. Conclusion 7 : Constats 33 et 34 (Inclusion du handicap) et constats 35 et 36 (personnes appartenant à des ethnies, castes, minorités et peuples autochtones)	81
VIII. RECOMMANDATIONS	84
8.1. Recommandation 1 (conclusions 2 et 5) (priorité 1)	84
8.2. Recommandation 2 (conclusion 5) (priorité 1)	84
8.3. Recommandation 4 (conclusion 3) (priorité 3)	84
8.4. Recommandation 5 (conclusion 4) (priorité 2)	84
IX. ANNEXES	86
9.1. Matrice d'évaluation	86
9.2. Plan de travail indicatif	98
9.3. Structure proposée pour le rapport final	99
9.4. Responsabilité, logistique et soutien	100
9.5. Liste des principaux documents consultés	100
9.6. Carte de la zone d'intervention du programme AgriFeD	101
9.7. Parties prenantes rencontrées	102
9.8. Figure 2: Théorie du changement de la composante de programme AgriFeD 2016-2021	103
9.9. Ensemble des outils proposés pour la collecte des données	104
9.10. Liste des informateurs clés et sites visités	148
9.11. Termes de référence	148

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Contribution de chaque partenaire	22
Tableau 2 : Partenaires à chaque étape des interventions	23
Tableau 3 : Principaux utilisateurs et utilisations de l'évaluation	28
Tableau 4 : Répartition par sexe, éducation et par tranches d'âges de l'échantillon	37
Tableau 5 : Répartition de la taille de l'échantillon enquêté	38
Tableau 6 : Récapitulatif de la méthode d'échantillonnage	39
Tableau 7 : Limitations possibles de l'évaluation et mesures d'atténuation prévues	43
Tableau 8 : Connaissance des activités d'ONU Femmes par la communauté	46
Tableau 9 : Pertinence des interventions par types de bénéficiaires	47
Tableau 10 : Résultats obtenus par rapport aux cibles fixées	52
Tableau 11 : Nombre de bénéficiaires atteints par le programme	55
Tableau 12 : Situation foncière	55
Tableau 13 : Appréciations des bénéficiaires par type d'intervention reçue	56
Tableau 14 : Quantités vendues par le groupement MYS-AMEDD	57
Tableau 15 : Situation des dépenses d'AgriFeD entre 2016 et 2022, par résultat en dollars	60
Tableau 16 : Efficience de la réalisation des résultats	61
Tableau 17 : Évolution des décaissements des ressources financières en dollars	62
Tableau 18 : Réalisations physiques entre 2018-2020	62
Tableau 19 : Appréciation des bénéficiaires de l'équité des moyens de production	66
Tableau 20 : Changements positifs observés chez les bénéficiaires	67
Tableau 21 : Niveau de sensibilité des résultats des activités par rapport à l'inclusion, au genre, aux groupes d'âge et aux personnes vulnérables	72
Tableau 22 : Appréciation par types d'intervention	73
Tableau 23 : Accessibilité équitable des bénéficiaires aux interventions du programme	74
Tableau 24 : chronogramme actualisé et planning des activités	98
Tableau 25 : Liste des acteurs des parties prenantes et des personnes rencontrées	148

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Zone d'intervention d'AgriFeD	101
Figure 2 : Théorie du changement de la composante de programme AgriFeD 2016-2021	99

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

AGEFAU	Agence de Gestion du Fonds d'Accès Universel
AGETIC	Agence des Technologies de l'Information et de la Communication
AgriFeD	Agriculture Femmes et Développement Durable
AMEDD	Association Malienne d'Éveil au Développement Durable
BNDA	Banque Nationale de Développement Agricole
CAD	Comité d'Aide au Développement
CAEB	Conseils et Appui pour l'Éducation à la Base
CAPI	Computer Assisted Personal Interview (Entretien personnel assisté par ordinateur)
CNDIFE	Centre National de Documentation et d'Information sur la Femme et l'Enfant
COFO	Commissions Foncières
CREDD	Cadre stratégique pour la Relance économique et le Développement durable
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation
FIDA	Fonds International de Développement Agricole
FFOM	Force, Faiblesse, Opportunités et Menaces
GAAS-Mali	Groupe d'Animation Action au Sahel
GAR	Gestion Axée sur les Résultats
GERAAS	Global Evaluation Report Assessment and Analysis System (Système global d'évaluation et d'analyse du rapport d'évaluation)
GNUE	Groupe des Nations Unies pour l'Évaluation
IELD	Inclusive and Equitable Local Development (Développement Local Inclusif et Équitable)
IER	Institut d'Économie Rurale
INSTAT	Institut National de la Statistique
IRD/Blumont	International Relief and Development/Blumont
LGBTQ	Lesbienne, Gay, Bisexuel, Transgenre et Queer
MPFEF	Ministère de la Promotion de la Femme de l'Enfant et de la Famille
NTIC	Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Économique
ODD	Objectif de Développement Durable
ONU	Organisation de Nations Unies
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PIB	Produit Intérieur Brut
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PoINSAN	Politique Nationale de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle

PNISA	Programme National d'Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire
PTA	Plans de Travail Annuel
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
RED	Réseau Environnement et Développement
RFOE	Réseaux des Femmes Opératrices Économiques du Mali
S&E	Suivi et Évaluation
UNCDF	United Nations Capital Development Funds (Fonds d'équipement des Nations Unies)
UNDAF	United Nations Development Assistance Framework (Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement)
UNEG	United Nations Evaluation Group (Groupe des Nations Unies pour l'évaluation)
WAPP	West African Power Pool (Pool énergétique ouest-africain)



1

RÉSUMÉ

I. RÉSUMÉ

Aperçu de l'objet d'évaluation

L'évaluation finale a porté sur les interventions du programme Agriculture, Femmes et Développement Durable (AgriFeD) d'ONU Femmes Mali, liées à « l'Accès des femmes aux moyens de production pour une agriculture résiliente aux changements climatiques » sur la période (2016-2021). Il s'agit d'un appui économique aux femmes dans l'agriculture, notamment celles qui vivent en situation de pauvreté et de vulnérabilité, afin qu'elles soient économiquement autonomes et bénéficient des effets du développement. Le programme a été financé par le Luxembourg pour un montant total de 3 950 000 €, soit 4 400 000 \$, et par des financements institutionnels du Danemark et de la Suède pour un montant total s'élevant à 562 058 \$. Il a couvert six (06) régions de mise en œuvre (Ségou, Sikasso, Kayes, Koulikoro, Gao et Mopti) dans quinze (15) cercles.

Objectifs de l'évaluation et public visé

L'objectif principal poursuivi par cette évaluation est d'apprécier la performance, les forces et les faiblesses du programme à travers une analyse approfondie, afin de permettre à ONU Femmes Mali et aux acteurs (Gouvernement et PTF) d'améliorer la stratégie ou la démarche d'intervention dans une perspective d'extension durable et pérenne. L'évaluation a aussi une dimension sommative ayant un double but : la redevabilité et l'apprentissage organisationnel. L'apprentissage permet d'éclairer la prise de décision d'ONU Femmes Mali afin d'améliorer la conception, la programmation et la mise en œuvre de programmes similaires, et les bénéficiaires obtiennent une meilleure vue de l'analyse de leur expérience. Par rapport à la redevabilité, l'évaluation a permis d'informer les bailleurs de fonds, le Gouvernement malien, ONU Femmes Mali ainsi que toutes les parties prenantes du programme, dont notamment les services techniques et les partenaires d'exécution, de l'état de réalisation des objectifs du programme, produits et effets, de ses points forts et ses points faibles, et d'en tirer des leçons.

Spécifiquement, il s'est agi de :

- Établir un bilan du programme en vue d'identifier les points forts et les points faibles de l'intervention en lien avec l'égalité de genre et l'autonomisation économique des femmes rurales ;
- Faire un état des lieux des résultats atteints et de leurs contributions à la réalisation des objectifs de résilience au changement climatique pour les femmes rurales dans la zone d'intervention du programme ;
- Dégager des mesures éventuelles à prendre en compte pour assurer une pérennisation des actions et un processus d'autonomisation des femmes de manière durable ;
- Identifier et valider les enseignements tirés, les bonnes pratiques et les innovations allant dans le sens de l'égalité des sexes et des droits humains dans le domaine de l'agriculture sensible aux changements climatiques ;
- Émettre des recommandations réalisables relatives à la mise en œuvre de programmes similaires ;
- Estimer la contribution du programme aux résultats attendus de la note stratégique d'ONU Femmes en ce qui concerne le programme phare d'autonomisation économique des femmes, qui contribue à l'égalité entre les sexes au sein des ménages bénéficiaires ;
- Apprécier dans quelle mesure la COVID-19 a conditionné la mise en œuvre des activités sur le terrain à partir de 2020.

Les parties prenantes utilisatrices de l'évaluation, sont entre autres : • Le Bureau pays d'ONU Femmes Mali ; • Le Bureau régional d'ONU Femmes ; • Les bailleurs de fonds ; • Les entités du Gouvernement au niveau central et régional ; • La société civile et les acteurs communautaires ; • Les bénéficiaires.

Méthodologie de l'évaluation

L'approche méthodologique utilisée est conforme à l'approche d'évaluation sensible au genre d'ONU Femmes. Elle combine le cadre d'autonomisation des femmes de Longwe, le *Harvard Gender Analytical* (cadre analytique de Harvard) portant sur les rôles de genre, et le *Social Relations Framework* (cadre des relations sociales). La méthodologie a consisté à dimensionner l'étude en trois phases : i) une phase de préparation de la mission ; ii) une phase de collecte et de traitement des données ; et iii) une phase d'analyse des données et de rapportage. Le déroulement de chacune des phases a été pleinement participatif en incluant les parties prenantes (équipe de projet, partie gouvernementale, bailleur de fonds, ONG et bénéficiaires directs).

La méthodologie met en synergie les aspects quantitatifs et qualitatifs de l'évaluation à travers la combinaison de différents outils et méthodes de collecte et d'analyse des données (revue documentaire, entretiens individuels par questionnaire quantitatif et guide qualitatif, et analyse de contenu). Elle s'est appuyée sur 6 critères d'évaluation, à savoir la pertinence, l'efficacité, l'efficience, les effets/impacts, la durabilité, le genre, l'inclusion du handicap et **des personnes appartenant à des ethnies, castes, minorités et peuples autochtones**. Chacun de ces critères a été décliné en questions clés synthétisées dans une matrice d'évaluation indiquant les sources, les indicateurs, les méthodes d'analyse. L'évaluation a débouché sur des constats clés, des conclusions concises et des recommandations.

Principaux constats et conclusions

PERTINENCE

Constat 1 : *les activités développées par le programme AgriFeD sont liées aux problèmes de genre identifiés lors de la phase programmatique.*

Constat 2 : *les interventions des partenaires sont bien adaptées aux besoins des femmes et des groupes marginalisés.*

Constat 3 : *il existe un partenariat entre ONU Femmes et ses partenaires avec des contrats définissant les mandats de travail de façon claire.*

Constat 4 : *AgriFeD est intervenu en ciblant les groupements de femmes, les jeunes, les sociétés coopératives des femmes qui en avaient besoin, mais d'autres structures réclament l'extension des interventions.*

Constat 5 : *les interventions du programme ont atténué les difficultés d'accès à la terre, au financement et au renforcement de capacité et appui-conseil, en diminuant les besoins et les problèmes identifiés auprès des cibles.*

Constat 6 : *AgriFeD est intervenu en développant des activités qui sont en adéquation avec les besoins et les priorités nationales du Mali et de sa population.*

Constat 7 : *le but et les résultats sont bien articulés et bien compris des partenaires de mise en œuvre du programme grâce aux formations offertes par ONU Femmes.*

EFFICACITÉ

Constat 8 : le partenariat a permis d'améliorer l'efficacité du programme grâce à la synergie d'action et à la complémentarité des actions sur le terrain.

Constat 9 : de bons résultats ont été atteints et le programme a atteint 26 543 bénéficiaires contre 25 000 bénéficiaires fixés au départ.

Constat 10 : il n'y a pas de causes majeures à la non-réalisation des résultats, de bons résultats satisfaisants ont été atteints.

Constat 11 : le programme a permis aux bénéficiaires de générer des revenus pour faire face à leur besoins familiaux grâce à un accès sécurisé à la terre, à un dispositif de financement et d'appui-conseil

Constat 12 : la gestion des ressources et des risques sont conformes aux procédures administratives d'ONU Femmes. Seule l'insécurité a été un risque, mais les actions de sensibilisation ont été des mesures d'atténuation.

Constat 13 : un système de gestion axée sur les résultats a été instauré entre les partenaires et ONU Femmes

Constat 14 : le programme a permis d'intégrer les femmes dans les activités économiques dans un contexte de changement climatique. Elles contribuent aux charges et dépenses de la famille.

Constat 15 : les femmes, les jeunes et les personnes marginalisées sont les principaux bénéficiaires du programme.

EFFICIENCE

Constat 16 : l'utilisation des ressources économiques a été efficace pour la réalisation des résultats 2 et 4

Constat 17 : il n'y avait pas d'autres méthodes et stratégies alternatives permettant la mise en œuvre optimale du programme.

Constat 18 : les mécanismes de coordination mis en place pour la mise en œuvre du programme ont permis la promotion de l'utilisation efficace des ressources financières et humaines, mais les bénéficiaires ne disposent pas d'appareils Android ni de smartphones pour la collecte des données.

Constat 19 : les méthodes proposées ont été efficaces et il n'y a pas d'autres stratégies.

EFFETS

Constat 20 : l'amélioration des conditions de vie, la pratique de techniques agricoles respectueuses de l'environnement, et l'implication des femmes dans les relations liées aux prises de décisions familiales et communautaires entre les femmes et les hommes sont des changements observables.

Constat 21 : au sein des communautés bénéficiaires du programme, les difficultés d'accès à la terre, aux financements de leurs activités et la maîtrise des outils de gestion des femmes ont considérablement baissé.

Constat 22 : l'usage de la vidéo mobile¹, la sensibilisation, les formations organisées et l'implication des communautés à la base ont été les stratégies productrices de changements observés.

1 La vidéo mobile est une animation de proximité qui implique à la fois une projection de film, microfilm ou tout autre élément audiovisuel, suivie d'un débat ou d'une discussion avec des spectateurs, que ce soit sur un podium, dans une salle ou en plein air. Elle sert d'outil de communication et d'information sur les dispositions nationales visant le droit et l'accès à la terre pour les femmes, mais aussi la contribution de la communauté dans la mise en œuvre de ces engagements.

DURABILITÉ

Constat 23 : les partenaires sont bien formés et ont aidé les femmes dans la recherche de financement de leurs activités.

Constat 24 : outre les villages bénéficiaires des interventions dont les bénéficiaires souhaitent la pérennisation des acquis, les groupements des femmes des autres villages non bénéficiaires sont demandeurs des interventions d'AgriFeD.

Constat 25 : les activités d'AgriFeD ne sont pas encore intégrées dans le budget national, mais les communautés à la base appuient déjà le programme par des apports en nature (octroi de parcelles, disponibilité de la main d'œuvre...).

Constat 26 : les femmes et les jeunes filles ont été renforcées en gestion, en techniques agricoles dans un contexte de changement climatique.

Constat 27 : il existe une probabilité de 70 % de chance que les avantages/résultats du programme soient maintenus sur le long terme après que le programme soit terminé.

GENRE ET DROITS HUMAINS

Constat 28 : le genre et les droits humains ont été pris en compte lors de la formulation du document du programme ainsi que lors de sa mise en œuvre par les partenaires et les différents résultats obtenus.

Constat 29 : il n'existe pas de contraintes à aucun niveau dans le traitement des problèmes liés au genre et aux droits humains.

Constat 30 : la sensibilisation, la formation, et la recherche de magasins de stockage des produits ont contribué à dissiper les contraintes liées au genre et aux droits humains

Constat 31 : les interventions du programme sont sans discrimination et plus de 98 % des bénéficiaires y ont accès.

Constat 32 : 91 % des femmes participent pleinement aux prises de décision familiales de leur foyer.

INCLUSION DU HANDICAP

Constat 33 : les personnes handicapées ont été totalement impliquées dans la conception et la mise en œuvre du programme.

Constat 34 : aucune barrière n'a été identifiée, les handicapés ont accédé facilement aux interventions du programme.

PERSONNES APPARTENANT À DES ETHNIES, CASTES, MINORITÉS ET PEUPLES AUTOCHTONES

Constat 35 : les veuves ou veufs et les personnes appartenant à des minorités et peuples autochtones ont été totalement impliqués dans la conception et la mise en œuvre du programme.

Constat 36 : aucune barrière n'a été identifiée, les veuves et veufs, et personnes appartenant à des minorités, ou peuples autochtones ont accédé aux interventions du programme.

Conclusion 1 : Constats 1 à 7 (Pertinence)

AgriFeD est pertinent du point de vue des bénéficiaires selon le contexte national et international. Environ 74,36 % des groupements de femmes ont une bonne connaissance des activités d'ONU Femmes. Dans le cadre de la mise en œuvre directe des activités au niveau du terrain, ONU Femmes a établi des partenariats avec d'autres agences des Nations Unies (FAO et PAM), des ONG locales et internationales, des institutions financières, des agences gouvernementales et des structures de recherche étatique ayant des mandats

de travail bien clairs. Toutes les cibles identifiées étaient vraiment pertinentes. Ces cibles sont les groupements de femmes, les jeunes, les sociétés coopérative des femmes. Le programme a été conçu en consultant les parties prenantes telles que les autorités locales, les chefs coutumiers, les chefs de ménages. Le but et les résultats sont bien articulés et bien compris des partenaires de mise en œuvre du programme grâce aux formations offertes par ONU Femmes.

Conclusion 2 : Constats 8 à 15 (Efficacité)

De bons résultats ont été atteints. Le nombre total des bénéficiaires s'est élevé à 26 543 alors qu'il devait être de 25 000. La superficie totale acquise est 349,82 ha, dont 263,72 ha totalement sécurisé. Le partenariat a permis d'améliorer l'efficacité du programme grâce à la synergie d'action et à la complémentarité des actions sur le terrain. Le processus de sensibilisation et le plaidoyer ont contribué à l'efficacité du programme. Le programme a permis aux bénéficiaires de générer des revenus pour faire face à leur besoins familiaux grâce à un accès sécurisé à la terre, à un dispositif de financement

et d'appui-conseil. Les procédures administratives des partenaires de mise en œuvre du programme sont conformes à celles d'ONU Femmes. Il n'y a pas de risques identifiés, mais il y a parfois eu des mésententes liées à l'attribution du périmètre maraîcher et de l'insécurité dans certaines zones du programme. Un système de gestion axée sur les résultats a été instauré entre les partenaires et ONU Femmes. Le programme a permis d'intégrer les femmes dans les activités économiques dans un contexte de changement climatique et elles contribuent à la charge et aux dépenses de la famille.

Conclusion 3 : Constats 16 à 19 (Efficience)

L'utilisation économique des ressources pour atteindre les objectifs s'apprécie par l'efficience, qui mesure le coût des ressources par unité d'objectifs. L'utilisation des ressources a été répartie par résultat planifié. Globalement, la réalisation des résultats 2 et 4 a été efficiente. Concernant une mise en œuvre optimale du programme, il n'y avait pas d'autres alternatives meilleures que les méthodes du programme. Le taux total des décaissements est de 83,21 % qui sont associés à d'importants résultats concrets entre 2018-2021. AgriFeD a aidé à la réorganisation des femmes, et la collaboration entre partenaires et les facteurs de gestion ont amélioré l'efficience.

Le système de suivi-évaluation mis en place permet la remontée de l'information recueillie et a été amélioré à la suite des visites sur le terrain par ONU Femmes. De plus, la plateforme « Buy from Women » (BFW) a été mise en place pour la gestion d'entreprise numérique et pour renforcer les relations entre les acteurs de la chaîne de valeur. Les bénéficiaires ont été formés à l'utilisation de cette plateforme et des relais au niveau des différentes localités pour la phase pilote. Mais l'utilisation de cette technologie nécessite de posséder un téléphone Android.

Conclusion 4 : Constats 20 à 22 (Effets)

Les changements positifs à moyen et long termes observés chez les bénéficiaires sont l'amélioration des conditions de vie, la pratique de techniques agricoles respectueuses de l'environnement, et l'implication des femmes dans les relations liées aux prises de décisions familiales et communautaires entre les femmes et les hommes. Il existe une amélioration considérable des conditions de vie des femmes. En effet, 91 % des femmes

ont répondu dans l'affirmative, et que cette action leur a permis de participer aux processus décisionnels dans le ménage. Les ventes se font majoritairement sur la base de la confiance pour l'oignon (72 %), l'échalote (74 %) et la pomme de terre (68 %). En termes de contrat avec les clients, on compte seulement 5 % pour l'échalote et l'oignon et 4 % pour la pomme de terre.

Conclusion 5 : Constats 23 à 27 (Durabilité)

La pérennité des acquis du programme AgriFeD et leur capacité à renforcer l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ont été mises en place. Les partenaires sont bien formés et ont aidé les femmes dans la recherche de financement de leurs activités.

Dans cette dynamique, le programme AgriFeD a appuyé

les partenaires sur différentes thématiques pour être en mesure d'accompagner les femmes lors de la mise en œuvre et après la fin du projet. Il est possible de mettre à l'échelle les stratégies avec l'implication des autorités locales, tout en renforçant leurs capacités.

Conclusion 6 : Constats 28 à 32 (genre et droits humains)

Le programme, dès sa conception, a pris en compte le volet genre et droits humains lors de la formulation du document du programme, ainsi que lors de sa mise en œuvre par les partenaires et dans les différents résultats obtenus. Environ 77 % des responsables de structures étatiques centrale/déconcentrées et décentralisées estiment que les considérations liées aux droits humains et aux spécificités propres aux femmes et aux hommes ont été intégrées dans la conception et la mise en œuvre du programme. Toutes les femmes et tous les hommes avaient les mêmes droits à participer

au programme. **Il n'existe pas de contraintes à aucun niveau dans le traitement des problèmes liés au genre et aux droits humains. La sensibilisation, la formation, et la recherche de magasins de stockage des produits ont contribué à dissiper les contraintes liées au genre et aux droits humains.** Environ 92,30 % des responsables des structures étatiques et décentralisées estiment que les processus et activités mis en œuvre lors de l'intervention ont été exempts de discrimination de la part de toutes les parties prenantes.

Conclusion 7 : Constats 33 et 34 (inclusion du handicap) et constats 35 et 36 (personnes appartenant à des ethnies, castes, minorités et peuples autochtones)

Les personnes handicapées ont été impliquées dans la conception et la mise en œuvre du programme. Environ 87,18 % des personnes déclarent qu'elles ont été impliquées dans le programme, notamment les femmes, les jeunes, les responsables coutumiers handicapés. Les groupes vulnérables, hommes et

femmes, ont tous été touchés de façon équitable. **Aucune barrière n'a été identifiée, les handicapés et les personnes appartenant à des ethnies, castes, minorités et peuples autochtones ont accédé facilement aux interventions du programme.**

Enseignements tirés et principales recommandations

- La disponibilité, l'implication et l'engouement des élus locaux, des chefs communautaires, des radios de proximité et l'introduction des TIC par les vidéos mobiles ont boosté les résultats et ont permis l'appropriation du programme par les communautés bénéficiaires.
- La dotation en semences de cultures maraichères innovantes par le programme AgriFeD, notamment l'oignon hivernal a permis aux bénéficiaires de choisir ces mêmes variétés et de trouver les mécanismes alternatifs pour financer ces achats.
- Certaines femmes rurales ont décidé de tester l'oignon hivernal sur fonds propre pendant les dernières campagnes agricoles à la suite des renforcements de capacités initiés. Cela a confirmé que cet appui spécifique qui consiste à vulgariser cette technologie permet de renforcer la résilience des femmes face aux défis climatiques.
- Les hommes ont compris qu'avec la contribution des femmes dans la diversification du régime alimentaire et dans la prise en charge des besoins de la famille, elles méritent plus de respect, de considération dans les prises de décisions et ont désormais moins de temps de travail sur les champs familiaux.
- L'installation et la conduite des parcelles de démonstration dans les périmètres maraichers influe sur l'augmentation des rendements des cultures maraichères et facilite la maîtrise et l'adoption des techniques d'agriculture intelligente par les femmes rurales.
- La réalisation et diffusion des vidéos formatives ont un fort potentiel pour le renforcement des compétences techniques des femmes sur les techniques résilientes de production.
- L'aménagement (clôture, parcellisation, mise en place de systèmes d'irrigation) des sites maraichers pour les groupements de femmes contribuent à la sécurisation foncière des sites acquis en plus de la signature des outils de transaction foncière à tous les niveaux, et permet aussi d'éviter les conflits fonciers.
- La formation des groupements sur les TIC et leur dotation en matériel ont permis de faciliter l'accès au marché porteur grâce à l'utilisation des smartphones dans la vente des produits maraichers par les femmes rurales.

Recommandation 1 : répliquer le programme et l'étendre à d'autres cibles au regard des bénéfices générés aux bénéficiaires.

Le nombre total des bénéficiaires s'est élevé à 26 543 alors qu'il devait être de 25 000. La superficie totale acquise est 349,82 ha, dont 263,72 ha totalement sécurisés. Le service local de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille et les veuves n'ont pas été totalement pris en compte lors de la mise en œuvre du programme. Ceux-ci expriment le besoin d'être pris en compte lors des interventions futures. Le programme futur permettrait un renforcement durable des

avantages liés à l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.

- ➔ Ancrage : cette recommandation se fonde sur les conclusions 2 et 5
- ➔ Responsabilité : ONU Femmes et partenaires gouvernementaux
- ➔ Priorité : haute

Recommandation 2 : encourager l'État, y compris les collectivités locales, à intégrer les actions du programme dans leur plan de développement.

L'intervention de l'État et des collectivités locales reste encore limitée au regard des bénéfices qu'apporte le projet. Pour assurer la pérennisation des acquis, l'État et ses structures décentralisées devraient assurer la relève une fois le projet terminé.

- ➔ Ancrage : cette recommandation se fonde sur la conclusion 5
- ➔ Responsabilité : ONU Femmes, les collectivités locales et partenaires gouvernementaux
- ➔ Priorité : haute

Recommandation 3 : améliorer les mécanismes de coordination mis en place pour rendre plus efficace la remontée de l'information et ainsi nourrir le dispositif de suivi-évaluation.

Pour une meilleure utilisation de la plateforme **BFW** par **les femmes**, il faudrait simplifier l'interface utilisateur pour faciliter l'accès, comme intégrer des commandes vocales associées à des images pour faciliter l'utilisation. La plupart des femmes étant analphabètes, veiller à leur éducation et à ce qu'elles soient bien formées à l'utilisation de cette plateforme.

- Ancrage : cette recommandation se fonde sur la conclusion 3
- Responsabilité : ONU Femmes et partenaires gouvernementaux
- Priorité : faible

Recommandation 4 : connecter les femmes à d'autres canaux d'information pour un accès facile aux technologies et aux techniques agricoles adaptées aux enjeux du changement climatique avec un accès facile aux marchés d'écoulement des produits.

Le programme devrait continuer à soutenir **les femmes** en améliorant leurs connaissances sur les nouvelles pratiques agricoles respectueuses de l'environnement. **ONU Femmes** peut appuyer **Orange Mali** pour assurer une large diffusion et une formation à l'utilisation des plateformes « **Senekela** » et « **Sandji** ». Ces plateformes permettraient aux utilisateurs d'accéder aux informations sur les marchés, les techniques agricoles et la prévision pluviométrique grâce aux SMS ou par appel téléphonique.

- Ancrage : cette recommandation se fonde sur la conclusion 4
- Responsabilité : ONU Femmes et Orange Mali
- Priorité : haute



2

CONTEXTE ET BUT DE L'ÉVALUATION

II. CONTEXTE ET BUT DE L'ÉVALUATION

Le présent rapport présente l'évaluation finale des interventions du programme Agriculture Femmes et Développement Durable (AgriFeD) d'ONU Femmes Mali liées à « **l'Accès des femmes aux moyens de production pour une agriculture résiliente aux changements climatiques** » (2016-2021).

À la suite des entrevues préliminaires et des orientations d'ONU Femmes Mali et du Bureau régional, le rapport précise le contexte du programme, la description, le but et les objectifs de l'évaluation, la méthodologie et les instruments de collecte de données décrivant le plan d'évaluation lié à la revue documentaire, à l'observation, aux entretiens et aux focus groups, ainsi que la participation de toutes les parties prenantes concernées. Il présente aussi les constats principaux, les conclusions finales et les recommandations de l'évaluation.

2.1. Contexte de l'évaluation

Le Mali est un pays de l'Afrique de l'Ouest s'étendant sur une superficie de 1 241 238 km². Il partage ses frontières avec sept pays que sont : l'Algérie au nord, le Niger et le Burkina Faso à l'est, la Côte d'Ivoire et la Guinée au sud, la Mauritanie et le Sénégal à l'ouest. En 2014, la population du Mali était estimée à 17 319 millions d'habitants, dont 50,4 % de femmes. Elle comptait 20,537 millions d'habitants en 2021, et passera à 27 millions en 2030². La population est très jeune, avec près de 65 % de moins de 25 ans. La grande majorité (70 %) de cette population vit dans les zones rurales. En 2021, le taux de croissance démographique était de 3,60 % (INSTAT Mali, 2021).

Depuis 2012, le Mali traverse un conflit armé et politique ayant débouché sur une crise humanitaire qui a rendu vulnérable l'ensemble de la population, en particulier les enfants et les femmes. La crise a

directement touché 2,8 millions de personnes, dont 340 000 déplacés internes et 200 000 réfugiés³. Ce conflit complexe et multidimensionnel a eu un impact négatif sur le développement des capacités de l'État malien, des individus, et des organisations civiles et communautaires de la société, ce qui limite leur potentiel de développement visant à mieux protéger les enfants, les femmes et les personnes vulnérables.

L'économie du Mali est dominée par le secteur agricole, constitué principalement des exploitations agricoles familiales. Les secteurs industriels et de service sont peu développés. Les principales richesses du pays sont basées sur l'agriculture, l'élevage et la pêche. Les productions agricole, animale et de la pêche continentale emploient environ 60 % de la population active, contribuent pour 30 % à la croissance économique⁴, mais sont affectées par les sécheresses répétitives. La situation économique se caractérise par une croissance réelle du produit intérieur brut (PIB) qui s'est ralentie. L'économie malienne est entrée en récession en 2020 sous les effets combinés de la pandémie, de la faible performance agricole ainsi que de la crise sociopolitique. Mais le PIB réel a légèrement rebondi en 2021, avec une croissance estimée à 3,1 %, tirée par la reprise dans les secteurs clés de l'agriculture et des services⁵. Celle-ci n'a toutefois pas permis d'améliorer significativement les conditions de vie des populations. Le Mali est classé comme étant l'un des moins avancés dans le monde. En 2019, son indice de développement humain était de 0,434 et le Mali était classé 184 sur 189 pays. En 2020, cet indice est de 0,419 avec un classement à la 179e place sur 188 pays⁶.

2 Institut National de la Statistique (INSTAT) : www.instat-mali.org/fr

3 Les chiffres sont tirés du document de projet « accélération de la résilience économique des femmes et filles dans les zones rurales les plus touchées par le changement climatique dans les cinq pays prioritaires du Sahel (SWERP) : Burkina Faso, Mauritanie, Mali, Niger, Tchad »

4 FAO Stat, L'avenir de l'agriculture au Mali : 2030-2063, défis et opportunités pour les projets financés par le FIDA

5 <https://www.banquemondiale.org/fr/country/mali/overview>

6 Rapport sur le développement humain 2020

L'économie⁷ du Mali est faible, peu diversifiée et exposée aux fluctuations des matières premières. La forte croissance démographique (taux de fécondité de 5,88 enfants par femme) et le changement climatique menacent l'agriculture et la sécurité alimentaire. Le taux d'extrême pauvreté en 2019 s'élevait à 42,3 % grâce aux excellentes productions agricoles depuis 2014. Mais les crises sanitaire, sécuritaire, sociale, et politique de 2020 ont entraîné une augmentation de 5 % de la pauvreté. Les zones rurales du sud à forte densité démographique concentrent 90 % du taux de pauvreté du pays.

En termes de politiques et de stratégies, l'Objectif spécifique 1.2.4 du CREDD 2019-2023 du Mali prône « une gestion transparente des affaires foncières » à travers la « mise en place de mesures pour améliorer le contrôle des terres productives pour les femmes ». Il couvre les Objectifs de Développement Durable ODD 5, ODD 7 et ODD 13. De même, l'adoption de la Loi d'orientation agricole (LOA)⁸ par le Gouvernement malien le 14 décembre 2005, promeut une agriculture familiale durable, moderne ainsi que l'entreprise agricole. La LOA préconise le développement des filières, afin de voir émerger un secteur agro-industriel structuré, compétitif et intégré dans l'économie sous régionale. Afin de permettre la modernisation du secteur agricole, la LOA traite la question des facteurs de production.

Le Gouvernement malien a adopté la Politique Nationale de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (PolNSAN 2017-2027) en mai 2019 pour réduire la vulnérabilité et l'insécurité alimentaire et nutritionnelle et faciliter la résilience des communautés, ainsi que le Programme National d'Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire (PNISA) 2015-2025 qui traduit les priorités centrées sur deux axes stratégiques majeurs : i) des investissements productifs (foncier agricole, crédit agricole, aménagements et infrastructures agricoles, intrants et équipements agricoles, infrastructures d'accès, marchés, ...) ; et ii) la production et la compétitivité des filières (végétale, animale, pêche et aquaculture, notamment). Les orientations stratégiques et les axes d'intervention de la politique nationale Genre du Mali (2010) et le rapport Genre 2020 prévoient

l'élimination des contraintes qui nuisent au bien-être social et économique des femmes et des filles, ainsi que l'amélioration de la rentabilité du travail des femmes rurales actives dans les secteurs productifs clés (agriculture, élevage, pêche).

Selon la répartition des pays en cinq groupes, par écart absolu par rapport à la parité des sexes dans les valeurs de l'IDH, le Mali est classé dans le 5^{ème} groupe avec un indice de développement de genre évalué à 0,821 en 2019⁹. Bien que les femmes soient représentées dans toute la chaîne de valeur agricole, elles n'ont pas accès aux moyens leur permettant d'accroître la production et la productivité du fait des contraintes liées à l'accès à la terre, aux engrais, aux équipements de production, aux marchés et aux financements. Seulement 3,7 % des chefs d'exploitation étaient des femmes contre 96,3 % d'hommes, et 66,9 % des femmes n'utilisent aucun engrais dans leur système de production (CNDIFE Bulletin, 2014). Les femmes sont reléguées au second plan dans l'octroi des terres et des moyens de production, et elles ont des compétences limitées en matière d'entrepreneuriat, de management, d'organisation et d'utilisation de techniques agricoles modernes qui améliorent les rendements. De plus, il manque d'agents d'encadrements pour accompagner les femmes dans le domaine agricole.

Les lignes de crédit mises en place par des institutions de microfinances et des projets de développement qui ciblent principalement les groupements féminins ne couvrent pas les besoins globaux de ces femmes. Comparativement aux hommes ayant un taux d'accès de 4,7 % aux financements agricoles, les femmes ne perçoivent que 0,6 % des financements. Sur la période 2013-2014, 65,2 % des femmes n'ont pas eu accès au crédit agricole (CNDIFE Bulletin, 2014). Les changements climatiques influent aussi négativement sur la grande majorité des activités socioéconomiques des collectivités territoriales maliennes. Les femmes exerçant dans le domaine de l'agriculture sont plus touchées que les hommes par les effets négatifs des changements climatiques. C'est dans ce contexte que le programme AgriFeD a été mis en place.

7 Les données de ce paragraphe sont tirées de <https://www.banquemonde.org/fr/country/mali/overview>

8 http://www.hubrural.org/IMG/pdf/redev_note_contenu_loa_mali.pdf

9 <https://hdr.undp.org/system/files/documents//hdr2020frpdf.pdf>

2.2. But de l'évaluation

Cette évaluation sommative a un double but : la redevabilité et l'apprentissage organisationnel. L'apprentissage permet d'éclairer la prise des décisions d'ONU Femmes Mali afin d'améliorer la conception, la programmation et la mise en œuvre de programmes similaires. L'évaluation a été aussi une opportunité d'apprentissage pour les bénéficiaires qui obtiennent une meilleure vue de l'analyse de leur expérience, leur permettant ainsi d'améliorer d'une part leurs pratiques agricoles, et d'autre part de mieux utiliser l'opportunité de programmes similaires pour renforcer leur autonomie économique et obtenir un meilleur rapport de genre dans les relations hommes-femmes. Quant aux services techniques d'appui, ils obtiendront des informations utiles pour mieux accompagner de tels programmes et améliorer l'efficacité.

Par rapport à la redevabilité, l'évaluation a permis d'informer les bailleurs de fonds, le Gouvernement Malien, ONU Femmes Mali ainsi que toutes les parties prenantes du programme, dont notamment les services techniques et les partenaires d'exécution, de l'état de réalisation des objectifs du programme, produits et effets, ses points forts et ses points faibles, et d'en tirer des leçons afin de renforcer l'agriculture durable dans le contexte du changement climatique, tout en renforçant l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. L'évaluation a répondu aux questions classiques d'une évaluation d'impact des activités du projet (selon une perspective de genre et de droits humains) en lien avec la pertinence, l'efficacité, l'efficience ainsi que la durabilité des résultats obtenus qui mettent en exergue l'amélioration de la situation des femmes dans leurs communautés à travers les revenus générés.



3

PROGRAMME/
DESCRIPTIF
DE L'OBJET DE
L'ÉVALUATION

III. PROGRAMME/ DESCRIPTIF DE L'OBJET DE L'ÉVALUATION

Le programme faisant l'objet de l'évaluation est le programme AgriFeD. Pour appuyer le Gouvernement du Mali dans la mise en œuvre de son document de cadre stratégique pour la relance économique et le développement durable (CREDD) 2019-2023, ONU Femmes a développé le projet d'appui économique des femmes dans l'agriculture dans un contexte de changement climatique, dans le but d'accroître le pouvoir économique des femmes et de renforcer leur capacité de résilience. Le programme répond au

principe de « Ne laisser personne de côté » et l'approche fondée sur les droits humains pour une mise en œuvre adéquate et inclusive.

AgriFeD est financé par le Luxembourg pour un montant total de 3 950 000 €, soit 4 400 000 \$, et par des financements institutionnels du Danemark et de la Suède pour un montant total s'élevant à 562 058 \$. La contribution de chaque partenaire et par année est répartie dans le tableau suivant.

TABLEAU 1.
Contribution de chaque partenaire

BAILLEURS	Contributions en dollars			
	2018	2019	2020	Total
SUÈDE	163 646	172 652	117 326	453 624
DANEMARK	69 064	38 513	858	108 434
Total	232 709	211 165	118 184	562 058

Le programme a réellement démarré en février 2017 pour une période de 5 ans. AgriFeD a pour objectif globale d'améliorer, d'ici fin 2021, l'accès des femmes rurales aux facteurs de production et aux opportunités économiques, en réduisant la vulnérabilité économique et sociale de 25 000 femmes vivant dans la précarité, victimes de l'insécurité alimentaire et qui subissent les effets néfastes des changements climatiques¹⁰. Il soutient les femmes agricultrices et/ou transformatrices agroalimentaires dans six (06) régions qui sont Kayes, Sikasso, Koulikoro, Ségou, Mopti et Gao.

Plus spécifiquement, AgriFeD contribue à :

- Renforcer les capacités de résilience des exploitantes agricoles en améliorant significativement leurs revenus ;
- Faciliter l'accès à la terre, à l'information, à l'appui-conseil, au financement, et aux technologies pour les responsables des unités de transformations et les femmes exploitantes agricoles des zones ciblées ;
- Renforcer la sécurité alimentaire dans les zones concernées ;

10 Stratégie d'intervention pour améliorer l'accès des femmes rurales aux moyens de production pour une agriculture résiliente aux changements climatiques, version du 06/11/2017

- Renforcer les capacités techniques des responsables des unités de transformation et de conditionnement dirigées par les femmes dans les filières retenues.

Le programme privilégie une approche axée sur un renforcement durable des capacités des femmes, en accompagnant les femmes transformatrices agroalimentaires et les femmes rurales des filières de l'échalote, l'oignon et la pomme de terre impactées par le changement climatique. Il s'agit de les accompagner sur tout le processus de production, de l'acquisition de la terre jusqu'à l'accès aux marchés. Le programme s'est étalé sur 5 ans (2017-2021).

L'implémentation du programme AgriFeD a nécessité la collaboration avec les départements ministériels en charge de l'Agriculture à travers un contrat de partenariat avec l'IER. Au niveau du ministère de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement durable, ONU Femmes a obtenu auprès du Fonds Climat Mali un financement complémentaire. Le ministère de l'Économie Numérique et de la Prospective, l'Agence de Gestion du Fonds d'Accès

Universel (AGEFAU) et l'Agence des Technologies de l'Information et de la Communication (AGETIC) soutiennent l'opérationnalisation et la mise en œuvre de plusieurs activités visant à faciliter l'accès des femmes rurales aux NTIC. Le ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille (MPFEF) est le partenaire institutionnel principal d'ONU Femmes, il sert d'interlocuteur dans le cadre de la réforme foncière et de la sécurisation des terres attribuées aux agricultrices, et a plaidoyer mené auprès des autres départements ministériels. Plusieurs agences des Nations Unies notamment la FAO, le PAM, le PNUD, l'UNCDF ont conjointement mis en œuvre le Programme à travers des études de marché, l'aménagement de parcelles maraichères et la mise en œuvre du projet Développement Local Inclusif et Équitable au Mali (IELD). On note également le partenariat avec les ONG GAAS-Mali, AMEDD et CAEB pour l'appui technique, financier et commercial des bénéficiaires. Le tableau ci-après indique les différents partenaires clés par domaine d'interventions du programme.

TABLEAU 2.
Partenaires à chaque étape des interventions

Interventions clés du programme	Partenaires
Soutien à la réforme foncière pour un meilleur accès et une sécurisation des terres attribuées aux agricultrices	<ul style="list-style-type: none"> • Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille, et ministère de l'Agriculture : partenaires clés auprès desquels le projet formule des recommandations sur la réforme et engagera les concertations pour la prise en compte de celles-ci • Cabinets de consultants, centres agronomiques de recherches : ont été sollicités par le programme pour la réalisation des études thématiques • FAO : partenaire technique et financier pour un partenariat dans la mise en œuvre du programme • Administration locale/services déconcentrés de l'État : en charge de la gouvernance foncière locale • Office du Niger : pour les travaux d'entretien, l'aménagement des infrastructures et la vulgarisation

Interventions clés du programme	Partenaires
<ul style="list-style-type: none"> • Sélection et dissémination des semences de variétés (pomme de terre, échalote, spéculations maraichères) résilientes au changement climatique • Aménagement de parcelles et dotation des agricultrices en moyens de production adaptés 	<ul style="list-style-type: none"> • ONG et associations locales : pour la mise en œuvre des activités du programme • Mali Shi, Office du Niger, interprofession échalote/oignon (IFEQ), interprofession pomme de terre etc. : partenaires Pour l'accompagnement et l'encadrement des productrices/teurs • Institut de recherches agronomiques : pour la production et la dissémination des semences sélectionnées • IER : le programme a établi un partenariat avec cette structure pour l'accompagnement technique, la formation et la sélection de variétés adaptées aux zones agro écologiques ciblées • Utilisation des NTIC pour l'information suivant les périodes de la saison agricole • Radios communautaires : pour servir de relais additionnels pour la diffusion de l'information agricole • Banques, systèmes financiers décentralisés : pour la gestion des crédits pour les intrants octroyés aux femmes.
<ul style="list-style-type: none"> • Encadrement et renforcement des capacités des femmes sur les bonnes pratiques agricoles résilientes aux changements climatiques • Dotation en équipements de production adaptés aux besoins des femmes, • Promotion de l'assurance agricole auprès des agricultrices 	<ul style="list-style-type: none"> • Responsables des services déconcentrés du ministère de l'Agriculture ainsi que les moniteurs : pour l'encadrement des producteurs, les actions d'appui conseil, de vulgarisation, de formation sur les bonnes pratiques agricoles • WAPP : pour l'appui à l'acquisition d'équipements agricoles adaptés • Société d'assurance : pour le développement de polices d'assurance adaptées aux agricultrices • Fondation Orange, Wari : pour la mise en place d'une plateforme mobile permettant la souscription à la police d'assurance agricole • Radios communautaires : pour les actions de sensibilisation et de promotion de l'assurance adaptée aux agricultrices
<ul style="list-style-type: none"> • Formation/renforcement des capacités de femmes en marketing, labélisation, commercialisation des produits • Encadrement des activités de production et de commercialisation • Mise en relation et établissement de contrats de vente avec des grands acheteurs /exportateurs 	<ul style="list-style-type: none"> • Entreprises privées/Exportateurs/Industriels : partenaires commerciaux pour l'achat de la production • FIDA : pour un partage d'expérience et une assistance technique sur les mécanismes de contractualisation • Institut de Technologie Alimentaire : pour l'accompagnement technique des femmes sur la maîtrise des normes d'hygiène et de qualité • Cabinets de consultants/personnes ressources : pour les sessions de formation sur le marketing, packaging, maîtrise du concept de labélisation ainsi que les circuits de commercialisation • Institutions de crédits : pour l'initiation des transformatrices et agricultrices à la gestion des crédits de commercialisation • RFOE : pour la mise en relation des femmes de différents secteurs

Afin de tirer des leçons et d'informer sur d'éventuels changements d'approche, à la fois stratégique et opérationnelle, une évaluation de ce programme sur la période 2017-2021 a été réalisée, en se basant aussi sur les conclusions de l'évaluation à mi-parcours¹¹ du

programme, ainsi que sur l'approche de genre, soit un processus guidé par des considérations relatives à l'équité des genres, aux droits humains et à l'inclusion du handicap.

11 Pour les conclusions, voir le Rapport d'évaluation mi-parcours du projet « Accès des Femmes aux moyens de production pour une agriculture résiliente aux changements climatiques » (AgriFeD), régions de Kayes, Koulikoro, Ségou, Mopti, Sikasso, 2021, ONU Femmes Mali.



4

OBJECTIFS ET CHAMPS D'ACTION DE L'ÉVALUATION

IV. OBJECTIFS ET CHAMPS D'ACTION DE L'ÉVALUATION

L'évaluation porte sur le programme AgriFeD « Accès des femmes aux moyens de production pour une agriculture résiliente aux changements climatiques » de la période 2017 à 2021. Ses objectifs et le champ d'action de l'évaluation sont présentés ci-dessous.

4.1. Champ d'action

Les domaines d'évaluation de l'intervention sont :

- Le renforcement des capacités de résilience des exploitantes agricoles par l'amélioration significative de leurs revenus ;
- La facilitation de l'accès à la terre, à l'information, à l'appui conseil, au financement, et aux technologies des responsables des unités de transformations et des femmes exploitantes agricoles des zones ciblées ;
- Le renforcement de la sécurité alimentaire dans les zones concernées ;
- Le renforcement des capacités techniques des responsables des unités de transformation et de conditionnement dirigées par les femmes dans les filières retenues.

Les composantes du programme AgriFeD ont entraîné un certain nombre de résultats (résultats d'impact, effets, produits), d'activités, et le déploiement de stratégies qui sont disponibles dans les Plans de Travail Annuel (PTA) du programme, et se fondent sur la théorie du changement (**présentée en annexe 9.8**). La portée de l'évaluation est à la fois thématique, géographique et chronologique.

Portée thématique

L'évaluation s'est concentrée sur les performances du programme AgriFeD dans les 5 domaines suivants : (i) l'accès et la sécurité foncière ; (ii) l'accès aux

financements ; (iii) l'accès aux moyens de production, à l'encadrement adéquat lié aux techniques modernes d'agriculture, à l'information ; (iv) les effets négatifs du changement climatique ; et (v) les marchés porteurs.

Elle couvre en outre : 1) la contribution au niveau national de la composante du programme dédiée au développement des stratégies sectorielles et les partenariats, en phase avec les objectifs nationaux et les Objectifs de Développement Durable : ODD 5, ODD 7 et ODD 13 ; 2) la contribution au niveau décentralisé de la composante du programme dédiée à l'amélioration de la capacité des plateformes d'offre de services ; 3) le niveau et la qualité de l'engagement d'ONU Femmes Mali avec les autres acteurs ; et (4) les processus opérationnels mis en œuvre pour garantir l'efficacité et l'efficience des interventions.

Portée géographique

Au niveau de la portée géographique, l'évaluation s'est étendue principalement sur six (06) régions de mise en œuvre (Ségou, Sikasso, Kayes, Koulikoro, Gao et Mopti) dans quinze (15) communes. La carte géographique figurant à l'**annexe 9.6** indique les régions d'interventions concernées par l'évaluation.

Portée chronologique

La portée chronologique du programme couvrira la période 2017 à 2021.

4.2. Objectifs de l'évaluation

L'objectif principal poursuivi par cette évaluation est d'apprécier les forces et les faiblesses du programme « **Accès des femmes aux moyens de production pour une agriculture résiliente aux changements climatiques** » sur la période (2017-2021) à travers une analyse approfondie, afin de permettre à ONU Femmes Mali et aux acteurs (Gouvernement et PTF) d'améliorer la stratégie ou la démarche d'intervention dans une perspective d'extension durable et pérenne.

Spécifiquement, il s'est agi de :

- Établir un bilan du programme en vue d'identifier les points forts et les points faibles de l'intervention en lien avec l'égalité de genre et l'autonomisation économique des femmes rurales ;
- Faire un état des lieux des résultats atteints et de leurs contributions à la réalisation des objectifs de résilience au changement climatique pour les femmes rurales dans la zone d'intervention du programme ;
- Dégager des mesures éventuelles à prendre en compte pour assurer une pérennisation des actions et un processus d'autonomisation des femmes de manière durable ;
- Identifier et valider les enseignements tirés, les bonnes pratiques et les innovations allant dans le sens de l'égalité des sexes et des droits humains dans le domaine de l'agriculture sensible aux changements climatiques ;
- Émettre des recommandations réalisables relatives à la mise en œuvre de programmes similaires ;
- Estimer la contribution du programme aux résultats attendus de la note stratégique d'ONU Femmes pour ce qui concerne le programme phare autonomisation économique des femmes, qui contribue à l'égalité entre des sexes au sein des ménages bénéficiaires ;
- Apprécier dans quelle mesure la COVID-19 a conditionné la mise en œuvre des activités sur le terrain à partir de 2020.

4.3. Utilisation de l'évaluation

Cette évaluation sommative a un double but : la redevabilité et l'apprentissage organisationnel. L'apprentissage permettra d'éclairer la prise des décisions d'ONU Femmes Mali afin d'améliorer la conception, la programmation et la mise en œuvre de programmes similaires. L'évaluation a été aussi une opportunité d'apprentissage pour les bénéficiaires qui obtiennent une meilleure vue de l'analyse de leur expérience, leur permettant ainsi d'améliorer d'une part leurs pratiques agricoles, et d'autre part de mieux utiliser l'opportunité de programmes similaires pour renforcer leur autonomie économique et obtenir un meilleur rapport de genre dans les relations hommes-femmes. Quant aux services techniques d'appui, ils obtiendront des informations utiles pour mieux accompagner de tels programmes pour plus d'efficacité.

Par rapport à la redevabilité, l'évaluation a permis d'informer les bailleurs de fonds, le Gouvernement malien, ONU Femmes Mali ainsi que toutes les parties prenantes du programme, dont notamment les services techniques et les partenaires d'exécution, de l'état de réalisation des objectifs du programme, produits et effets, ses points forts et ses points faibles et d'en tirer des leçons visant à renforcer l'agriculture durable dans le contexte du changement climatique, tout en renforçant l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. Ces parties prenantes ont été impliquées et font partie du Groupe de référence pour la planification, la mise en œuvre et l'évaluation des activités du programme. L'évaluation a répondu aux questions classiques d'une évaluation d'impact des activités du projet (selon une perspective de genre et droits humains) en lien avec la pertinence, l'efficacité, l'efficience ainsi que la durabilité des résultats obtenus, qui mettent en exergue l'amélioration de la situation des femmes dans leurs communautés à travers les revenus générés

Les utilisations possibles de l'évaluation visent essentiellement à tirer les leçons et affiner les stratégies de mise en œuvre dans les différentes programmations à venir, et à mieux intégrer les bonnes pratiques lors de la planification opérationnelle des prochains programmes. Le tableau ci-dessous présente les utilisateurs et l'utilisation de l'évaluation.

TABEAU 3.

Principaux utilisateurs et utilisations de l'évaluation

Principaux utilisateurs	Utilisation des résultats de cette évaluation
Les entités du Gouvernement impliquées aux niveaux central et déconcentré, notamment le ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille à travers ses structures déconcentrées au niveau régional et local ; le ministère de l'Agriculture ; le ministère de l'Économie numérique.	<ul style="list-style-type: none"> • Prioriser les interventions ciblant l'autonomisation des femmes dans le cadre de la réforme agricole • Utiliser les données probantes et la documentation des processus de mise en œuvre pour soutenir la mise à l'échelle des interventions à haut impact sur l'autonomisation des femmes et l'égalité de genre
Le Système des Nations Unies et les autres partenaires techniques et financiers intervenant dans le secteur (FAO, PAM, PNUD, UNCDF etc.)	<ul style="list-style-type: none"> • Capitaliser les résultats de cette évaluation pour orienter le cadre de l'analyse des performances de l'UNSDCF 2020-2024 en vue d'améliorer la mise en œuvre des axes d'intervention • Documenter les approches novatrices pour faciliter leur adoption par les autres partenaires
Les mairies, les Organisations Non Gouvernementales, les Organisations de la Société Civile	<ul style="list-style-type: none"> • Obtenir des informations utiles pour mieux accompagner de tels programmes pour plus d'efficacité • Mieux intégrer les questions liées à l'autonomisation de la femme, l'égalité de genre dans les plans régionaux et communaux de développement
Bureau Pays d'ONU Femmes Mali	<ul style="list-style-type: none"> • Tirer des leçons et mieux affiner la planification et l'approche de mise en œuvre des programmes à venir • Informer et faire le plaidoyer envers les bailleurs de fonds • Capitaliser les résultats de cette évaluation pour orienter le cadre de l'analyse des performances de l'UNSDCF 2020-2024 en vue d'améliorer la mise en œuvre des axes d'intervention



© ONU Femmes/Kalifa Daouda KEITA

4.4. Théorie du changement du programme AgriFeD

Les composantes du programme AgriFeD d'ONU Femmes au Mali ont été structurées à partir de stratégies, méthodes, activités, produits qui aboutissent aux différents résultats, et ont réuni différents partenaires et de nombreuses parties prenantes. Les différents acteurs du programme sont les agences des Nations Unies, le Gouvernement et l'administration centrale, les structures déconcentrées et décentralisées, les organisations de la société civile, les femmes et en particulier les plus vulnérables. ONU Femmes Mali agit comme agence de coordination dont les interventions sont intégrées à celles des autres partenaires et des engagements liés à l'UNSDCF.

Dans sa mise en œuvre de ce programme, ONU Femmes s'est appuyée sur les partenariats stratégiques et les avantages comparatifs d'ONU Femmes au niveau national, régional et mondial. La théorie du changement du programme se décline comme suit :

Si (1) les politiques agricoles sont sensibles au genre et les agricultrices exercent leurs droits d'accès aux terres et à un régime foncier stable ;

Si (2) les femmes ont un accès égal aux ressources, services et technologies de production nécessaires à une agriculture durable ;

Si (3) elles parviennent à disposer de la capacité financière pour investir ; et

Si (4) elles participent pleinement aux chaînes de valeur et ont accès aux marchés ;

Alors (5) les agricultrices seront autonomes économiquement et résilientes face au changement climatique ;

Parce que (6) (i) les causes profondes et les facteurs de la disparité entre les sexes dans l'agriculture ont été éliminés, les ressources humaines, matérielles et financières sont disponibles en quantité et en qualité, et sont équitablement réparties, notamment dans les zones les plus défavorisées, (ii) le secteur privé est intégré dans l'ensemble du dispositif, (iii) les femmes sont impliquées et engagées, (iv) la synergie d'action entre tous les partenaires techniques et financiers intervenant dans le domaine agricole dans un contexte de changement climatique est effective, (v) les données probantes et les bonnes pratiques sont disponibles et utilisées, (vi) le Gouvernement et ses partenaires sont engagés dans les réformes et les innovations pour améliorer le financement, la gouvernance, la gestion adéquate de la COVID 19 et la redevabilité. Le schéma en annexe décrit le lien entre les stratégies, les intrants, les activités, les produits, les résultats et les effets de cette théorie du changement.



5

MÉTHODOLOGIE ET LIMITES DE L'ÉVALUATION

V. MÉTHODOLOGIE ET LIMITES DE L'ÉVALUATION

L'approche méthodologique utilisée pour cette évaluation est conforme à l'approche d'évaluation sensible au genre d'ONU Femmes.

Elle combine le cadre d'autonomisation des femmes de Longwe¹², le *Harvard Gender Analytical* (cadre analytique de Harvard) portant sur les rôles de genre, et le *Social Relations Framework* (cadre des relations sociales), qui permet de mieux comprendre le type et la qualité des résultats en matière d'égalité des sexes.

Le cadre d'autonomisation des femmes de Longwe a permis de mener une analyse du contexte sous un angle féministe mettant en lumière les dimensions politiques des inégalités entre les sexes, et d'identifier les conséquences négatives. Le cadre de Harvard permet de déterminer la répartition des hommes et des femmes dans les secteurs d'activités ainsi que l'accès aux ressources de la communauté et le contrôle de son utilisation. Il a permis de ventiler les données par sexe afin de repérer toute disparité entre les hommes et les femmes ayant bénéficié d'une même intervention. Le cadre des relations sociales a examiné les causes systémiques et les structures des inégalités entre les sexes, les dynamiques de pouvoir entre les sexes afin de comprendre le rôle que jouent les relations sociales dans les inégalités systémiques¹³.

Cette approche méthodologique a évalué la valeur d'une intervention telle que perçue par les bénéficiaires, visant ainsi à faire entendre leurs priorités et leurs préoccupations, ainsi que la perception des acteurs de mise en œuvre, afin d'en tirer des leçons et des bonnes pratiques. L'évaluation est basée sur des échanges inclusifs et participatifs impliquant au maximum tous les acteurs clés (parties prenantes associées au programme, équipes de mise en œuvre, Partenaires Techniques et Financiers (PTF) et bénéficiaires directs du programme, etc.) susceptibles de générer des idées et des éléments probants en vue, d'une part, d'identifier les obstacles et les barrières ayant affecté la mise

en œuvre du projet et, d'autre part, de formuler des recommandations pragmatiques et pertinentes.

Le plan d'implication des parties prenantes à l'évaluation est présenté à l'**annexe 9.7**. Il décrit en détail les parties prenantes contactées et le calendrier d'implication. Diverses approches et méthodes participatives (quantitative et qualitative) ont été utilisées pour réussir à impliquer les parties prenantes.

5.1. Critères et questions d'évaluation

Pour atteindre le but et les objectifs de cette évaluation, le programme est évalué sur la base des 5 critères de l'OCDE-CAD que sont la pertinence, l'efficacité, l'efficience, l'impact et, la durabilité. Les questions principales d'évaluation sont regroupées autour de ces critères qui tiennent compte des principes de promotion du genre, des droits humains et de « Ne laisser personne de côté » dont l'inclusion du handicap, les veufs et veuves, les minorités et les autochtones. L'analyse s'appuie sur la théorie du changement du programme, notamment la conception, la mise en œuvre, les résultats, la durabilité et les effets escomptés. Les définitions par critère et les questions d'analyse rattachées sont les suivantes :

→ Pertinence

La pertinence du programme repose sur la mesure selon laquelle les objectifs envisagés par le programme sont en adéquation avec les problèmes identifiés, les besoins réels et les priorités des groupes cibles et des bénéficiaires, en tenant compte de l'évolution du contexte physique, politique, économique, social, environnemental et institutionnel. Elle concerne aussi la conformité du programme avec les conventions et

12 Développé par Sara Hlupekile Longwe et disponible à l'adresse suivante : <http://awidme.pbworks.com/w/page/36322701/Women's%20Emp>

13 <https://www.unwomen.org/en/digital-library/publications/2020/06/good-practices-in-gender-responsive-evaluations>.

accords internationaux portant sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. À cet effet, les questions suivantes sous-tendent cette analyse :

Q1 : Est-ce que le choix des activités du programme est lié aux problèmes de genre identifiés dans le contexte programmatique de ce programme ?

Q2 : Le choix des partenaires est-il pertinent par rapport à la situation des femmes et des groupes marginalisés ? Existe-t-il un partenariat de travail ?

Q3 : Est-ce que les cibles identifiées sont les plus pertinentes ?

Q4 : Les besoins et les problèmes identifiés au départ sont-ils restés les mêmes au cours de la mise en œuvre du programme ou ont-ils connu une évolution ?

Q5 : En cas d'évolution de ces derniers, quelle a été la capacité de réactivité du programme face aux changements et à l'émergence d'autres besoins et priorités ?

Q6 : Les activités et les résultats du programme sont-ils compatibles avec les objectifs nationaux et la réalisation de ces objectifs ?

Q7 : La conception du programme est-elle articulée dans une structure cohérente et conforme avec les conventions et accords internationaux portant sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ?

Q8 : La définition du but et des résultats est-elle clairement articulée ?

→ Efficacité

Le critère d'efficacité établit une comparaison entre les objectifs fixés au départ et les résultats atteints. L'intérêt étant de mesurer les écarts et de pouvoir les analyser. À ce titre, les aspects suivants sont à investiguer :

Q9 : Est-ce que les stratégies et les partenaires de mise en œuvre ont été de nature à permettre la réalisation des résultats ?

Q10 : Dans quelle mesure la stratégie de partenariat a-t-elle influencé l'efficacité du programme : y a-t-il eu une synergie avec les autres interventions sur le terrain ? Y a-t-il eu un lien entre les activités de chaque partenaire de mise en œuvre pour un meilleur effet du programme ?

Q11 : Des résultats satisfaisants ont-ils été atteints par rapport aux objectifs fixés ?

Q12 : Quelles sont les causes de la réalisation et de la non-réalisation des résultats escomptés ?

Q13 : Dans quelle mesure les changements ou les progrès réalisés peuvent-ils être attribués au programme ?

Q14 : Dans quelles mesure les ressources et les risques ont-ils été gérés pour atteindre les résultats ?

Q15 : Un système de gestion axée sur les résultats (GAR) a-t-il été établi par les partenaires d'implémentation et mis en œuvre en lien avec le système GAR global du Bureau Pays ?

Q16 : Quelles sont les retombées de l'intervention - prévues et imprévues, positives et négatives - y compris les effets sociaux, économiques, environnementaux ?

Q17 : Les populations cibles du programme ont-elles réellement bénéficié des changements apportés par le programme ?

→ Efficience

L'efficience concerne la manière dont les ressources/ intrants (fonds, expertise, temps, etc.) sont converties de façon économe en résultats. C'est un terme économique qui signifie que le programme utilise les ressources les moins coûteuses possibles afin d'atteindre les résultats souhaités. Cela nécessite généralement de comparer des approches alternatives pour atteindre les mêmes résultats et de voir si le processus le plus efficace a été adopté.

Q18 : Le programme a-t-il utilisé les ressources (financières, humaines, techniques) de la manière la plus économe possible pour atteindre ses objectifs ?

Q19 : Le programme a-t-il été mis en œuvre de la manière la plus optimale par rapport aux alternatives ?

Q20 : Les mécanismes de coordination mis en place pour la mise en œuvre du programme ont-ils permis de promouvoir l'utilisation efficace des ressources financières et humaines ?

Q21 : Quelles peuvent être les propositions de stratégies plus efficaces pour une utilisation optimale des ressources ?

→ Impact ou effets

Il s'agit des effets à long terme positifs et négatifs, primaires et secondaires, produits par une action de développement, directement ou indirectement,

intentionnellement ou non. Les questions liées à ce critère sont :

Q22 : Quels sont les changements positifs et négatifs, à moyen et long terme, observés chez les bénéficiaires – au niveau social, économique, technique, environnemental – que ce soient les individus, les groupes d'âge et de genre, les communautés et institutions, et au niveau de la population surtout les groupes défavorisés dans les zones d'intervention ?

Q23 : Ces changements positifs et négatifs à moyen et long terme observés chez les bénéficiaires correspondent-ils aux résultats escomptés ou planifiés ?

Q24 : Quelles sont les interventions/stratégies qui ont produit le plus de changements significatifs positifs à moyen et long terme, et quels sont les moyens qui ont été employés/mis à disposition pour produire ces changements ?

→ Durabilité

Il s'agira d'examiner la pérennité des acquis du programme AgriFeD et leur capacité à renforcer l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.

Q25 : Dans quelle mesure les partenaires de mise en œuvre ont-ils été engagés et formés tant sur le plan technique que sur le plan opérationnel pour assurer la continuité et étendre les activités du programme ?

Q26 : Dans quelle mesure est-il possible de procéder à une mise à l'échelle des stratégies et résultats du programme ?

Q27 : Les activités du programme sont-elles intégrées aux pratiques des institutions partenaires notamment nationales ?

Q28 : Dans quelle mesure les capacités des femmes et des jeunes filles ont-elles été renforcées ?

Q29 : Quelle est la probabilité que les avantages/résultats du programme soient maintenus sur le long terme après que le programme soit terminé ?

Q30 : Quelle est la probabilité que les avantages du programme renforcent durablement l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, après que le programme soit terminé ?

→ Prise en compte du genre et des droits humains

Q31 : Dans quelle mesure les considérations liées au genre et aux droits humains ont-elles été intégrées dans la conception et la mise en œuvre du programme ?

Q33 : Quelles ont été les contraintes ou avantages (par exemple politiques, pratiques, bureaucratiques) pour le traitement des problèmes liés au genre et aux droits humains lors de la mise en œuvre ?

Q34 : Quels efforts ont été déployés pour surmonter les difficultés ou les contraintes ?

Les processus et activités mis en œuvre lors de l'intervention ont-ils été exempts de discrimination de la part de toutes les parties prenantes ?

Q35 : Quels ont été les changements constatés dans les relations liées aux prises de décisions familiales et communautaires entre les femmes et les hommes grâce aux résultats atteints par le programme ?

→ Inclusion du handicap

La stratégie des Nations Unies accorde une place importante à la prise en compte des questions portant sur le handicap dans les évaluations de programme, afin d'avoir une appréciation plus complète de leur mise en œuvre. À cet effet, l'évaluation cherchera à répondre aux questions suivantes :

Q36 : Les personnes handicapées ont-elles été impliquées dans la conception et la mise en œuvre du programme ?

Si oui, de quelle manière le programme a-t-il contribué à une prise en compte des priorités et à un changement de qualité de vie des personnes handicapées ?

Q37 : Quelles sont les barrières auxquelles les personnes handicapées ont dû faire face ?

→ Personnes appartenant à des ethnies, castes, minorités et peuples autochtones en particulier.

Les Nations Unies s'engagent à mettre fin à la discrimination et à l'exclusion et à réduire les inégalités et les vulnérabilités qui produisent des laissés-pour-compte et minent le potentiel des individus et de l'humanité dans son ensemble. L'évaluation répondra également aux questions ci-après :

Q38 : Les veuves ou veufs et les personnes appartenant à des minorités et peuples autochtones en particulier ont-elles été impliquées dans la conception du programme AgriFeD ?

Si oui, de quelles façons ?

Q39 : Quelles sont les difficultés auxquelles ils font face dans l'accès aux facteurs de production dans un contexte de changement climatique ?

Q40 : Les jeunes ont-ils été impliqués lors de la conception du programme ?

Si oui, de quelle façon ?

Q41 : Quelles sont les difficultés auxquelles ils font face dans l'accès aux facteurs de production dans un contexte de changement climatique ?

Les questions, la source des données et les indicateurs sont récapitulés dans la matrice d'évaluation (annexe 9.1).

5.2. Méthodes et outils de collecte de données

L'approche de collecte d'informations proposée est participative et a permis de recourir à une diversité d'outils complémentaires de collecte de données quantitatives et qualitatives, permettant la triangulation de l'information. Les méthodes de collecte de données utilisées dans le cadre de la présente évaluation se sont focalisées sur cinq (05) techniques à savoir :

5.2.1. Revue documentaire

La revue documentaire, soutenue par des discussions ou séances de travail avec les parties prenantes du programme a été réalisée. Il s'est agi de recourir à la documentation de base (documents stratégiques au niveau national et sectoriel, rapports, rapport d'évaluation à mi-parcours et analyses provenant du programme) et d'autres indicateurs complémentaires. La liste des documents consultés dans le cadre de l'élaboration du rapport de démarrage et de l'évaluation est fournie à l'**annexe 9.5**.

5.2.2. Méthode quantitative

Deux sources de données quantitatives ont été utilisées pour collecter les informations quantitatives. Pour la première source, de nature secondaire, les données sont extraites de différents documents et sources de données d'ONU Femmes Mali, puis nettoyées pour analyse. La seconde source, de nature primaire, est une enquête quantitative menée auprès des bénéficiaires du programme. Ces données primaires sont collectées

auprès des bénéficiaires et un questionnaire quantitatif (**annexe 9.9. 1**) a été élaboré à cet effet. Les enquêtes ont débuté par le recueil du consentement des répondants, et l'enquêteur a indiqué au répondant que sa participation était volontaire et que les informations recueillies ne seront utilisées que dans le cadre strict de la présente évaluation.

5.2.3. Méthodes qualitatives

Les techniques qualitatives portent sur l'organisation d'entretiens individuels avec les interlocuteurs clés concernés ou impliqués dans le programme et la mise en œuvre de ses activités, ainsi que sur des groupes de discussions organisés avec des bénéficiaires (associations de femmes et d'hommes). À ses méthodes qualitatives se sont ajoutées l'observation directe lors des visites de terrains et la technique de mémorisation, etc... Il s'agit d'entrevues avec des bénéficiaires et d'autres parties prenantes, individuellement ou en groupes, qui se remémorent quelle était la situation avant le programme et la situation actuelle. Cette technique est nécessaire dans toutes les évaluations, surtout lorsque des enquêtes de référence ne sont pas disponibles. Elle permet de mesurer la réalisation des effets du programme, mais peut se heurter à des limites, en particulier en cas de rappel sur de longues périodes. Lors de ces entretiens ou discussions, des questions historiques ont été posées afin que les bénéficiaires se remémorent sur une période de 5 ans et décrivent quelle était la situation avant le démarrage du programme, et quelle est la situation actuelle.

À ces techniques s'est ajoutée également l'observation directe des infrastructures financées par le programme. Elle a permis de capter des comportements ou des résultats tangibles, de recueillir des données concrètes et parfois quantifiables, de saisir une certaine authenticité dans les comportements, comparée aux paroles et aux écrits ressortant des rapports narratifs. Des photos ont été prises pour illustrer les données probantes liées aux résultats ou la situation réelle des résultats évoqués.

5.2.4. Modes de collecte des données

Compte tenu de la situation de la COVID-19 qui prévaut dans le monde entier et en particulier au Mali, et de l'insécurité, surtout dans le centre du pays (région de Mopti, Gao...), nous avons préconisé des entretiens en personne ou en ligne. Certains entretiens en ligne ont été réalisés à travers les plateformes de communication (Zoom, Skype, WhatsApp, téléphone

etc.), ou en envoyant les outils (guide d'entretien, etc.) en ligne, auxquels les informateurs clés ont répondu directement. Pour la collecte des données auprès des bénéficiaires, elle a été réalisée physiquement ou en personne tout en respectant les mesures sanitaires de distanciation.

Au niveau des outils de collecte, les données sont recueillies par CAPI (Computer Assisted Personal Interview) à l'aide de tablettes ou smartphones. Les entretiens pour les groupes de discussion ont été enregistrés et les guides ont été remplis ainsi que les fiches d'observation. Conformément à notre approche méthodologique, un ensemble d'outils a été utilisé pour la collecte des données. Cet ensemble d'outils comprend : i) la revue des documents pertinents ; ii) les guides d'entretien pour les discussions de groupe ; et iii) le questionnaire d'enquête auprès des femmes bénéficiaires directes des composantes d'intervention du programme. Ils sont personnalisés par acteurs et disponibles à l'**annexe 9.9**.

5.3. Échantillonnage

L'échantillonnage a porté à la fois sur les enquêtes qualitative et quantitative.

5.3.1. Enquête qualitative

En ce qui concerne l'enquête qualitative, elle sert à soutenir les résultats de l'enquête quantitative en apportant des justificatifs et des interprétations adéquates. L'information collectée de façon qualitative est triangulée à celle collectée de façon quantitative. Cette enquête qualitative est effectuée par le biais d'entretiens avec les informateurs clés et les groupes de discussion. La liste des personnes à interroger par des entretiens avec les informateurs clés est indiquée dans le tableau figurant à l'**annexe 9.7**. Quant aux différents groupes de discussion, ils ont été organisés avec les membres des unités de transformation et de conditionnement des produits agricoles, les femmes rurales des filières retenues (l'échalote, l'oignon et la pomme de terre). L'échantillon est homogène, constitué des entretiens et des groupes de discussion, en tenant compte de la participation des parties prenantes aux interventions du programme et du niveau de responsabilité dans la chaîne décisionnelle du programme. Les enquêtes qualitatives ont eu lieu dans le reste des villages ou sites des communes sélectionnées pour l'enquête quantitative.

Quatre types (04) de focus groups (focus group de femmes, focus group d'hommes, focus group de personnes vulnérables (personnes vivant avec un handicap de tout genre) et focus group d'autochtones) ont été réalisés dans 50 associations ou groupements des 6 régions d'intervention du programme, aussi bien en milieu urbain et rural, soit au total 25 focus groups de femmes, 15 focus group d'hommes, 10 focus groups de personnes handicapées et 5 focus group d'autochtones.

Les entretiens ont été réalisés avec les structures d'appui aux filières agricoles qui accompagnent le programme ainsi que les partenaires d'exécution : les départements ministériels en charge de l'Agriculture et ses structures déconcentrées/décentralisées, le ministère de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement durable, le ministère de l'Économie Numérique et de la Prospective, les agences AGEFAU et AGETIC, les agences des Nations Unies, notamment la FAO, le PAM, le PNUD, l'UNCDF, et les ONG AMEDD et CAEB. Les participants aux groupes de discussion n'ont pas pris part aux enquêtes quantitatives.

Tout au long de l'enquête qualitative, des photos ou vidéos ont été prises sur les histoires de vie des bénéficiaires avec leur consentement éclairé. Ces photos ont été prises aussi bien dans les associations que dans les groupements des femmes pour étayer les informations quantitatives.

Le rapport a limité au maximum l'intégration d'images ou de photos d'individus. Le consentement explicite et individuel de la personne a été demandé. En cas de désaccord, il n'y a, par précaution, pas d'images ou de photos d'individus présentés dans le rapport final dont le visage n'est pas masqué. Les photos fournies dans le rapport concernent les réalisations d'ONU Femmes Mali en lien avec les infrastructures et les équipements. Les chercheurs s'engagent sur l'honneur à détruire tous les fichiers vidéo à issue de l'étude.

5.3.2. Enquête quantitative

L'échantillon constitué a couvert l'ensemble des parties prenantes impliquées dans l'intervention. Mais la taille de l'échantillon affecte la précision des résultats et la fiabilité des indicateurs. Les résultats de l'enquête doivent être généralisés à toute la population. L'échantillon choisi est représentatif de la population étudiée. Afin de s'assurer de la représentativité de l'échantillon, la formule de Dillman (2007) suivante a

été utilisée pour estimer la taille minimale nécessaire garantissant la solidité des résultats :

$$n_s = \left(\frac{N_p(p)(1-p)}{(N_p-1)(B/C)^2 + (p)(1-p)} \right)$$

Où :

N_s = taille de l'échantillon nécessaire (la notation utilisée souvent est n)

N_p = taille de la population cible (la notation souvent utilisée est N)

p = proportion attendue de la population fournissant une réponse spécifique (50 % ou 0,5 est le plus défavorable)

B = marge d'erreur acceptable de l'échantillonnage (0,05 = ± 5 % ; ou 0,03 = ± 3 %)

C = statistique Z associée à l'intervalle de confiance ($Z = 1,645$ = niveau de confiance de 90 % ;

$Z = 1,960$ = niveau de confiance de 95 % ; $Z = 2,576$ = 99 % de niveau de confiance)

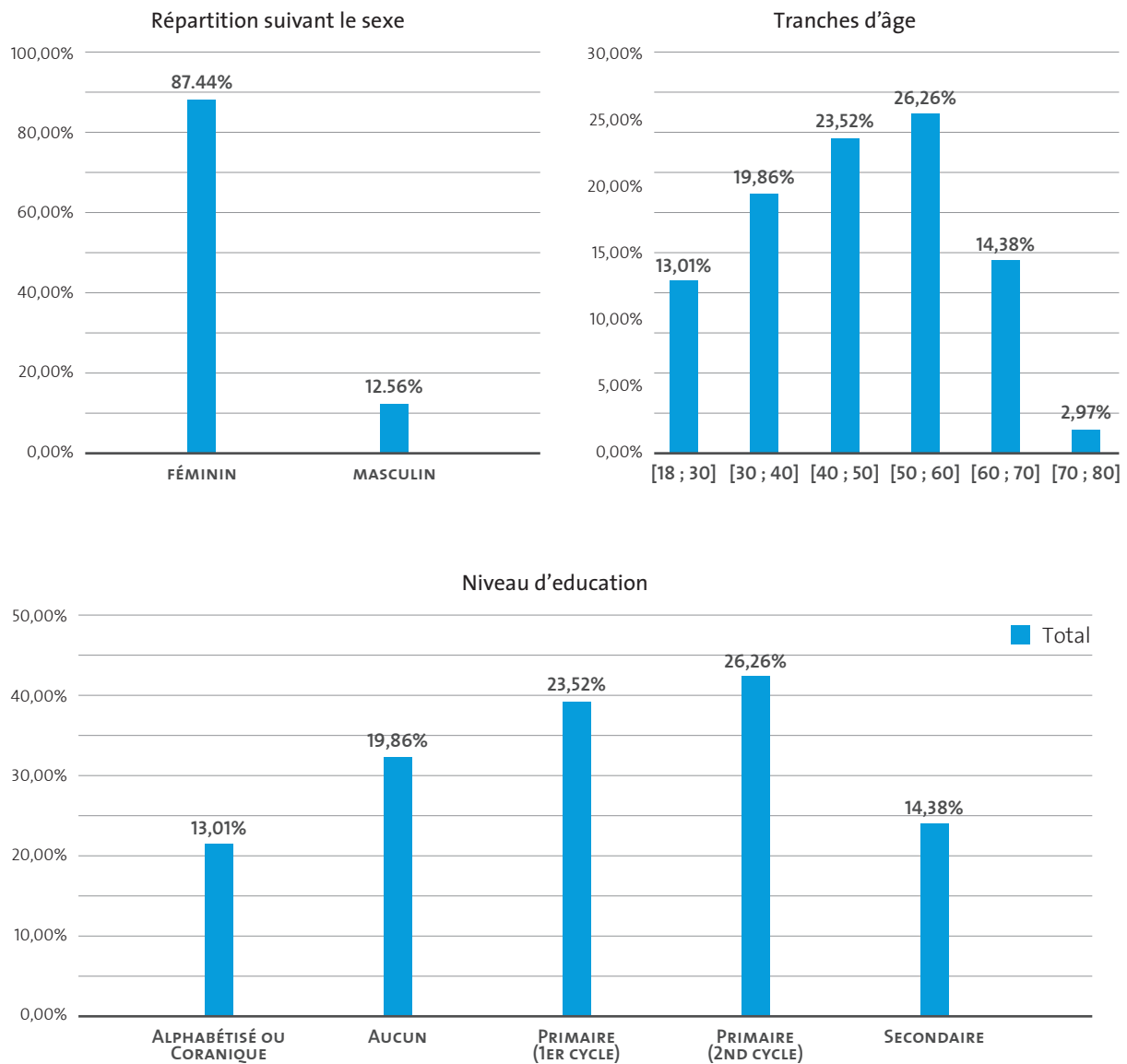
La sélection des bénéficiaires à enquêter a été réalisée de façon complètement aléatoire à travers la base de sondage fournie par ONU Femmes Mali.

Le programme visait à améliorer les conditions de vie de 25 000 femmes qui subissent les effets néfastes des changements climatiques. En utilisant cette formule, la taille de l'échantillon est donc :

$$n_s = \left(\frac{25\,000(0,5)(0,5)}{(25\,000-1)(0,05/1,96)^2 + (0,5)(0,5)} \right)$$

$n_s = 6250 / (16,2686120367+0,25) = 379$. La taille de l'échantillon doit être de 379. Mais un échantillon de 427 a été retenu.

Le tableau ci-après présente les tailles optimales de l'échantillon par zone d'intervention. La taille est proportionnelle au nombre de sites dans les communes. Étant donné que l'intervention vise en majorité des associations ou groupements de femmes, la répartition des enquêtes selon le genre est le suivant :

TABLEAU 4.**Répartition par sexe, éducation et par tranches d'âges de l'échantillon**

Source : données d'enquêtes, 2022

Les femmes représentent 87,44 % des personnes interrogées contre 12,56 % des hommes. Il est à noter que ce sont majoritairement les femmes qui ont bénéficié du programme AgriFeD. En moyenne, c'est la tranche d'âge 30-60 ans qui a bénéficié du programme, et les bénéficiaires sont peu éduqués.

Ils ont été sélectionnés de façon aléatoire afin de donner la même chance à tous les bénéficiaires de participer à l'enquête. Le tableau suivant donne la répartition de l'échantillon quantitatif.

Pour les personnes handicapées, les veuf/veuves, personnes appartenant à des minorités ethniques et peuples autochtones, 40 focus groups ont été réalisés.

TABLEAU 5.

Répartition de la taille de l'échantillon enquêté

Régions	Cercles	Communes	Nombre de villages ou sites d'intervention	Nombre de villages ou sites sélectionnés (enquête quantitative)	Femmes	Hommes	Total
Kayes	Kita	Bendougouba	9	4	25	2	27
Kayes	Kita	Boudofo	10	5	26	0	26
Kayes	Kita	Kita	10	5	29	0	29
Koulikoro	Kolokani	Diédiéni	10	5	51	3	54
Koulikoro	Kolokani	Kolokani	9	4	49	2	51
Koulikoro	Kolokani	Tioribougou	8	4	38	5	43
Mopti	Mopti	Mopti Central	6	3	20	12	32
Mopti	Mopti	Sio	6	3	18	7	25
Mopti	Mopti	Socoura	12	6	31	10	41
Ségou	Macina	Kokry Centre	5	2	11	0	11
Ségou	Macina	Boky Were	1	1	0	0	0
Ségou	Niono	Mariko	1	1	0	0	0
Ségou	Niono	Pogo	1	1	0	0	0
Ségou	Niono	Siribala	2	1	23	1	24
Ségou	Niono	Sirifila Boundy	1	1	0	0	0
Ségou	Barouéli	Boidé	4	2	8	2	10
Ségou	Barouéli	Barouéli	1	1	4	3	7
Ségou	San	Dieli	2	1	8	4	12
Ségou	San	San	1	1	0	0	0
Ségou	San	Somo	1	1	0	0	0
Ségou	Sebougou	Sebougou	1	1	4	4	8
Ségou	Tominian	Benena	1	1	1	0	1
Sikasso	Sikasso	Farakala	2	1	13	0	13
Sikasso	Sikasso	Nièna	1	1	13	0	13
Sikasso	Sikasso	Natien	2	1	0	0	0
Total			107	57	372	55	427

Le tableau suivant fournit la synthèse de la méthode d'échantillonnage.

TABLEAU 6.
Récapitulatif de la méthode d'échantillonnage

Type de participants	Méthode d'échantillonnage	Outil de collecte de Données	Nombre
Femmes et hommes	Sélection aléatoire dans les ménages, avec plus de 10 ménages par « random walk » (promenade aléatoire)	Questionnaire : enquête quantitative	379
Responsables des services/ structures étatiques nationaux/centraux, points focaux au sein des Ministères	Sélection raisonnée	Guide d'entretien individuel	4
Responsables des structures et services étatiques décentralisés/déconcentrés bénéficiaires et points focaux régionaux	Sélection raisonnée	Guide d'entretien individuel	50
Personnel d'ONU Femmes Mali : chefs de section et/ou chargés de programmes et assistants	Sélection raisonnée	Guide d'entretien individuel	3
Agences du SNU et autres partenaires bilatéraux	Sélection raisonnée	Guide d'entretien individuel	4
Focus group femmes	Sélection raisonnée	Guide de discussion de groupe (focus group)	30
Focus group hommes	Sélection raisonnée	Guide de discussion de groupe (focus group)	15
Focus group personnes vulnérables	Sélection raisonnée	Guide de discussion de groupe (focus group)	10
Focus group autochtones	Sélection raisonnée	Guide de discussion (focus group)	5

5.4. Mise en œuvre des activités de terrain

5.4.1. Recrutement et formation des agents enquêteurs

Pour la collecte des données, nous avons recruté 9 agents enquêteurs quantitatifs, ayant un niveau BAC +3 ou plus, maîtrisant les langues locales des zones d'enquêtes, et ayant déjà une expérience avérée dans les enquêtes socio-économiques et la collecte de données quantitative et qualitative. Ils ont été formés pendant trois (3) jours sur le contenu des questionnaires, et pendant 10 jours au travail de collecte. L'équipe des agents de collecte de données est composée de sept (07) hommes et de huit (08) femmes.

La formation des enquêteurs s'est déroulée à Bamako (Mali), et comprenait des séances de lecture, d'explication des questionnaires, des guides d'entretien en français, et des séances de simulations où un enquêteur joue le rôle de répondant.

Après la formation, il y a eu un test préalable d'une demi-journée des questionnaires/guides d'entretien entre les enquêteurs, pour leur permettre d'être réalisés en situation réelle d'enquête avant le véritable début de l'enquête proprement dite, mais aussi d'identifier les sections mal comprises, de sélectionner définitivement les enquêteurs en fonction de leurs performances, de confirmer le temps d'enquête et les prévisions, etc.

Ce test préalable a confirmé que l'ensemble des outils de collecte était adapté aux différentes cibles. Les kits sanitaires (gels et, masques) et fournitures de bureau nécessaires pour l'enquête ont été remis à chaque enquêteur, et les frais de déplacement ont été couverts.

5.4.2. Organisation de l'enquête

Les enquêtes ont débuté par l'information et le recueil du consentement des répondants, l'enquêteur indiquant au répondant que sa participation est volontaire et que les informations recueillies ne sont utilisées que dans le cadre strict de la présente évaluation.

5.4.2.1. La collecte des données

La collecte de données à l'aide de portables est de plus en plus utilisée dans le secteur humanitaire pour le suivi et l'évaluation, à la fois dans les contextes de post-urgence et de développement. Nous avons utilisé des téléphones Android pour la collecte de données quantitatives, ce qui réduit considérablement les marges d'erreur dans la collecte de données, ainsi que le temps de traitement. Nous avons utilisé KoboCollect, une application permettant de collecter des données quantitatives à l'aide d'appareils mobiles puis d'envoyer les données à un serveur en ligne, même sans connexion Internet ni couverture d'opérateur mobile au moment de la collecte des données.

Pour les données qualitatives, les guides de discussion et la fiche d'observation ont été remplis manuellement par les agents enquêteurs. Il a aussi été prévu un enregistrement des discussions transcrit par la suite.

Des mesures ont été prises pour que les voix des participants ne soient pas identifiées. Pendant l'enregistrement, aucune présentation des interviewés n'a été faite. Puis, un traitement spécial de l'enregistrement a été réalisé pour supprimer les parties qui contiendraient l'identité (nom et prénoms des enquêtés).

5.4.2.2. Protocole de contrôle qualité et supervision

L'équipe de consultants a mis en œuvre les procédures de vérification et de gestion des données en utilisant des systèmes informatiques. Le contrôle de la qualité des données a été effectué par les consultants. L'équipe de consultants a adopté deux stratégies principales pour garantir des normes élevées dans le processus de

collecte de données et la qualité ultime des données recueillies.

Il a eu une vérification constante et aléatoire du travail des enquêteurs sur le terrain pour s'assurer que la qualité des données n'était pas compromise de quelque façon que ce soit. Les interviews menées par chaque enquêteur ont été revérifiées par les superviseurs et/ou les consultants. Étant donné que le système CAPI (Computer Assisted Personal Interviewing) a été utilisé, la programmation des contraintes entre différentes questions a permis aux enquêteurs d'enregistrer les bonnes réponses, le système de programmation rejetant celles qui ne l'étaient pas.

Il n'y a eu aucun risque lié à la saisie de données par voie électronique (les données sont téléchargées directement sur un ordinateur ou envoyées via Internet et mises sur le serveur). La transcription des enregistrements a été comparée au remplissage manuel afin de s'assurer de la fiabilité des données qualitatives.

5.4.2.3. Assurance et qualité des données collectées

La phase de terrain a été consacrée à la collecte de données proprement dite. Une fois réalisées les différentes composantes du plan de collecte des données, l'outil d'enquête a été approuvé en intégrant les différentes modifications suggérées, et l'équipe de consultants a commencé les enquêtes. Les activités réalisées dans cette phase comprennent **l'assurance qualité des données**.

La qualité et la sécurité des données ont commencé par le respect de l'éthique dans toutes nos activités de recherche. La confidentialité des données que nous collectons s'est traduite par la protection de l'identité de ceux ou celles qui nous fournissent des informations, leur identité ne ressort donc jamais dans un rapport public ni dans un article scientifique.

5.4.2.4. Apurement des données et synthèses des rapports

Les activités d'apurement ont commencé pendant la collecte de données et se sont poursuivies après la fin de la collecte des données. Elles ont consisté à vérifier s'il existe des incohérences dans les données. Les tests de cohérence permettent de déceler s'il existe des erreurs de saisie dans les données. Les données apurées ont permis d'élaborer le PowerPoint et le rapport provisoire ou final et les bases de données apurées.

5.5. Méthodes d'analyse des données

Le traitement et l'analyse des données ont été réalisés de manière quantitative et qualitative.

5.5.1. Analyse des données quantitatives

L'analyse des données quantitatives a fait appel à des techniques d'analyses descriptives simples et des méthodes d'analyse avancées (tests statistiques). L'analyse descriptive a privilégié les tableaux croisés entre les variables d'intérêt et les variables catégorielles (âge, sexe, région, et commune).

Les données sont résumées en proportions ou en nombres absolus pour les résultats, selon les caractéristiques des bénéficiaires et du cadre logique des composantes du programme, ce en utilisant STATA. Les variables catégorielles sont présentées sous forme de pourcentages, tandis que les données continues sont présentées sous forme de moyennes, écarts-types, médianes et intervalles interquartiles en fonction de la distribution des données et des tests paramétriques et non paramétriques. Les résultats finaux sont présentés sous forme de tableaux et de graphiques.

De façon spécifique, l'analyse de l'efficacité¹⁴ s'est basée sur le principe de l'efficacité technique en calculant le ratio $\frac{\text{COÛT}}{\text{OUTPUT}}$. Selon chaque résultat d'intervention, nous avons calculé le coût d'efficacité en rapportant le coût (montant dépensé) par le nombre de produits atteints. L'efficacité technique de chaque résultat d'intervention est rapportée à l'efficacité globale de l'intervention afin d'obtenir les ratios. L'interprétation de ces ratios est la suivante :

- o Lorsque le ratio d'efficacité est supérieur à 1, la réalisation du résultat n'est pas efficiente ;
- o Lorsque le ratio d'efficacité est inférieur ou égal à 1, la réalisation du résultat est efficiente.

5.5.2. Analyse des données qualitatives

À ce niveau, l'ensemble du corpus de données empiriques collectées est transcrit en intégralité (si besoin précédé d'une traduction pour les entretiens menés en langues locales). Puis, un dépouillement a eu lieu en tenant compte de la structuration des points de discussion des guides d'entretien.

Les fichiers audios ainsi que les notes prises lors des groupes de discussion et des entretiens approfondis, sont transcrits textuellement puis importés dans le logiciel Nvivo pour la gestion et l'analyse des données. La transcription/traduction des données collectées a été faite au fur et à mesure de la collecte des données empiriques. Les données ont été triangulées selon la diversité des acteurs et des sources de collecte mobilisées, afin de corriger au fur et à mesure les incohérences relevées. Les points de discussion pertinents et/ou problématiques seront approfondis lors des entretiens réalisés ultérieurement, et ce jusqu'à parvenir à la saturation des données.

Les données qualitatives sont analysées à l'aide d'une approche d'analyse thématique. Les critères d'évaluation de l'efficacité, la pertinence, le genre, l'équité et l'efficacité, la durabilité et la fiabilité sont utilisés comme cadre prédéterminé autour duquel les données sont analysées.

5.6. Prise en compte des considérations éthiques

Étant donné que l'évaluation a recueilli des informations auprès des personnes, des questions éthiques ont été prises en considération. Les méthodes de collecte d'informations auprès de ces personnes ont suivi les bonnes pratiques sur leur inclusion dans la recherche. Les méthodes choisies sont donc participatives et adaptées à l'âge, le genre et la diversité. Les participants sont tous préalablement informés de l'utilisation des réponses, de la garantie de confidentialité et leur consentement à participer à l'évaluation est demandé.

Les considérations éthiques dans cette évaluation sont importantes. La confidentialité et ses liens avec la protection des données font partie de nos préoccupations au cours des entretiens et des enquêtes. Celles-ci concernent la garantie de la vie privée des personnes interrogées durant la phase de collecte des données. L'anonymat de l'information obtenue a été assuré dans toutes les étapes de l'évaluation, et un consentement éclairé et bien informé relatif à la participation des répondants à l'enquête a été sollicité.

Par ailleurs, l'évaluation a été réalisée selon les principes éthiques et les normes définis par le Groupe des Nations Unies pour l'évaluation (GNUE) : confidentialité, anonymat, responsabilité, intégrité, indépendance,

14 <https://corpus.ulaval.ca/jspui/bitstream/20.500.11794/25372/1/31133.pdf>

validation de l'information, et propriété intellectuelle. Pour chaque principe et norme, l'équipe d'évaluation a procédé comme suit :

Intégrité : l'équipe d'évaluation veille à l'honnêteté et à la véracité dans la communication et les actions. Le professionnalisme est basé sur la compétence, l'engagement, la pratique réflexive continue et crédible, et un comportement digne de confiance.

Au niveau de **l'indépendance, l'impartialité et l'incorruptibilité**, les consultants ont assuré la transparence concernant l'objectif de l'évaluation et les actions entreprises, en établissant un climat de confiance, et en faisant preuve de responsabilité concernant le rendu au public, en particulier les populations touchées par l'évaluation. Pour assurer l'indépendance de l'évaluation, les évaluateurs ont mené leur travail d'évaluation en totale liberté, de manière impartiale, sans risque d'effets négatifs. Les éléments clés de l'impartialité à respecter sont l'objectivité, l'intégrité professionnelle et l'absence de parti pris. L'équipe d'évaluation a garanti l'exactitude, l'exhaustivité et la fiabilité ; l'inclusion et la non-discrimination ; ainsi que des rapports justes et équilibrés qui reconnaissent différentes perspectives.

L'équipe d'évaluation a fait preuve de réactivité lorsque des questions ou des événements sont survenus, en adaptant les intentions et les plans au besoin. Aucune corruption, fraude, exploitation, ou abus sexuels ou toute autre mauvaise conduite ou gaspillage de ressources n'a été identifié.

En matière de **respect dans l'évaluation**, l'équipe d'évaluation a facilité l'accès au processus et aux produits d'évaluation par toutes les parties prenantes concernées, en tenant dûment compte des facteurs qui peuvent entraver l'accès, tels que le sexe, le genre, la race, la langue, le pays d'origine, le statut LGBTQ, l'âge, l'origine, la religion, l'ethnicité et la capacité. Les consultants ont adopté le principe de « ne pas nuire ».

Éthique : l'évaluation a été menée avec les normes les plus élevées d'intégrité et de respect des croyances, mœurs et coutumes de l'environnement social et culturel, ainsi que les droits des institutions et des individus à fournir des informations confidentielles.

La transparence est un élément essentiel de l'évaluation qui établit et construit la confiance, renforce l'appropriation des parties prenantes et accroît la

responsabilité publique. Les résultats de l'évaluation sont transparents et accessibles au public.

Les consultants ont évité **les conflits d'intérêts** dans tous les aspects de leur travail, respectant ainsi les principes d'indépendance, d'impartialité, de crédibilité, d'honnêteté, d'intégrité et de responsabilité.

L'analyse des avantages et risques, ainsi que des mesures d'atténuation des éventuels risques ont été réalisées. Plusieurs avantages tiennent à la réalisation de cette évaluation. D'un point de vue scientifique, elle répond à la logique de s'interroger si les objectifs assignés aux programmes étant l'objet de l'évaluation ont été atteints, et s'il faut apporter des mesures correctives, notamment car les interventions se poursuivent pour la plupart. D'un point de vue sociétal, il convient de souligner qu'à l'issue de l'évaluation, les recommandations subséquentes seront élaborées pour accroître et amplifier les impacts possibles sur la communauté.

Il n'existe pas de risques majeurs pour les personnes à interviewer dans le cadre des enquêtes. Les risques qui subsistent sont liés à l'utilisation des données personnelles, dont les chercheurs veillent à la protection. Les questions à aborder sont suffisamment travaillées au regard des exigences internes d'ONU Femmes pour éviter les traumatismes psychologiques et affectifs des personnes à interviewer. Le consultant principal a suivi à cet effet cinq cours en ligne avec test de succès obligatoire, dont deux ont été consacrés à l'éthique et à l'intégrité, ainsi qu'à la prévention du harcèlement et des abus sexuels en milieu de travail et de recherche.

5.7. Assurance qualité de l'évaluation

Une formation a été dispensée avant la collecte de données pour garantir que toutes les équipes de collecte de données sont en mesure d'utiliser les outils de collecte de données. Les outils ont été testés avant utilisation pour s'assurer qu'ils sont appropriés pour atteindre les objectifs de l'évaluation. Une fois sur le terrain, une supervision étroite de la collecte de données a été effectuée par les consultants afin de promouvoir la responsabilité pendant le processus.

Comme l'indiquent les termes de référence, l'évaluation a été menée selon **les normes et standards d'évaluation d'ONU Femmes et du Groupe des Nations Unies pour l'Évaluation** (GNUE). Elle a intégré les droits humains,

le genre et l'équité à la fois de manière transversale et comme critère spécifique d'évaluation. L'évaluation a été conduite conformément au Code de conduite et aux directives du GNUE en matière d'intégration des droits humains et de l'égalité des sexes dans les évaluations. Un accent particulier a été mis sur la conformité des différents livrables de ce mandat aux normes GERAAS.

5.8. Limites de l'évaluation et mesures d'atténuation

La méthodologie proposée est limitée par l'absence d'une base de données ou liste des ménages pour

extraire l'échantillon à des fins d'enquête. Pour pallier cette insuffisance, la technique de la boule de neige a été utilisée pour identifier les bénéficiaires à partir des associations des femmes agricoles. Il a été demandé aux partenaires d'exécution du programme une liste des femmes ayant bénéficié, puis la technique a été appliquée à ces ménages pour en identifier d'autres.

De même, il n'y a pas d'élément contrefactuel pour mesurer les effets de l'intervention. Cependant, nous proposons une approche historique afin de capter les perceptions avant et après l'intervention. Pendant les focus groups, les questions historiques (avant et après) sont posées pour résoudre ce problème.

TABLEAU 7.
Limitations possibles de l'évaluation et mesures d'atténuation prévues

Possible limitations	Mesures d'atténuation prévue
Absence d'une base de données ou liste des femmes pour extraire l'échantillon quantitatif à des fins d'enquête	La technique de boule de neige a été utilisée pour identifier les bénéficiaires
Zones rurales où l'accès à l'électricité est très faible, interruptions lors des appels du fait de la décharge des batteries des portables.	Rappeler les cibles plusieurs fois pour s'assurer d'avoir toutes les informations, en collaboration avec les partenaires de mise en œuvre, procéder au remplacement des enquêteurs définitivement absents et de certains sites inaccessibles.
La collecte de données sur le terrain en présentiel peut révéler que les personnes à interroger sont absentes	Deux (2) visites ont été réalisées. Une première visite est effectuée par l'enquêteur. Si la personne à interroger est présente, l'entretien a été réalisé, si non une seconde visite est nécessaire afin de répondre au questionnaire. Mais si l'absence est prolongée, la personne est remplacée.
Difficultés liées à la COVID-19	Les entretiens avec les informateurs clés ont pu se faire en ligne et les entretiens physiques ou en personne ont été faits en respectant les gestes barrières : port de cache nez et distanciation d'au moins 1 à 2 mètres
Difficultés liées à l'insécurité	La sélection des zones d'enquête a tenu compte de l'existence d'un niveau d'insécurité élevé ou de zone à risque d'insécurité. La région de Gao a été exclue de l'enquête à cause de l'accès difficile. La plupart des enquêteurs proviennent des zones d'enquête et connaissent les zones d'insécurité.

L'analyse des données collectées a été faite par critère, et est basée sur les questions évaluatives récapitulées dans la matrice d'évaluation ci-dessous. Cette matrice est un outil de synthèse qui lie toutes les questions de

l'évaluation à la façon dont le jugement a été étayé (indicateurs), aux sources d'information, aux méthodes de collecte des données et aux hypothèses. Elle est présentée en annexe.



6

CONSTATATIONS PRINCIPALES PAR CRITÈRE

VI. CONSTATATIONS PRINCIPALES PAR CRITÈRE

Les constatations suivantes découlent de l'approche méthodologique proposée, qui a exploité les différentes données primaires recueillies auprès des cibles échantillonnées, ainsi que les données secondaires de routine d'ONU Femmes Mali et de ses partenaires de mise en œuvre. Ces constats sont identifiés selon les critères retenus pour cette évaluation.

6.1. Pertinence



Groupement de femmes de Boidiè dans leur périmètre maraîcher, mars 2018, crédit ONU Femmes



Parcelle attribuée aux femmes de Dugukouna (04ha) par le chef de village, mars 2018, crédit ONU Femmes

Les éléments suivants sous-tendent cette analyse.

6.1.1. Lien entre le choix des activités et les problèmes liés au genre identifiés dans le contexte programmatique de ce programme

CONSTAT 1 : LES ACTIVITÉS DÉVELOPPÉES PAR LE PROGRAMME AGRIFED SONT LIÉES AUX PROBLÈMES DE GENRE IDENTIFIÉS LORS DE LA PHASE PROGRAMMATIQUE.

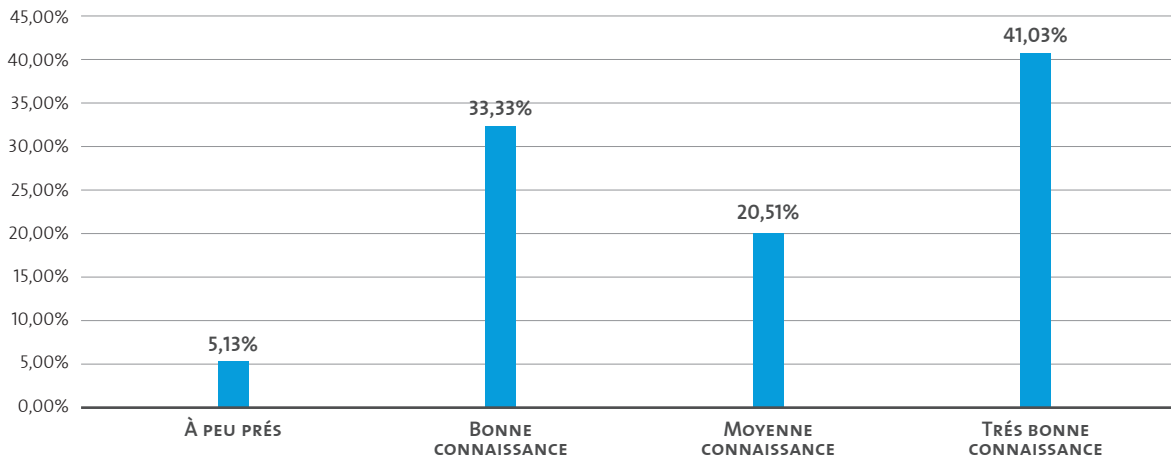
Ce constat répond à la Q1.

Les groupements de femmes connaissent bien ONU Femmes et ses activités. Selon le graphique suivant

74,36 % des groupements de femmes ont une bonne connaissance des activités d'ONU Femmes.

TABLEAU 8.

Connaissance des activités d'ONU Femmes par la communauté



Source : données d'enquêtes, 2022

Les femmes indiquent que les activités d'AgriFeD sont le maraîchage, le renforcement de capacité, l'accès à la terre, la donation d'animaux pour l'élevage d'embouche, la donation de semences d'oignon, d'échalote, de pommes de terre et de kits agricoles, l'accompagnement et l'appui conseil, la donation de moyens de transport (tricycles), et la transformation des productions maraîchères. Les activités mises en place ont été la construction de hangars pour la vente des produits, les dons de semences, la formation sur les techniques agricoles, ainsi que la formation sur les bonnes pratiques agricoles, la fourniture de semence, et la formation en marketing.

Les activités du programme ont également été la recherche de terre cultivable pour les femmes, l'octroi de semences de qualité, la facilitation de l'accès à l'eau, la formation aux techniques de production, le financement des groupements de femmes, et les techniques de culture de la pomme de terre.

Les problèmes spécifiques auxquels les hommes et les femmes étaient confrontés lors de l'élaboration du programme étaient liés à l'accès aux parcelles pour les femmes, les problèmes d'organisation des femmes, l'accès à la terre et à l'eau, aux grillages, aux

semences, au matériel de production, aux moyens de transport et aux hangars sur le marché pour que les femmes puissent vendre leurs productions, ainsi que le financement des activités. Se posaient également les problèmes d'accès aux périmètres maraîchers, de mobilisation des hommes et des femmes, les formations en techniques de gestion, le problème d'attribution des terres aux femmes et aux jeunes, et les techniques de cultures maraîchères des groupements de femmes. Voici la déclaration du groupement de femmes de Boidiè : « **Il y a environ 5 ans, nous avons des grandes difficultés sur le plan de l'accès des femmes aux moyens de production (accès à l'eau, à la terre et aux semences, accès au financement, accès au marché, élargissement des adductions d'eau)** ».

Au total, 100 % des personnes dans les focus groups (femmes, hommes, personnes handicapées, veufs/veuves, personnes appartenant à des minorités ethniques et peuples autochtones) déclarent que les interventions/activités d'ONU Femmes et ses partenaires ont abordé leurs besoins et priorités, qui sont l'accès à la terre, aux semences, aux kits et à la formation en maraîchage et aux marchés. Les bénéficiaires sont les groupements de femmes, les agriculteurs (femmes et hommes).

6.1.2. Pertinence du choix des partenaires par rapport à la situation des femmes et des groupes marginalisés

CONSTAT 2 : LES INTERVENTIONS DES PARTENAIRES SONT BIEN ADAPTÉES AUX BESOINS DES FEMMES ET DES GROUPES MARGINALISÉS.

Ce constat répond à la Q2.

Les interventions/activités d'ONU Femmes et ses partenaires sont adaptées à leurs besoins et priorités. Les entretiens au niveau des focus groups révèlent une grande satisfaction pour chacune des activités et interventions d'ONU Femmes et de ses partenaires (environ 76,92%). Les partenaires n'ont pas collaboré avec

d'autres structures et il n'existe pas de structures ou de personnes n'ayant pas été prise en compte alors qu'elles devaient normalement bénéficier des interventions du programme. Tous les groupes vulnérables ont été atteints par les interventions d'ONU Femmes. Le tableau suivant fournit les appréciations.

TABLEAU 9.
Pertinence des interventions par types de bénéficiaires

Types de bénéficiaires	Appréciation de la pertinence en %	
	Oui	Non
Hommes	84,63	5,37
Femmes	100	0
Communauté	97,44	2,56
Handicapés	94,87	5,13
Veuf/veuves	94,87	5,13
Personnes appartenant à des minorités ethniques et peuples les autochtones	94,87	5,13

Source : données de terrain, 2022.

6.1.3. Existence d'un partenariat de travail

CONSTAT 3 : IL EXISTE UN PARTENARIAT ENTRE ONU FEMMES ET SES PARTENAIRES AVEC DES CONTRATS DÉFINISSANT LES MANDANTS DE TRAVAIL DE FAÇON CLAIRE.

Ce constat répond à la Q2.

Pour la mise en œuvre directe des activités au niveau du terrain, ONU Femmes a établi des partenariats avec d'autres agences des Nations Unies (FAO et PAM). Il y a eu des partenariats avec des ONG locales et internationales, tels que Groupe d'Animation et d'Action au Sahel (GAAS Mali), l'Association Malienne de l'Éveil au Développement Durable (AMEDD), Conseils et Appui à l'Éducation à la Base (CAEB), International Relief and Development (IRD)/Blumont, une institution financière

privée (la Banque Nationale de développement Agricole (BNDA)), et des agences gouvernementales et des structures de recherche étatique, notamment l'Agence des Technologies de l'Information et de la Communication (AGETIC) et l'Institut d'Économie Rurale (IER). Ces contrats ont été établis après une évaluation d'ONU Femmes visant à apprécier les capacités des différentes organisations à mener les activités du projet.

Des partenariats privé-privé ont été créés entre les organisations paysannes et des acteurs du secteur privé comme les agro-commerçants (par exemple Éléphant Vert, Mali Shi, etc.)

Les ONG AMEDD, CAEB, GAAS-MALI et IRD/BLUMONT ont la responsabilité d'assurer une meilleure prise en compte du genre dans les activités d'appui des populations au renforcement de la capacité de résilience face aux défis liés aux changements climatiques, le renforcement des capacités techniques, l'accès à la terre, l'accès au financement et le réseautage commercial.

L'**IER** était responsable de sélectionner des variétés améliorées de semences et d'assurer la formation des formateurs aux nouvelles techniques agricoles, et l'élaboration de support technique pour la dissémination des informations sur les bonnes pratiques agricoles. Par ailleurs, l'institut avait aussi pour mandat d'assurer les formations sur la transformation agroalimentaire, d'appuyer la mise en place de sites maraichers et d'autres espaces de conservation et de commercialisation de produits agricoles. **L'AGETIC et les différents ministères concernés** ont servi d'ancrage

institutionnel et ont influé aussi sur les politiques, les pratiques et les investissements à travers les leçons apprises du programme AgriFeD. La BNDA et les autres acteurs du secteur privé interviennent comme facilitateur d'accès aux ressources des groupements et/ou coopératives des femmes pour un partenariat privé-privé.

Éléphant vert est fournisseur d'engrais bio favorable aux cultures maraîchères, et Mali Shi est une entreprise privée travaillant dans le secteur de la transformation agroalimentaire qui a facilité l'accès des femmes aux marchés à travers l'achat d'amande de karité.

Au niveau du Système des Nations Unies, en collaboration avec la FAO et le PAM, le programme contribue à faciliter l'accès aux nouvelles techniques et technologies agricoles ainsi qu'aux études pour améliorer leur processus décisionnel. Par exemple, la FAO a contribué à l'installation d'un système d'irrigation fonctionnant à l'énergie solaire dans la région de Mopti. Une étude conjointe sur « Genre, Accès et Utilisation des Services de Crédit, de Capitaux et d'Assurance au Mali » a également été réalisée en partenariat avec le PAM.

6.1.4. Pertinence des cibles identifiées

CONSTAT 4 : AGRIFED EST INTERVENU EN CIBLANT LES GROUPEMENTS DE FEMMES, LES JEUNES, LES SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES DES FEMMES QUI EN AVAIENT BESOIN, MAIS D'AUTRES STRUCTURES RÉCLAMENT L'EXTENSION DES INTERVENTIONS.

Ce constat répond à la Q3.

Toutes les cibles identifiées étaient vraiment pertinentes. Ces cibles sont les groupements de femmes, les jeunes, les sociétés coopérative des femmes car dans ces regroupements villageois, il existe des personnes vulnérables, des veuves et aussi des minorités ethniques. Aucune structure ou personne qui devait normalement bénéficier des interventions du programme n'a pas

été prise en compte. En revanche, le service local de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille ainsi que les veuves n'ont pas été totalement pris en compte lors de la mise en œuvre du programme. Ils ont exprimé le besoin d'être pris en compte lors des interventions futures.

6.1.5. Dynamiques des besoins et problèmes identifiés au départ

CONSTAT 5 : LES INTERVENTIONS DU PROGRAMME ONT DIMINUÉ LES BESOINS ET LES PROBLÈMES IDENTIFIÉS AUPRÈS DES CIBLES.

Ce constat répond à la Q4 et Q5.

Le programme est intervenu dans trois domaines prioritaires. Au niveau de chaque domaine d'intervention,

les bénéficiaires affirment qu'il y a eu une nette amélioration par rapport la situation de départ.

Accès à la terre et aux autres facteurs de production

Selon les discussions avec les focus groups, le problème de l'accès à la terre a vraiment diminué, grâce à l'intervention du programme et l'implication des autorités locales : maires et chefs coutumiers.

Accès à un dispositif de financement adapté à leurs besoins (oignon, échalote et pomme de terre)

De façon générale, les problèmes liés au dispositif de financement ont diminué grâce à AgriFeD qui a permis à la BNDA de financer les activités des groupements de femmes.

Accompagnement par un dispositif de renforcement de capacités et d'appui-conseil

Les femmes ont bénéficié de nombreuses formations en production maraichère, marketing, et de renforcement des capacités et d'appui-conseil.

En cas d'évolution de ces derniers, quelle a été la capacité de réactivité du programme face aux changements et à l'émergence d'autres besoins et priorités ?

Le programme a facilité la mise en place d'un réseau de productrices parmi les femmes de la région. L'amélioration des conditions de vie dans les foyers et dans la communauté a beaucoup contribué à l'autonomie et à l'égalité des sexes.

Les activités appuyées par le programme AgriFeD ont bénéficié d'autres partenaires, tels que le service agriculture de Mercy Corps. Le programme a permis aux femmes d'être actives et autonomes au sein de leur famille et dans la communauté.

Le programme leur a toujours fourni de meilleures méthodes ou techniques, même inattendues, pour améliorer leurs cultures face aux changements climatiques. Le programme a aussi diminué la coupe de bois pour faire du charbon, et les filles vont plus rarement en ville chercher un emploi. Les activités du programme leur montrent le chemin du changement.

Le programme a été intéressant, bénéfique, et excellent face aux changements émergents des femmes. Celles-ci sont de plus en plus autonomes et responsables, que ce soit dans leur famille ou dans la communauté.

6.1.6. Compactibilité des activités et des résultats du programme avec les objectifs nationaux et leur réalisation

CONSTAT 6 : AGRIFED EST INTERVENU EN DÉVELOPPANT DES ACTIVITÉS QUI SONT EN ADÉQUATION AVEC LES BESOINS ET LES PRIORITÉS NATIONALES DU MALI ET DE SA POPULATION.

Ce constat répond à la Q6.

Au niveau national, l'objectif spécifique du CREDD 2016-2018 est de promouvoir une agriculture intensive, diversifiée et durable, assurant l'autosuffisance alimentaire, et compétitive sur les marchés régionaux et internationaux, et celui de 2019-2023 est d'améliorer la capacité d'adaptation des populations et la résilience des systèmes.

La Loi d'Orientation Agricole (LOA, 2006) a fait une place de choix aux femmes dans l'accès et la sécurisation de la terre à travers les dispositions du chapitre II, notamment les articles **75, 76, 77 et 78, qui** traitent de la discrimination positive en faveur des femmes et des jeunes par rapport à l'accès à la terre à travers des documents structurants. La Loi sur le Foncier Agricole (LFA 2017) renforce ces dispositions. L'article 13 de la loi stipule que « L'État et les collectivités territoriales veillent à assurer aux différentes catégories d'exploitants agricoles et promoteurs d'entreprises agricoles un accès

équitable aux terres foncières agricoles ». Elle insiste sur le fait qu'au moins 15 % des aménagements fonciers de l'État ou des collectivités territoriales doivent être affectés aux groupements et associations de femmes et de jeunes dans les zones concernées.

De façon globale, les objectifs nationaux sont l'autonomisation, la lutte contre les changements climatiques et la lutte contre la malnutrition. Ces problèmes cadrent bien avec les préoccupations des femmes qui souhaitent avoir accès à des semences améliorées, à l'eau et aux mécanismes de financement de l'agriculture.

Les objectifs et les résultats nationaux en matière d'accès des femmes aux facteurs de production visent à mieux les former par rapport aux changements climatiques. Un exemple avec la déclaration du 3^{ème} adjoint au maire de Diédiéni à Kolokani dans la région de Koulikoro : « **Oui,**

le programme est compatible avec leurs objectifs et les résultats obtenus. Étant le 3^{ème} adjoint au maire, je n'ai jamais vu un programme aussi efficace que le programme AgriFeD ; il répond aux besoins des femmes et ses résultats sont extraordinaires ».

Pour les groupes de discussion de Tioribougou dans la région de Koulikoro, les activités et les résultats du programme sont compatibles avec les objectifs et les résultats nationaux car cela a permis aux femmes d'être autonomes et actives dans le développement social et économique, ainsi que de pouvoir mieux lutter contre le changement climatique.

6.1.7. Articulation de la conception du programme dans une structure cohérente, et conformité avec les conventions et accords internationaux portant sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes

CONSTAT 6.2 : LA CONCEPTION DU PROGRAMME A ÉTÉ ARTICULÉE DANS UNE STRUCTURE COHÉRENTE ET CONFORME AVEC LES CONVENTIONS ET ACCORDS INTERNATIONAUX PORTANT SUR L'ÉGALITÉ DES SEXES ET L'AUTONOMISATION DES FEMMES.

Ce constat répond à la Q7.

Le programme a été coordonné par ONU Femmes et mis en œuvre par différents partenaires gouvernementaux notamment (i) le Gouvernement et ses départements aux niveaux centraux et décentralisés (les départements ministériels en charge de l'Agriculture) ; (ii) le ministère de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement durable, le ministère de l'Économie Numérique et de la Prospective, les agences AGEFAU et AGETIC ; (iii) les autres agences du Système des Nations Unies : plusieurs agences des Nations Unies,

notamment la FAO, le PAM, le PNUD, l'UNCDF ; (iii) les autres partenaires de mise en œuvre : on note également le partenariat avec les ONG GAAS-Mali, IRD/Blumont, AMEDD et CAEB et ; (v) les partenaires du secteur privé : BNDA, agence de microfinance, agro-commerçants. Il a été conçu en consultant les parties prenantes que sont les autorités locales, les chefs coutumiers, et les chefs de ménages. Les dispositions de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes ont été prises en compte.

6.1.8. Clarté de l'articulation de la définition du but et des résultats

CONSTAT 7 : LE BUT ET LES RÉSULTATS SONT BIEN ARTICULÉS ET BIEN COMPRIS DES PARTENAIRES DE MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME GRÂCE AUX FORMATIONS OFFERTES PAR ONU FEMMES.

Ce constat répond à la Q8.

Le but visé par le programme est d'accompagner les femmes, surtout celles vivant en milieu rural, pour qu'elles deviennent de vraies actrices des filières oignon, échalote, et pomme de terre dans 4 régions agricoles du Mali : Kayes, Sikasso, Mopti et Gao. Les régions de Ségou et de Koulikoro ont aussi été ajoutées aux zones d'intervention du programme compte tenu des potentiels d'accroissement des revenus des femmes dans ces régions.

Les résultats du programme sont au nombre de quatre (04) :

→ **Résultat 1** : les femmes exploitantes agricoles et transformatrices des produits ciblés (l'oignon,

l'échalote et la pomme de terre) ont un meilleur accès à la terre et aux autres facteurs de production ;

→ **Résultat 2** : les femmes exploitantes agricoles et transformatrices des produits ont accès à un dispositif de financement adapté à leurs besoins (l'oignon, l'échalote et la pomme de terre) ;

→ **Résultat 3** : les femmes exploitantes agricoles et transformatrices des produits bénéficient d'un accompagnement par un dispositif de renforcement de capacités et d'appui-conseil ;

→ **Résultat 4** : le programme est géré avec efficacité et efficience.

Ces résultats sont en lien avec le but visé. Les parties prenantes ont bien compris le but, les objectifs et les résultats obtenus. Les partenaires de mise en œuvre maîtrisent bien leur travail et ont été bien formés par

ONU Femmes sur les résultats attendus du programme. Les stratégies sont bien définies, ce qui a abouti aux résultats que les femmes ont obtenu.

6.2. Efficacité



Dispositif de pompage solaire et de stockage offert par le programme AgriFeD en partenariat avec la FAO au groupement de femmes de Médinacoura, région de Mopti, septembre 2018, crédit ONU Femmes



Périmètre maraîcher sécurisé pour les groupements de femmes "Musow YiriWa Sènè MYS" dans la région de Sikasso, crédit ONU Femmes

Les points suivants ont été investigués.

6.2.1. Contributions des stratégies et des partenaires de mise en œuvre à la réalisation des résultats

CONSTAT 8 : LES PARTENARIATS ONT PERMIS D'AMÉLIORER L'EFFICACITÉ DU PROGRAMME GRÂCE LA SYNERGIE D'ACTION ET À LA COMPLÉMENTARITÉ DES ACTIONS SUR LE TERRAIN.

Ce constat répond à la Q9 et Q10.

L'approche de faire-faire a été adoptée au vu du contexte du Mali, et a été bien décrite dans la stratégie de mise en œuvre du programme, en mettant le renforcement continu des capacités au centre de l'intervention. Certaines activités clés ont été réalisées directement par ONU Femmes tout en communiquant constamment sur les engagements pour celles confiées aux partenaires. Le processus de sensibilisation et de plaidoyer ont contribué à l'efficacité du programme. Pour une meilleure sécurisation foncière, grâce à la stratégie de partenariat, ONU Femmes a procédé à l'aménagement de certains sites en clôturant les parcelles, ce qui sécurise non seulement la parcelle en termes légal mais aussi contre la divagation des animaux.

Chaque partenaire est intervenu dans une zone qui lui a été attribué. L'ONG AMEDD est intervenue dans les régions de Ségou, Sikasso, alors que CAEB est intervenue à Koulikoro, Kayes et Mopti. Nous n'avons pas noté de chevauchement, ni de duplication des actions du programme. Le programme a ainsi maintenu les échanges en ligne et par téléphone avec les différents partenaires des zones inaccessibles afin de déterminer les défis de mise en œuvre et proposer des solutions alternatives. L'accent a été mis sur l'utilisation du numérique pour favoriser les renforcements de capacité et les échanges. Les réunions de présentation des résultats et de renforcement de capacité ont été des occasions pour les partenaires de partager leurs expériences et leçons apprises.

CONSTAT 9 : DE BONS RÉSULTATS ONT ÉTÉ ATTEINTS ET LE PROGRAMME A ATTEINT LE NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES FIXÉ AU DÉPART.

Ce constat répond à la Q11.

6.2.2. Résultats satisfaisants par rapport aux objectifs fixés

Le tableau ci-après montre les résultats obtenus par domaine d'intervention.

TABLEAU 10.
Résultats obtenus par rapport aux cibles fixées

Résultats attendus (outputs)	Indicateurs	Baseline	Cible	Statut des indicateurs 2021
Résultat 1 : les femmes exploitantes agricoles et transformatrices des produits ciblés ont un meilleur accès à la terre et aux autres facteurs de production	% de femmes agricultrices ayant accès à la terre	5%	30%	93,84 %
Résultat 2 : les femmes exploitantes agricoles et transformatrices des produits ont accès à un dispositif de financement adapté à leurs besoins	% de femmes ayant accès aux ressources des institutions financières pour mener leur activité	5%	60%	96,80 %
Résultats 3 : les femmes exploitantes agricoles et transformatrices des produits bénéficient d'un accompagnement par un dispositif de renforcement de capacité et d'appui conseil	% de femmes qui utilisent les notions reçues dans les formations pour améliorer la qualité de leurs produits	0%	80%	94,52 %
Résultat 4 : le programme est géré avec efficacité et efficience	Qualité des données disponibles pour une gestion dynamique du projet et mise en œuvre de mesures de correction des activités si nécessaire	Une étude indépendante publiée dans un journal académique sur la base des informations enregistrées par la plateforme « Buy from Women »		Non disponible
	Évaluation de la possibilité de réaliser le projet à une plus grande échelle	Évaluation finale		100%

Source : données d'enquête de terrain, 2022

Au niveau des quatre résultats, les atteintes ont dépassé celles qui étaient prévues ou ciblées. Voici les réalisations par résultat :

Résultat 1 : les femmes exploitantes agricoles et transformatrices des produits ciblés ont un meilleur accès à la terre et aux autres facteurs de production

- Au moins 4005 femmes rurales ont acquis de nouvelles connaissances sur le processus de mise en place de chartes de gestion foncière et leur contenu.
- 17 chartes de gestion foncière ont été signées par les communautés bénéficiaires grâce à l'accompagnement du programme.
- 349,822 ha acquis pour 137 groupements de 12 146 femmes dans les différentes régions d'intervention du programme.
- 263,72 ha sécurisés pour 125 groupements de 10 742 femmes à travers l'accompagnement par les ONG partenaires des chefs coutumiers et services administratifs.
- 13 704 femmes rurales soit 51,63 % ont bénéficié d'infrastructures aménagées pour accroître leur résilience aux effets des changements climatiques.
- 12 146 bénéficiaires de 137 groupements de femmes ont acquis 349,822 ha d'espace de production agricole.
- 33,69 ha de périmètres maraichers mis à la disposition des groupements de femmes bénéficiaires du programme.
- 19 puits individuels dotés en moyens d'exhaure solaire bénéficient à 19 femmes engagées dans des cultures de contre-saison et d'autres activités agricoles.

Résultat 2 : les femmes exploitantes agricoles et transformatrices des produits ont accès à un dispositif de financement adapté à leurs besoins

- Une étude conjointe menée par ONU Femmes et le PAM ont permis d'obtenir des informations qualitatives et quantitatives sensibles au genre sur les marchés et les raisons liées aux difficultés d'accès des couches défavorisées (jeunes et femmes) aux services financiers, ce qui permis d'ajuster la stratégie d'appui sur cet axe.
- Un mécanisme de financement mis en place à travers le partenariat avec la BNDA pour le financement pour les aménagements agricoles et le matériel/les équipements solaires et les intrants. Cet acquis intègre aussi l'appui de l'Agence Française de Développement qui a pris en charge l'apport personnel des groupements bénéficiaires à hauteur de 30 % du coût de l'investissement, sur la base des conditions discutées pour un taux d'intérêt négocié de 8 %, soit moins que les 12 % normalement appliqués pour ce genre de financement.
- Accès de 6714 femmes bénéficiaires du programme à un financement total de 278 430 950 FCFA. Les financements acquis ont permis de réaliser des aménagements agricoles, la création d'une unité de transformation (construction des bâtiments de transformation, équipements de transformation, moyens de transport et équipements solaires, achats d'intrants agricoles, achat de céréales pour le stockage et la revente).

Résultat 3 : les femmes exploitantes agricoles et transformatrices des produits bénéficient d'un l'accompagnement par un dispositif de renforcement de capacités et d'appui-conseil

- 7 vidéos ont été produites sur des modules de formation technique en lien avec les pratiques agricoles durables pour 22 702 femmes rurales, soit 85,53 % des bénéficiaires. Leurs connaissances sur les pratiques agricoles ont été développées grâce aux centres d'Immersion de Bonnes Pratiques Agricoles Climato-Intelligentes (IBPACI), et aux formations et à l'accompagnement sur des pratiques agroécologiques adaptées aux changements climatiques.
- 13 910 femmes, soit 52,41 % des membres de groupements bénéficiaires, ont acquis et renforcé leurs connaissances à travers plusieurs sessions de renforcement de capacité et d'accompagnement sur la transformation pour améliorer leurs produits.
- 17 979 femmes bénéficiaires ont eu accès à 60 moyens de transports (42 tricycles et 18 charrettes) pour l'acheminement des produits agricoles.
- 1509 femmes bénéficiaires du programme ont eu accès à 7 magasins de stockage et de conservation d'échalotes, d'oignons et de céréales.
- 8602 femmes ont renforcé leurs capacités de ventes grâce à la mise à disposition de 20 infrastructures de commercialisation. Une étude sur le circuit de commercialisation des produits ciblés a été réalisée.
- 7571 bénéficiaires de 91 groupements appuyés par le programme ont généré globalement un chiffre d'affaires de 1 031 993 491 FCFA à travers la commercialisation des produits maraichers et d'autres produits.
- 1436,22 tonnes d'amandes vendues pour 373 346 305 FCFA de chiffre d'affaires généré par les groupements bénéficiaires de la filière karité à travers le partenariat tripartite ONU Femmes, MPFEF et Mali Shi.

Résultat 4 : le programme est géré avec efficacité et efficience

- 2243 femmes ont bénéficié de la mise en place de trois (3) nouveaux centres BFW dans la région de Ségou ; 1495 femmes sont enregistrées sur la plateforme ainsi que 28 coopératives, 13 fournisseurs, et 24 transformatrices, et 17 missions de l'équipe de gestion de AgriFeD ont été réalisées pour le suivi de la mise en œuvre des plans des partenaires et de l'appropriation des bénéficiaires. L'évaluation à mi-parcours du programme a permis de faire ressortir des constats importants concernant les impacts du programme sur les femmes rurales et de fournir des recommandations importantes pour la réalisation des résultats clés ; 2 rencontres de capitalisation ont été organisées à Bamako afin d'obtenir des orientations stratégiques pour la nouvelle phase du programme AgriFeD, et une évaluation à mi-parcours du programme a été réalisée.
- De même, le nombre de bénéficiaires réellement touchés par le programme a dépassé celui prévu. Le programme devait atteindre 25 000 bénéficiaires, mais en réalité 26 543 bénéficiaires ont été touchés. Le tableau ci-après montre le nombre de bénéficiaires atteints par filière.

TABLEAU 11.**Nombre de bénéficiaires atteints par le programme**

Types de bénéficiaires	Nombres
Maraîchères	14 668
Productrices d'amandes de karité	8139
Productrices de riz	2110
Bénéficiaires Action Qatar et ONU Femmes	1626
Total	26 543

Source : liste finale des bénéficiaires enregistrés, données de terrain

La filière karité a été prise en compte à travers le partenariat avec le ministère de la Promotion de la femme et l'entreprise Mali Shi, qui a touché 14 668 bénéficiaires. La filière du riz a été abordée pour appuyer la transformation agroalimentaire, 2110 bénéficiaires ont été touchés. 1626 personnes ont

bénéficié de la case de conservation réalisée dans la zone de l'Office des périmètres d'irrigués de Baguineda en partenariat avec l'IER.

Les résultats atteints au niveau du foncier sont consignés dans le tableau suivant.

TABLEAU 12.**Situation foncière**

Éléments	Superficie (ha)	Nombre de groupements	Nombre de femmes
Total des acquisitions	349,822	137	12 146
Total sécurisé	263,72	125	10 742

Source : BDD Foncier, novembre 2021

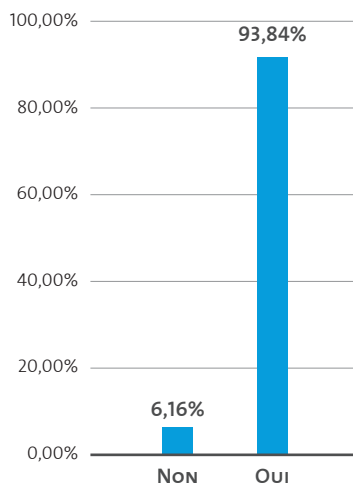
Il est à noter que des espaces « Sinignesigui blo », ou vestibule du développement, ont été instaurés dans certaines localités où la question est sensible. Grâce à un dialogue interactif entre les autorités et les femmes, ces espaces ont permis de lever des tabous et d'aboutir à des engagements plus forts, notamment de certains préfets sur la question de la prise en compte des femmes dans l'accès au foncier agricole et la sécurisation. Ces actions ont abouti à l'adhésion de 36 communes, dont 19 communes ont établi des chartes de gestion foncière sensible au genre, mais un faible suivi a été constaté quant à l'applicabilité des chartes.

En moyenne, 94 % des bénéficiaires déclarent avoir bénéficié des interventions du programme. Par type d'intervention, les appréciations sont résumées dans le tableau qui suit.

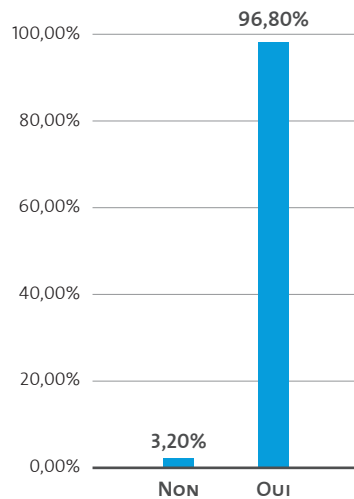
TABEAU 13.

Appréciations des bénéficiaires par type d'intervention reçue

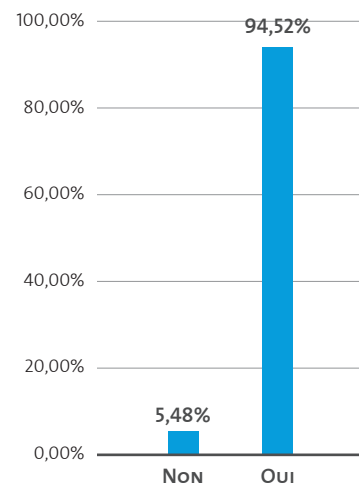
Accès à la terre et aux autres facteurs de production



Accès à un dispositif de financement adapté à leurs besoins (l'oignon, l'échalotte et la pomme de terre)



Accompagnement par un dispositif de renforcement de capacités et d'appui-conseil



Source : données d'enquêtes de terrain, 2022

La plupart des femmes des groupements ont bénéficié du financement de la BNDA. Elles ont également accès à la terre et à un accompagnement en gestion pour leurs associations.

Les participants au focus groups de Kolokani dans la région de Koulikoro ont déclaré que « **de bons résultats ont été atteints mais ils demandent que le programme continue, car cela aidera d'autres femmes à intégrer le programme** ».

6.2.3. Les causes de la réalisation et de la non-réalisation des résultats escomptés

CONSTAT 10 : IL N'Y A PAS DE CAUSES MAJEURES DE LA NON-RÉALISATION DES RÉSULTATS, DE BONS RÉSULTATS SATISFAISANTS ONT ÉTÉ ATTEINTS.

Ce constat répond à la Q12.

La Covid-19 n'a pas affecté totalement les activités. Mais celles-ci ont diminué ainsi que la diminution des ventes des produits agricoles. Les dimensions (domaines/activités) les plus affectées dans le cadre des composantes du Programme ont été le financement et l'accompagnement, les formations qui se sont

ralenties, et les femmes qui avaient peur d'aller vendre les productions maraîchères sur le marché.

La réalisation des résultats est due en grande partie à l'implication des partenaires dans la réussite des objectifs.

6.2.4. Attribution des changements ou des progrès réalisés par le programme

CONSTAT 11 : LE PROGRAMME A PERMIS AUX BÉNÉFICIAIRES DE GÉNÉRER DES REVENUS POUR FAIRE À LEUR BESOINS FAMILIAUX GRÂCE À UN ACCÈS SÉCURISÉ À LA TERRE, À UN DISPOSITIF DE FINANCEMENT ET D'APPUI-CONSEIL.

Ce constat répond à la Q13.

AgriFeD a contribué énormément aux changements positifs observés au niveau des bénéficiaires. AgriFeD a permis l'autosuffisance alimentaire, l'amélioration des conditions de vie des ménages, l'accès à des soins de qualité, et l'assurance d'une bonne éducation pour

les enfants. Les femmes ont des ressources qui leur permettent d'assurer l'éducation de leurs enfants. Le tableau suivant indique l'évolution des quantités vendues d'oignons, d'échalottes et de pommes de terre.

TABLEAU 14.
Quantités vendues par le groupement MYS-AMEDD

Éléments	Quantités vendues (kg)		
	Oignon	Échalotte	Pomme de terre
2018-2019	382 472	404 978	23 638
2019-2020	613 872	938 049	31 540

Source : bases de données MYS AMEDD, 2018-2020

Le programme a renforcé les activités de production des femmes et elles se maintiennent durablement dans la communauté. Il leur a permis de gagner des revenus. Le renforcement des capacités par l'adaptation d'une bonne pratique agricole, l'approvisionnement de la population en bons produits agricoles 100 % bio et à bon prix est une réalité. Les groupements et coopératives de femmes maîtrisent désormais les

techniques de maraichage. La santé maternelle et de l'enfant et la vie des femmes dans les foyers se sont améliorées. Le changement positif important est que les filles ne partent plus en exode rural, leur immigration a diminué et les bénéficiaires du programme parviennent à faire face aux besoins dans la communauté grâce à leurs activités génératrices de revenus.

6.2.5. Gestion des ressources et des risques pour la réalisation des résultats

CONSTAT 12 : LA GESTION DES RESSOURCES ET DES RISQUES SONT CONFORMES AUX PROCÉDURES ADMINISTRATIVES D'ONU FEMMES. SEULE L'INSÉCURITÉ A ÉTÉ UN RISQUE, MAIS LES ACTIONS DE SENSIBILISATION ONT ÉTÉ DES MESURES D'ATTÉNUATION.

Ce constat répond à la Q14.

Les procédures administratives des partenaires de mise en œuvre du programme sont conformes à celles d'ONU Femmes. Il n'y a pas de risques identifiés, mais il y a parfois eu des mésententes liées à l'attribution du périmètre maraîcher et de l'insécurité dans certaines zones du programme. La rareté de la semence de la

pomme de terre est due à un retard de distribution des ONG qui fournissent ces semences. Les mesures d'atténuation développées ont été la sensibilisation, l'information et l'implication de toute la communauté et l'anticipation de l'envoi des semences le plus tôt possible.

CONSTAT 13 : UN SYSTÈME DE GESTION AXÉE SUR LES RÉSULTATS A ÉTÉ INSTAURÉ ENTRE LES PARTENAIRES ET ONU FEMMES.

Ce constat répond à la Q15.

6.2.6. Établissement d'un système de Gestion axée sur les résultats (GAR) par les partenaires d'implémentation et mise en œuvre en lien avec le système de GAR global du Bureau Pays

AgriFeD intervient avec différents partenaires, notamment les ONG, la société civile et un centre de recherche. Au début du programme, un canevas de rapport a été mis en place pour pouvoir prendre en compte les besoins d'information. Un renforcement des capacités des différents partenaires a été fait sur la GAR. Les fiches de collecte de données sont élaborées par ONU Femmes et partagées aux partenaires de mise en œuvre pour recueillir les données.

À travers les échanges et les informations recueillies auprès des informateurs clés, notamment les chargés de suivi-évaluation et les différents chefs de projet, il existe un système de suivi-évaluation basé sur la GAR

mais qui a comporté certains défis. Par exemple, les différentes fiches de collecte ne sont pas accompagnées d'instructions facilitant la collecte des informations attendues pour chaque question. Le défi sécuritaire, qui ne permet pas le suivi des activités dans certaines localités, rend difficile la remontée des informations dans certaines localités. Mais des efforts ont été faits par ONU Femmes pour améliorer le système de Suivi et Évaluation (S&E) à travers les constats faits lors des missions de suivi, ce qui a conduit à l'amélioration de certaines fiches de collecte pour répondre aux besoins d'informations et prendre des mesures correctives dans la mise en œuvre des activités du projet.

6.2.7. Les retombées de l'intervention - prévues et imprévues, positives et négatives - y compris les effets sociaux, économiques, environnementaux

CONSTAT 14 : LE PROGRAMME A PERMIS D'INTÉGRER LES FEMMES DANS LES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES DANS UN CONTEXTE DE CHANGEMENT CLIMATIQUE. ELLES CONTRIBUENT À LA CHARGE ET AUX DÉPENSES DE LA FAMILLE.

Ce constat répond à la Q16.

Le programme AgriFeD a permis l'intégration massive des femmes dans les activités de la commune. Les femmes se sont développées, elles s'aident mutuellement via la caisse de leur groupement en plus des formations reçues. Elles bénéficient de l'amélioration de leur alimentation, d'une production de la qualité et de l'augmentation de leurs revenus.

Elles ont également accès à la terre, au renforcement des capacités en matière de bonnes pratiques agricoles, de marketing et de mobilisation des ressources. Les retombées de l'intervention sont le renforcement du

tissu social, de la sécurité alimentaire, ce qui évite les jeunes filles de partir en exode rural. Le programme a renforcé l'autonomie des femmes en matière de maraîchage, de changement climatique et elles ne coupent plus de bois.

Il y a eu également une bonne implication des femmes dans les foyers car elles contribuent à la charge et aux dépenses de la famille à travers les bénéfices de la production agricole. Ainsi, les familles et toute la communauté en profitent grâce à des produits de qualité et moins chers.

6.2.8. Bénéfices des changements apportés par le programme aux populations cibles

CONSTAT 15 : LES FEMMES, LES JEUNES ET LES PERSONNES MARGINALISÉES SONT LES PRINCIPAUX BÉNÉFICIAIRES DU PROGRAMME.

Ce constat répond à la Q17.

Les activités des femmes sont financées et elles ont obtenu des bénéfices. Les femmes, les jeunes, les veuves et les handicapés ont bénéficié de l'intervention du programme et prennent en charge certaines de leurs dépenses.

Les principales actions du programme sont orientées vers les femmes pour assurer une amélioration de leurs conditions de vie. La population cible de l'échantillon est majoritairement les femmes. Ces femmes productrices ont bénéficié de renforcement de capacités qui a contribué à améliorer leur connaissance sur les pratiques agricoles respectueuses de l'environnement.

97 % les appliquent pour améliorer leur production. À travers les actions du programme, les femmes ont un meilleur accès à la terre.

Quant à l'accès aux marchés, le programme a accompagné les femmes en leur octroyant des moyens de locomotion (tricycles et charrettes), des infrastructures de stockage ou de conservation et des magasins réhabilités, des équipements de transformation et des mises en relation avec les commerçants. Ces actions ont créé un environnement favorable aux affaires pour les femmes.

6.3. Efficience



Cérémonie de remise des équipements de transport et matériels de production aux groupements de femmes bénéficiaires du programme AgriFeD en présence du gouverneur de la région de Ségou, juin 2018, crédit ONU Femmes



Signature de 10 contrats d'achats d'amande de karité entre 10 groupements de femmes et une entreprise Malienne de production de beurre de karité, Bamako, septembre 2018, crédit ONU Femmes

Source : données secondaires de routine d'ONU Femmes

6.3.1. Utilisation économique des ressources (financières, humaines, techniques) du programme pour la réalisation ses objectifs

CONSTAT 16 : L'UTILISATION DES RESSOURCES ÉCONOMIQUES A ÉTÉ EFFICIENTE POUR LA RÉALISATION DES RÉSULTATS 2 ET 4.

Ce constat répond à la Q18.

L'utilisation économique des ressources pour la réalisation des objectifs s'apprécie par l'efficacité, qui

mesure le coût des ressources par unité d'objectifs. Par année, les dépenses par résultat sont les suivantes.

TABEAU 15.
Quantités vendues par le groupement MYS-AMEDD

RÉSULTATS/ANNÉE	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	TOTAL
Résultat 1 : les femmes exploitantes agricoles et transformatrices des produits ciblés ont un meilleur accès à la terre et aux autres facteurs de production.	33 945	167 549	246 239	289 685	307 619	341 523	25 196	1 411 756
Résultat 2 : les femmes exploitantes agricoles et transformatrices des produits ont accès à un dispositif de financement adapté à leurs besoins	7759	60 940	101 264	68 184	96 338	39 050	4657	378 191
Résultat 3 : les femmes exploitantes agricoles et transformatrices des produits bénéficient d'un accompagnement par un dispositif de renforcement de capacités et d'appui-conseil	37 328	421 752	372 125	470 385	379 478	456 685	22 196	2 159 948
Résultat 4 : le programme est géré avec efficacité et efficience	14 548	52 960	190 894	113 133	126 663	102 814	8 731	609 743
Amortissement	-	(52 025)	8 894	7 228	4 417	3 777	2 447	(25 262)
TOTAL	93 580	651 177	919 416	948 615	914 514	943 849	63 227	4 534 377

Source : ONU Femmes, données financières

L'analyse du tableau montre que la réalisation du **résultat 3** a nécessité plus de ressources (**47,63 % des ressources totales**), suivi du résultat 1 (31,13 %). **Le résultat 2 (08,34 %)** a utilisé moins de ressources que le résultat 4 (13,45 %).

Les ressources réparties par résultat planifié, les produits atteints et le coût par produit sont consignées dans le tableau suivant.

TABLEAU 16.**Effizienz de la réalisation des résultats**

Résultats	Nombre de produits planifiés	Montant utilisé	Nombre de produits réalisés	Ratio d'effizienz
Résultat 1 : les femmes exploitantes agricoles et transformatrices des produits ciblés ont un meilleur accès à la terre et aux autres facteurs de production	3	1 411 756	2	1,24
Résultat 2 : les femmes exploitantes agricoles et transformatrices des produits ont accès à un dispositif de financement adapté à leurs besoins	3	378 191	2	0,33
Résultats 3 : les femmes exploitantes agricoles et transformatrices des produits bénéficient d'un accompagnement par un dispositif de renforcement de capacité et d'appui conseil	3	2 159 948	2	1,90
Résultat 4 : le programme est géré avec efficacité et effizienz	2	609 743	2	0,54

Source : données financières d'ONU Femmes

La réalisation du résultat 3 est moins effizienz que la réalisation du résultat 1. Mais les deux résultats ont

des ratios supérieurs à 1. En revanche, la réalisation des résultats 2 et 4 est effizienz, leurs ratios sont inférieurs à 1.

6.3.2. Mise en œuvre optimale du programme par rapport à d'autres méthodes

CONSTAT 17 : IL N'Y AVAIT PAS D'AUTRES MÉTHODES ET STRATÉGIES ALTERNATIVES PERMETTANT LA MISE EN ŒUVRE OPTIMALE DU PROGRAMME.

Ce constat répond à la Q19.

La mise en œuvre du programme de la manière la plus optimale possible par rapport aux méthodes

alternatives est décrite ci-après. Le tableau suivant fournit les différents décaissements pour chaque année.

TABLEAU 17.**Évolution des décaissements des ressources financières en dollars**

Convention en devise	Montant total	Réalisé 2018	Réalisé 2019	Prévu 2020	Prévu 2021
Luxembourg et ONU Femmes	3 950 000	988 875,66	948 614,84	800 000	550 000
Taux (%)	100	25,03	24,01	20,25	13,92

Source : Luxembourg CRMT 2021, ONU Femmes.

Les taux de décaissement annuels ont été presque constants, ce qui témoigne d'une gestion prudente des ressources financières. Le taux cumulé des décaissements est de 83,21 %. Au regard de ces

décaissements, les résultats physiques entre 2018-2020 sont consignés dans le tableau suivant **Ce qui est au point 5.2.1 c'est Revue documentaire (p. 34).**

TABLEAU 18.**Réalisations physiques entre 2018-2020**

Réalisations physiques en 2018
<p>Les réalisations liées à l'accès à la terre et aux autres facteurs de production ainsi que l'appui financier sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La Loi d'Orientation Agricole traduite et disséminée en Bamanan et Peulh ; • 141 membres des communautés à la base (dont 34 hommes) ont été formés et sensibilisés sur l'importance de l'accès des femmes à la terre en lien avec la législation ; • 208 hectares de terre offerts à 3908 femmes ; • 91 groupements des 5 régions d'intervention dotés en matériels et technologies de cartographie et de production (ex. : GPS, kits d'énergie solaire, motopompes, brouettes, pulvérisateurs, balances de précision, tricycles) ; • 105 groupements de femmes de 6479 membres des régions d'intervention (y compris Gao) ont testé 5 tonnes et 300 kg de semences adaptées ; <p>Accès aux instruments de financement adaptés à leurs besoins :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 270 leaders dont 18 hommes, membres de 9 organisations ont été appuyés pour l'identification de leur besoin de financement ; • 8 groupements de femmes disposent de plans d'investissement (ou plans d'affaires) ; • 2 groupements de femmes de 900 bénéficiaires dont 4 hommes accèdent aux financements de la BNDA pour un montant de 5,7 millions de FCFA ; • Le mécanisme de garantie bancaire du Fonds d'Appui à l'Autonomisation Économique des Femmes et Épanouissement des Enfants (FAFE) auprès de la BNDA est fonctionnel ; • 18 315 450 FCFA de prêts accordés aux femmes dont 5,7 millions FCFA de crédits bancaire et 12 615 450 FCFA de prêts internes aux groupements ; • 19 864 990 FCFA de ressources internes mobilisées par les femmes grâce aux renforcements de capacité du programme sur le système « Épargne pour le changement ». <p>Les femmes exploitantes agricoles et transformatrices des produits bénéficient d'un accompagnement par un dispositif de renforcement des capacités et d'appui-conseil :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 30 champs-écoles installés pour le transfert de compétence aux agricultrices ; • 3851 bénéficiaires du programme ont acquis des compétences techniques sur les techniques de production de compost, la protection de l'écosystème et la conservation. • 239 femmes ont acquis de nouvelles capacités sur les bonnes pratiques de production d'amande de karité, les règles et les procédures de traçabilité pour se conformer aux normes de l'entreprise cliente ; • Une étude sur le circuit de commercialisation des produits ciblés est réalisée ; • 26 plans marketing réalisés avec la participation des bénéficiaires des groupements ciblés ; • 647 bénéficiaires dont 566 femmes ont acquis de nouvelles compétences sur l'entrepreneuriat, le calcul du coût de production et de commercialisation, l'accès aux marchés et l'agriculture contractuelle ; • 54 groupements soit 4680 bénéficiaires maraichères ont également été formés et dotés en outils de gestion administrative et financière ; • 10 groupements de la filière karité ont eu accès au marché pour un total de 313 tonnes d'amandes de karité d'une valeur de 31 140 000 FCFA ;

Réalisations physiques en 2019

À travers les appuis du programme Agriculture, les réalisations sont :

- 3 périmètres maraichers de 7 ha ont été réalisés avec des systèmes d'exhaure moderne
- 2 centres « Buy From Women » équipés avec 2 kits complets d'ordinateurs-imprimantes, tablettes fonctionnant avec de l'énergie solaire installés auprès de 2 groupements
- 4 magasins de stockage et de conservation de céréales d'une capacité allant de 80 à 200 tonnes ont été réhabilités
- 1 case de conservation bioclimatique de 10 tonnes construite
- 122 ha ont été géoréférencés et mesurés au bénéfice de 1500 femmes
- 123 ha ont été aménagés grâce à des techniques de restauration des sols
- 511 fosses de compostage ont été mises en place, permettant de produire 494 000 kg de fumure organique au niveau des différentes régions d'intervention
- 88 foyers améliorés ont été mis à la disposition de groupements de femmes à travers 8 séances de renforcement dans le cercle de Kolokani
- 13 équipements de transformation et informatiques dont des séchoirs et des panneaux solaires mis à la disposition des bénéficiaires
- 14 tricycles d'une capacité d'1 tonne chacun mis à disposition des groupements
- 30 groupements de femmes ont acquis 43 équipements dont 18 charrettes, 25 brouettes
- 64 groupements de 7662 bénéficiaires ont accès à des espaces de production agricole, soit un total de 245,9 ha.

Réalisations physiques en 2020

Les réalisations en 2020 dans le cadre du programme AgriFeD ont été les suivantes :

- 1750 personnes dont 1700 femmes informées et sensibilisées sur l'accès des femmes à la terre
- 232 ha ont pu être sécurisés pour 98 groupements de 8495 membres
- 90 ha géoréférencés
- 11 sites de maraichages existants diagnostiqués et renforcés
- 3 périmètres de 7,5 ha aménagés pour les groupements de femmes
- 2260 femmes organisées en 26 coopératives ont acquis des kits pour renforcer leur activité
- 11 149 femmes exploitantes dans les espaces aménagés
- 10 groupements de femmes ont eu accès à des services bancaires grâce aux appuis pour l'ouverture des comptes bancaires
- 1000 bénéficiaires ont eu accès à de nouvelles connaissances sur la gestion des crédits agricoles
- 31 dossiers de crédit introduits par les agricultrices auprès de la BNDA pour un montant de 42 044 000 FCFA
- 4603 bénéficiaires ont eu recours au crédit
- 36 350 000 FCFA accordés aux groupements
- 62 180 000 FCFA de financement internes mobilisés par les groupements
- 10 764 bénéficiaires renforcés sur les pratiques agricoles durables
- 7 vidéos produites sur des modules de formation technique en lien avec les pratiques agricoles durables
- 328 950 tonnes de fumures organiques ont été produites à travers la mise en place de 243 fosses de compost
- 18 000 litres de pesticides naturels ont été utilisés par 2500 agricultrices
- 125 groupements ont eu accès à des semences adaptées
- Plus de 2150 agricultrices ont eu des débouchés pour la commercialisation de leurs produits
- 84 groupements de femmes dont 6768 femmes disposent de mécanismes de gestion administrative et financière
- 2 groupements ont eu accès à des magasins de stockage de 20 et 12 tonnes
- 5696 femmes ont eu accès à 9 infrastructures de commercialisation
- 16 706 femmes ont eu accès à 54 moyens de transports (36 tricycles et 18 charrettes)
- Plus de 1 899 tonnes de produits maraichers mis sur les marchés ;
- Un chiffre d'affaires de 472 420 525 FCFA générés par les groupements
- 12 relais communautaires renforcés sur l'utilisation de la plateforme BFW
- 650 femmes ont été formées sur l'enregistrement des informations sur la plateforme BFW
- 1419 bénéficiaires sont actuellement enregistrées sur la plateforme
- 1 site « Buy from Women » mis à disposition
- 2 ateliers réalisés ayant permis de partager les nouvelles orientations stratégiques
- 2 missions de suivi réalisées par l'équipe de programme

Source : Luxembourg CRMT 2018 à 2020, ONU Femmes.

Selon environ 70 % des entretiens réalisés avec les acteurs de mise en œuvre, le programme a été mis en œuvre de la manière la plus optimale possible par

rapport aux alternatives. AgriFeD a aidé la réorganisation des femmes, et la collaboration entre les partenaires et les facteurs de gestion ont amélioré l'efficacité.

6.3.3. Mécanismes de coordination mis en place pour la mise en œuvre du programme et la promotion de l'utilisation efficace des ressources financières et humaines

CONSTAT 18 : LES MÉCANISMES DE COORDINATION MIS EN PLACE POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME ONT PERMIS LA PROMOTION DE L'UTILISATION EFFICACE DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET HUMAINES, MAIS LES BÉNÉFICIAIRES NE DISPOSENT D'APPAREILS ANDROÏD POUR LA COLLECTE DES DONNÉES.

Ce constat répond à la Q20.

Le système de suivi-évaluation mis en place permet la remontée de l'information recueillie et a été amélioré à la suite des visites sur le terrain par ONU Femmes. L'équipe de gestion a conduit des activités de suivi au niveau du terrain pour s'assurer de l'implémentation effective des activités et relever les différents défis. Pour une meilleure mise en œuvre des activités par les partenaires de mise en œuvre, ONU Femmes a effectué des missions de supervision prévues de manière trimestrielle sur la base du plan de travail convenu avec les partenaires. Au moins une mission par trimestre a été effectuée, soit un total de 23 missions de terrain sur toute la durée du programme. Les mécanismes de coordination se sont focalisés sur les formations de base et les dons de semences.

Une réunion par an a été organisée, (soit cinq (5) réunions annuelles) avec les parties prenantes, y compris les structures gouvernementales et du Système des Nations Unies pour partager les résultats, présenter les programmes de travail, échanger les expériences et

recueillir les commentaires pour atteindre les résultats visés.

Pour la réalisation du résultat 4, soit la gestion efficace et efficiente du programme, la plateforme « Buy from Women » (BFW) a été mise en place pour la gestion d'entreprise numérique et pour renforcer les relations entre les acteurs de la chaîne de valeur. Les bénéficiaires ont été formés à l'utilisation de cette plateforme et des relais au niveau des différentes localités pour la phase pilote. Mais pour utiliser cette technologie, il faut posséder un téléphone Android. Bien que certains groupements aient bénéficié de téléphones pour faciliter leur accès à la plateforme ainsi qu'au relais d'appui, en milieu rural ce type d'appareil est un luxe que tout le monde ne peut pas se permettre, surtout les femmes ayant un faible revenu et des difficultés d'accès à l'électricité pour recharger les téléphones. L'exercice d'évaluation avec la collecte des données à distance a révélé aussi que la majorité des femmes ne disposent pas de téléphone.

CONSTAT 19 : LES MÉTHODES PROPOSÉES ONT ÉTÉ EFFICACES ET IL N'Y A PAS D'AUTRES STRATÉGIES.

Ce constat répond à la Q21.

Il n'y a pas d'autres méthodes de gestion qui auraient permis d'atteindre les mêmes résultats avec moins de ressources. Les stratégies utilisées dans le cadre du

programme sont les meilleures pour assurer l'efficacité. Mais il faudrait une meilleure continuité en suivi et l'implication des autorités locales.

6.4. Effets



Formation des PME de la filière karité pour la production de produits innovants, Bamako, juillet 2018
Crédit ONU Femmes



Identification de ravageurs dont les nuisances sont accentuées par les effets des changements climatiques lors d'une mission de l'équipe de programme AgriFeD à Doundou dans la région de Mopti, septembre 2018, Crédit ONU Femmes

Les éléments liés à ce critère sont :

6.4.1. Les changements positifs et négatifs à moyen et long termes observés chez les bénéficiaires

CONSTAT 20 : L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE VIE, LA PRATIQUE DE TECHNIQUES AGRICOLES RESPECTUEUSES DE L'ENVIRONNEMENT, ET L'IMPLICATION DE LA FEMME DANS LES RELATIONS LIÉES AUX PRISES DE DÉCISIONS FAMILIALES ET COMMUNAUTAIRES ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES SONT DES CHANGEMENTS OBSERVABLES.

Ce constat répond à la Q22.

Les changements positifs ou négatifs, à moyen et long terme, observés chez les bénéficiaires, au niveau social, économique, technique, environnemental, que ce soient les individus, groupes d'âge et de genre, communautés et institutions, et au niveau de la population surtout les groupes défavorisés dans les zones d'intervention, ont été les suivants. Le programme a mené ces activités afin d'assurer une meilleure autonomisation des femmes dans un contexte de changement climatique. L'approche intégrée du programme a permis d'orienter les actions dans ce sens. Les femmes déclarent que les groupes « Épargner Pour le Changement » (EPC) ont vu le nombre de leurs membres augmenter, et qu'en parallèle les cotisations ont aussi augmenté. Les crédits contractés au niveau des EPC ont permis aux femmes et aux groupes défavorisés de diversifier leurs sources de revenus.

On constate une amélioration considérable des conditions de vie des femmes. En effet, 91 % des femmes ont répondu dans l'affirmative, et que de plus, cette action leur a permis de participer aux processus décisionnels dans le ménage.

Le programme a incité les agricultrices à pratiquer des techniques agricoles respectueuses de l'environnement. À travers un partenariat avec l'Institut d'Économie Rurale (IER), un institut de recherche nationale qui avait pour rôle d'assurer le renforcement de capacité des partenaires d'implémentation et des productrices sur les pratiques agricoles adaptées au contexte du changement climatique, des séries de formations ont été organisées à différents niveaux.

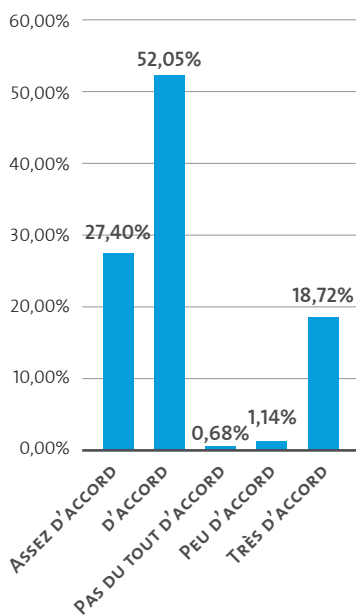
Les données du rapport d'évaluation à mi-parcours mettent en évidence que les femmes ont développé des circuits de commercialisation. Les ventes se font majoritairement sur la base de la confiance pour

l'oignon (72 %), l'échalote (74 %) et la pomme de terre (68 %). En termes de contrat avec les clients, on compte seulement 5 % pour l'échalote et l'oignon et 4 % pour la pomme de terre. Cette proportion s'avère faible par rapport à la cible du programme, qui est d'avoir 70 % des femmes avec des débouchés fiables pour la commercialisation de leurs produits.

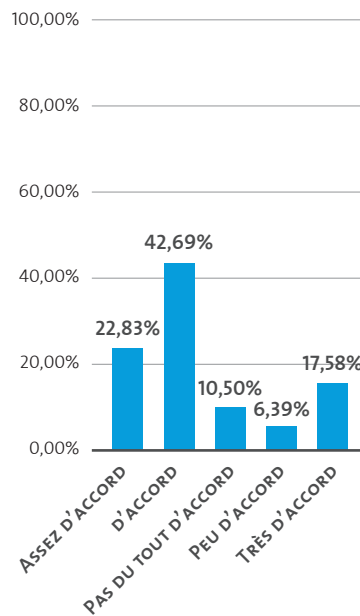
Environ 79 % des femmes estiment qu'il y a eu des changements dans les relations liées aux prises de décisions familiales et communautaires entre les femmes et les hommes grâce à l'intervention du programme. Comparé à la situation avant 2016, 98,72 % des femmes sont d'accord pour dire qu'elles et leurs ménages bénéficient actuellement de façon équitable des moyens de production de qualité. Ce résultat est de 83,1 % pour les hommes. Le tableau suivant présente ces appréciations.

TABLEAU 19.
Appréciation des bénéficiaires de l'équité des moyens de production

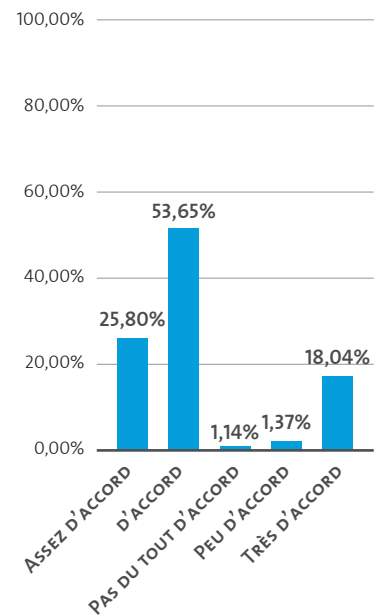
1. Les femmes et les ménages bénéficient actuellement de façon équitable des moyens de production de qualité



2. Les hommes et les ménages bénéficient actuellement de façon équitable des moyens de production de qualité



3. Les handicapés et les ménages bénéficient actuellement de façon équitable des moyens de production de qualité



Source : données d'enquête de terrain, 2022.

6.4.2. Correspondance entre les changements positifs et négatifs à moyen et long terme observés chez les bénéficiaires, et les résultats escomptés ou planifiés

CONSTAT 21 : AU SEIN DES COMMUNAUTÉS BÉNÉFICIAIRES DU PROGRAMME, LES DIFFICULTÉS D'ACCÈS À LA TERRE, AUX FINANCEMENTS DE LEURS ACTIVITÉS ET À LA MAÎTRISE DES OUTILS DE GESTION DES FEMMES ONT CONSIDÉRABLEMENT BAISSÉ.

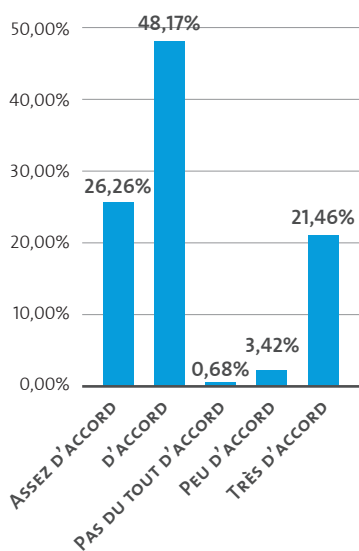
Ce constat répond à la Q23.

Les entretiens avec les focus groups de femmes, de personnes handicapés et d'autres personnes vulnérables ont révélé l'existence de changements positifs.

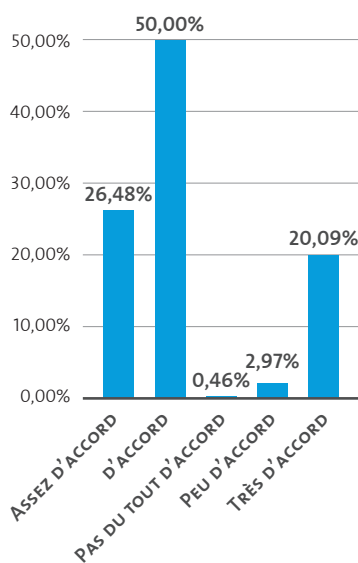
Ces changements positifs sont liés aux domaines d'intervention du programme et sont résumés dans le tableau suivant.

TABLEAU 20.
Changements positifs observés chez les bénéficiaires

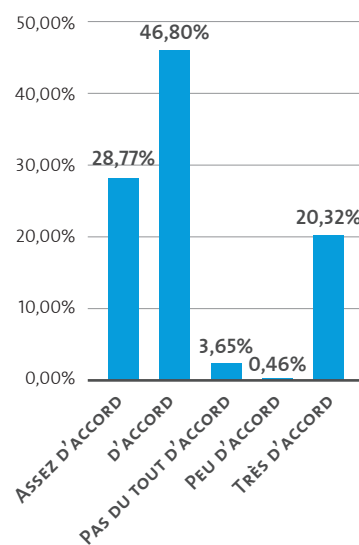
Baisse au sein de votre communauté des difficultés d'accès des femmes aux moyens de production agricole



Baisse au sein de votre communauté des difficultés d'accès à un dispositif de financement adapté à leurs besoins (oignon, échalote et pomme de terre)



Baisse des difficultés de se faire accompagner par un dispositif de renforcement de capacités et d'appui conseil



Source : données d'enquête de terrain, 2022

Au niveau de l'impact environnemental, le programme est intervenu dans un contexte de changement climatique. Le **rapport à mi-parcours (2021) d'AgrIFeD** montre que des actions concrètes n'ont pas été faites dans ce sens. Une analyse géospatiale des données a été effectuée sur l'un des sites maraichers dans la zone de San (site de Sibougou) avec une analyse temporelle d'images satellitaire (Google Earth) avant l'installation du site, et après l'installation du site, sur la même période pour effectuer une comparaison. Les images ont été analysées en utilisant le logiciel ArcGIS Pro

pour déterminer l'Indice de végétation par différence normalisée (IVDN). On remarque que de 2014 à 2020, un microclimat autour du périmètre maraîcher et certaines parties au niveau du village s'est installé. Certains points d'eau qui tarissaient à la même période en 2014 demeurent présents en janvier 2020. Les haies vives du périmètre et la disponibilité continue de l'eau à travers le système d'exhaure avec panneau solaire permises par le projet sont en partie à l'origine de l'installation de ce microclimat avec l'absorption du dioxyde de carbone (CO₂) et l'évapotranspiration des plantes.

6.4.3. Les interventions/stratégies ayant produit le plus de changements positifs à moyen et long terme de manière significative et les moyens employés/mis à disposition pour produire ces changements

CONSTAT 22 : L'USAGE DE LA VIDÉO MOBILE, LA SENSIBILISATION, LES FORMATIONS ORGANISÉES ET L'IMPLICATION DES COMMUNAUTÉS À LA BASE ONT ÉTÉ LES STRATÉGIES PRODUCTRICES DE CHANGEMENTS OBSERVÉS.

Ce constat répond à la Q24.

La stratégie globale de mise en œuvre a mis en avant l'utilisation de la vidéo mobile pour davantage de sensibilisation. La vidéo mobile est une animation de proximité qui implique une projection de film, microfilm ou tout autre élément audiovisuel, suivie d'un débat ou d'une discussion avec des spectateurs que ce soit sur un podium, dans une salle ou en plein air. Elle sert d'outil de communication et d'information sur les dispositions nationales visant le droit et l'accès à la terre pour les femmes, mais aussi la contribution de la communauté dans la mise en œuvre de ces engagements. Mais elle a très peu été utilisée dans la mise en œuvre. C'est durant la première année que la vidéo a fait ses preuves. L'ONG GAAS-Mali l'a utilisée et a contribué à une meilleure compréhension des communautés sur l'aspect foncier, et notamment leur utilisation par les femmes.

Une des stratégies pour influencer les décisions des communautés au niveau local a été la formation sur le genre et les dispositions législatives relatives aux commissions foncières. En effet, vu le rôle de « gendarme du foncier » que jouent ces commissions au sein des communautés, le programme a procédé en juin 2017 au renforcement de leurs capacités (sur le genre, le remembrement des commissions, les rôles et responsabilités et l'élaboration de feuilles de routes) afin qu'elles puissent influencer positivement la perception dont jouissent les femmes, et appréhender leur rôle dans une perspective de genre.

Les formations, les actions de sensibilisation et les sessions de plaidoyer auprès des autorités locales ont contribué à améliorer les connaissances des femmes sur les processus d'acquisition des terres. 75 % des femmes déclarent connaître le processus d'acquisition des terres mais elles n'arrivent pas à en expliquer le processus légal.

6.5. Durabilité

Il s'agit d'examiner la pérennité des acquis du programme AgriFeD et leur capacité à renforcer l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.



Renforcement des capacités des agents des ONG partenaires sur l'élaboration de plans d'affaires pour l'appui aux groupements de femmes, Bamako, octobre 2018, crédit ONU Femmes



Femmes et hommes, bénéficiaires des périmètres maraichers dans la région de Mopti, crédit ONU Femmes

6.5.1. Engagement et formation des partenaires de mise en œuvre pour assurer la continuité et étendre les activités du programme

CONSTAT 23 : LES PARTENAIRES SONT BIEN FORMÉS ET ONT AIDÉ LES FEMMES DANS LA RECHERCHE DE FINANCEMENT DE LEURS ACTIVITÉS.

Ce constat répond à la Q25.

Les agents des services techniques déconcentrés de l'État constituent un atout majeur pour la durabilité sur le long terme des activités du projet. Ils ont été engagés et formés tant sur le plan technique que sur le plan opérationnel pour assurer la continuité et étendre les activités du programme. Dans cette dynamique, le programme AgriFeD les a appuyés sur différentes thématiques pour qu'ils soient en mesure d'accompagner les femmes lors de la mise en œuvre et après la fin du projet. Par exemple, 31 agents techniques (5 femmes et 26 hommes) de l'Office du Niger et du service Agriculture de la région de Ségou ont acquis de nouvelles compétences dans le cadre du plan juridique et institutionnel du foncier au Mali, à travers des sessions de formation organisées par ONU Femmes. Mais on

constate toujours une faible représentativité des agents des services dans les différentes localités couvertes.

Au moins quarante (40) leaders hommes de la région de Sikasso ont été sensibilisés pour appuyer les plaidoyers sur le rôle et l'importance de la représentativité des femmes dans les commissions foncières, ce qui a changé leur perception par rapport à ce sujet.

Le renforcement des bénéficiaires en techniques agricoles, de transformation et de conservation des sols a permis de constituer un vivier au sein des communautés. Les femmes ont acquis des compétences sur ces techniques qui leur permettront de former d'autres personnes et de continuer à pratiquer ces connaissances.

6.5.2. Mise à l'échelle des stratégies et résultats du programme

CONSTAT 24 : OUTRE LES VILLAGES BÉNÉFICIAIRES DES INTERVENTIONS DONT LES BÉNÉFICIAIRES SOUHAITENT LA PÉRENNISATION DES ACQUIS, LES GROUPEMENTS DES FEMMES DES AUTRES VILLAGES NON BÉNÉFICIAIRES SONT DEMANDEURS DES INTERVENTIONS D'AGRIFED.

Ce constat répond à la Q26.

Le programme a renforcé la capacité des groupements coopératifs de femmes grâce aux formations organisées. Elles forment d'autres femmes en fonction de ce qu'elles ont appris avec le programme, mais aussi des hommes,

à faire de l'engrais organique. Il est possible de procéder à une mise à l'échelle des stratégies avec l'implication des autorités locales, tout en renforçant leur capacité. D'autres villages souhaitent en bénéficier.

6.5.3. Intégration des activités du programme aux pratiques des institutions partenaires notamment nationales

CONSTAT 25 : LES ACTIVITÉS D'AGRIFED NE SONT PAS ENCORE INTÉGRÉES DANS LE BUDGET NATIONAL, MAIS LES COMMUNAUTÉS À LA BASE APPUIENT DÉJÀ LE PROGRAMME.

Ce constat répond à la Q27.

Il n'y a pas eu de financement provenant du budget national. Mais les interventions financées ou soutenues en nature par les communautés ont permis le recours à de

la main d'œuvre locale pour creuser les puits, la réparation des grillages de protection des jardins, et d'obtenir le don de parcelles par les mairies et la communauté.

6.5.4. Renforcement des capacités des femmes et des jeunes filles

CONSTAT 26 : LES FEMMES ET LES JEUNES FILLES ONT ÉTÉ RENFORCÉES EN GESTION, EN TECHNIQUES AGRICOLES DANS UN CONTEXTE DE CHANGEMENT CLIMATIQUE.

Ce constat répond à la Q28.

Elles suivent à chaque fois des formations. Sur le plan de la formation, le fait qu'elles se soient organisées en groupement coopératif a permis un renforcement de la cohésion sociale. 95 % d'entre elles ont bénéficié d'une formation sur les techniques de culture maraîchère et les semences. Les femmes, y compris les veuves, ayant reçu les prêts ont été formées en gestion. En matière de changement climatique, elles ont compris les effets grâce au programme. La résilience des femmes

a été renforcée sur les plans sociaux, économiques et culturels dans les villages. Les commerces sont développés et l'épanouissement est grand dans la communauté.

Les domaines de renforcement des capacités sont le foncier, l'autonomisation des femmes, la gestion, les techniques de culture, l'utilisation des semences, l'acquisition de financement, le marketing et la vente.

6.5.5. La probabilité que les avantages/résultats du programme soient maintenus sur le long terme après que le programme soit terminé

CONSTAT 27 : IL EXISTE UNE PROBABILITÉ DE 70 % QUE LES AVANTAGES/RÉSULTATS DU PROGRAMME SOIENT MAINTENUS SUR LE LONG TERME APRÈS QUE LE PROGRAMME SOIT TERMINÉ.

Ce constat répond à la Q29 et Q30.

Environ 70 % des femmes interrogées pensent que les avantages/résultats du programme vont se maintenir sur le long terme après que le programme soit terminé.

Ces avantages renforcent durablement l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.

6.6. Prise en compte du genre et des droits humains



Le renforcement sur la prise en compte du genre des cadres du Secrétariat Technique et le comité de pilotage du Fonds climat par le programme AgriFeD, salle AGETIC Bamako, août 2018, crédit ONU Femmes



Rencontre Bailleurs/ Bénéficiaires du programme AgriFeD avec l'ambassade du Luxembourg – Bamako, novembre 2022, crédit ONU Femmes

6.6.1. Les considérations liées au genre et aux droits humains dans la conception et la mise en œuvre du programme

CONSTAT 28 : LE GENRE ET LES DROITS HUMAINS ONT ÉTÉ PRIS EN COMPTE LORS DE LA FORMULATION DU DOCUMENT DU PROGRAMME AINSI QUE LORS DE SA MISE EN ŒUVRE PAR LES PARTENAIRES ET LES DIFFÉRENTS RÉSULTATS OBTENUS.

Ce constat répond à la Q31.

Le programme, dès sa conception, a pris en compte le volet genre. Le document de projet et la stratégie globale de mise en œuvre décrivent comment l'égalité des sexes et la valorisation des droits humains seront mises en œuvre. Les différentes problématiques liées au genre dans un contexte de changement climatique, en lien avec l'entreprenariat et l'accès des femmes aux moyens de production et aux marchés, ont été évoquées

dans le cadre du document de projet et soutenues par la stratégie de mise en œuvre.

La totalité des informateurs clés interviewés (100 %) ont confirmé que pendant la mise en œuvre, l'accent a été porté sur le respect du genre et sa prise en compte dans la mise en œuvre. Les partenaires de mise en œuvre ont été formés et sensibilisés sur le genre.

Pour une meilleure prise en compte des droits humains et de l'égalité des sexes, le programme a permis l'élaboration et la signature de 19 chartes de gouvernance foncière sensibles au genre. Les chartes de gestion rappellent le poids et le rôle des femmes dans le secteur agricole. Par ailleurs, elles mettent entre autres l'accent sur la nécessité d'intégrer les femmes dans les décisions d'allocation des terres pour corriger les inégalités ; garantissent les droits d'accès des couches vulnérables à la terre agricole ; déterminent les conditions et modalités d'accès et de sécurisation des terres agricoles au profit des femmes et des couches vulnérables ; et favorisent la mise en œuvre de la loi sur le foncier agricole qui tient compte du genre.

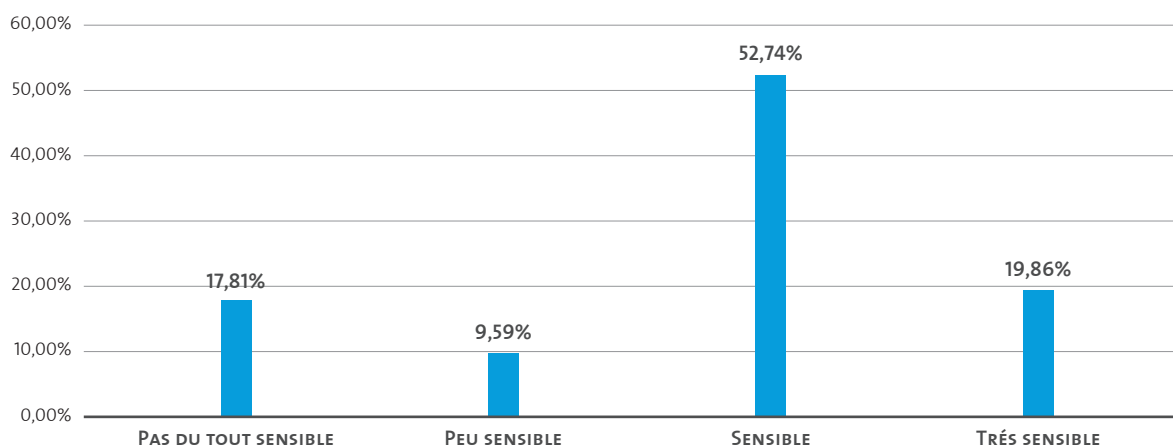
Les considérations liées aux droits humains et aux différents besoins, capacités et contributions propres

aux femmes et aux hommes ont été intégrées dans la conception et la mise en œuvre du programme selon 87,18 % des personnes interrogées dans les focus groups.

Environ 77 % des responsables de structures étatiques centralisées/déconcentrées et décentralisées estiment que les considérations liées aux droits humains et aux spécificités propres aux femmes et aux hommes ont été intégrées dans la conception et la mise en œuvre du programme. Toutes les femmes et tous les hommes avaient les mêmes droits à participer au programme.

Les résultats de ces activités/interventions par rapport au genre ont été sensibles en termes d'inclusion des personnes selon le sexe, le groupe d'âge et les groupes vulnérables et marginalisés. Le graphique ci-après indique le niveau de sensibilité.

TABLEAU 21.
Niveau de sensibilité des résultats des activités par rapport à l'inclusion, au genre, aux groupes d'âge et aux personnes vulnérables



Source : données d'enquêtes de terrain, 2022

6.6.2. Contraintes ou avantages (par exemple politiques, pratiques, bureaucratiques) pour le traitement des problèmes liés au genre et aux droits humains lors de la mise en œuvre

CONSTAT 29 : IL N'Y A PAS DE CONTRAINTES À AUCUN NIVEAU DANS LE TRAITEMENT DES PROBLÈMES LIÉS AUX GENRES ET DROITS HUMAINS.

Ce constat répond à la Q32.

Il n'y a pas eu de contraintes majeures. À tous les niveaux, toutes les femmes, les jeunes, les veuves et autres ont été impliqués à part égale. Les populations, surtout les groupes défavorisés dans les communes, les

personnes handicapées et les ménages ont bénéficié de façon équitable des interventions du programme. Le tableau suivant synthétise leur appréciation par type d'intervention.

TABLEAU 22.
Appréciation par types d'intervention

Types d'intervention	Appréciations en %	
	Oui	Non
Accès à la terre et aux autres facteurs de production	97,72	2,28
Accès à un dispositif de financement adapté à leurs besoins (l'oignon, l'échalote et la pomme de terre)	98,17	1,83
Accompagnement par un dispositif de renforcement de capacités et d'appui-conseil	95,21	4,79

Source : données de terrain, 2022

6.6.3. Efforts déployés pour surmonter les difficultés ou les contraintes

CONSTAT 30 : LA SENSIBILISATION, LA FORMATION, ET LA RECHERCHE DE MAGASINS DE STOCKAGE DES PRODUITS ONT CONTRIBUÉ À DISSIPER LES CONTRAINTES LIÉES AU GENRE ET AUX DROITS HUMAINS.

Ce constat répond à la Q33.

Avant l'obtention de la terre par les femmes, le sujet des places aménagées dans le marché était compliqué, mais grâce à des actions de sensibilisation, ces difficultés ont été surmontées. Les efforts déployés portent sur la sensibilisation, la formation, et la recherche de magasins de stockage des produits.

Environ 93 % des femmes estiment que les services et la sensibilisation de la communauté initiée ces cinq dernières années ont apporté des changements durables dans les comportements et les pratiques individuelles au niveau de l'accès des femmes aux facteurs de production.

6.6.4. Discrimination de la part de toutes les parties prenantes dans les processus et activités mis en œuvre lors de l'intervention

CONSTAT 31 : LES INTERVENTIONS DU PROGRAMME SONT SANS DISCRIMINATION ET PLUS DE 98 DES BÉNÉFICIAIRES Y ONT ACCÈS.

Ce constat répond à la Q34.

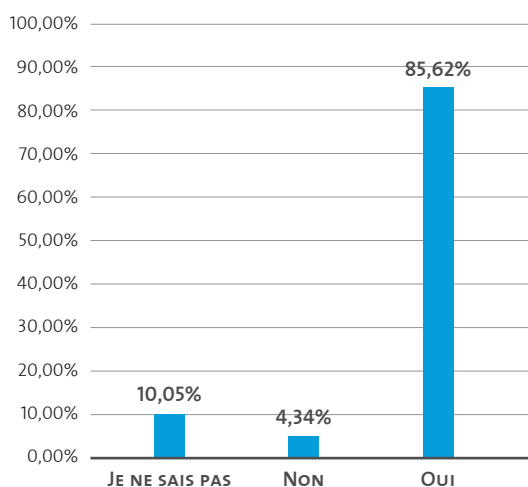
Environ 92,30 % des responsables des structures étatiques et décentralisées estiment que les processus et activités mis en œuvre lors de l'intervention ont été exempts de discrimination de la part de toutes les parties prenantes.

Toutes les personnes visées par les activités développées par ONU Femmes et ses partenaires de mise en œuvre

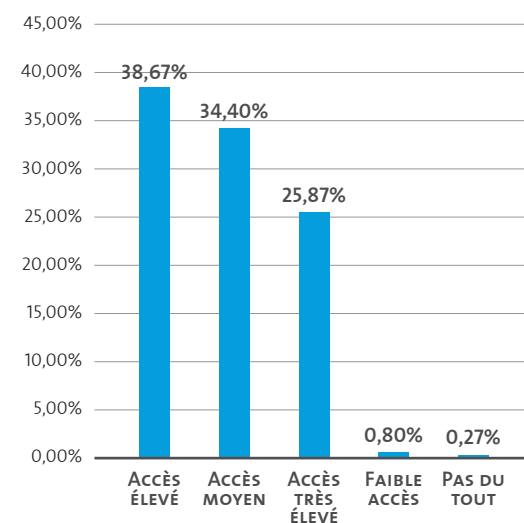
au niveau de la commune ont eu un accès équitable aux services du programme. Selon les entretiens individuels réalisés, 85,62 % des personnes déclarent que les interventions ont été exemptes de discrimination. En général, 98,94 % des bénéficiaires ont un accès élevé aux interventions. Le tableau ci-après indique leur appréciation.

TABLEAU 23.
Accessibilité équitable des bénéficiaires aux interventions du programme

Accès équitable



Services équitables et accessibles par les personnes vulnérables et marginalisées



Source : données d'enquêtes de terrain, 2022

Les services fournis ont été équitables et accessibles aux personnes vulnérables et marginalisées. Plus de 97 % des femmes estiment qu'il n'y a pas eu de particularités ou de disparités suivant la position sociale des citoyens et que les populations particulières n'ont pas été marginalisées.

6.6.5. Changements constatés dans les relations liées aux prises de décisions familiales et communautaires entre les femmes et les hommes à travers les résultats atteints par le programme

CONSTAT 32 : LES FEMMES PARTICIPENT PLEINEMENT AUX PRISES DE DÉCISION FAMILIALES DE LEUR FOYER.

Ce constat répond à la Q35.

Les changements constatés sont positifs et énormes dans la gestion de la famille. La sécurité alimentaire est assurée. Les femmes ont une caisse de mutuelle à leur nom et elles aident les hommes dans plusieurs domaines. Ces femmes ne mendient plus maintenant

car elles gagnent leur vie grâce aux activités du programme. Au moins 83 % des personnes interrogées déclarent qu'elles participent désormais aux prises de décisions familiales grâce au programme.

6.7. Inclusion du handicap

L'évaluation a répondu aux éléments suivants.

6.7.1. Implication des personnes handicapées dans la conception et la mise en œuvre du programme

CONSTAT 33 : LES PERSONNES HANDICAPÉES ONT ÉTÉ TOTALEMENT IMPLIQUÉES DANS LA CONCEPTION ET LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME.

Ce constat répond à la Q36.

Les personnes handicapées ont été impliquées dans la conception et la mise en œuvre du programme. Environ 87,18 % des personnes interrogées déclarent qu'elles ont été impliquées dans le programme, notamment les femmes, les jeunes, les responsables coutumiers handicapés. Les groupes vulnérables, hommes et femmes, ont tous été touchés de façon équitable. Voici par exemple une déclaration issue du focus group de Kolokani dans la région de Koulikoro : « **Les handicapés sont priorités dans tous les projets qui interviennent ici** »

Si oui, de quelle manière le programme a-t-il contribué à une prise en compte des priorités et à un changement de qualité de vie des personnes handicapées ?

Le programme a contribué à une prise en compte de la qualité de vie des personnes handicapées de façon équitable. Certains handicapés ont reçu des prêts pour financer leurs activités.

6.7.2. Barrières auxquelles les personnes handicapées ont dû faire face

CONSTAT 34 : AUCUNE BARRIÈRE N'A ÉTÉ IDENTIFIÉE, LES HANDICAPÉS ONT ACCÉDÉ FACILEMENT AUX INTERVENTIONS DU PROGRAMME.

Ce constat répond à la Q37.

Près de 77 % des responsables des structures centrales et décentralisées déclarent qu'il n'y a pas eu de barrières auxquelles les handicapés ont dû faire face.

6.8. Personnes appartenant à des ethnies, castes, minorités et peuples autochtones.

Les Nations Unies s'engagent à mettre fin à la discrimination et à l'exclusion et à réduire les inégalités et les vulnérabilités qui produisent des

laissés-pour-compte et minent le potentiel des individus et de l'humanité dans son ensemble. L'évaluation a répondu également aux questions ci-après.

6.8.1. Implication des veuves ou veufs et des personnes appartenant à des minorités et peuples autochtones en particulier dans la conception du programme AgriFeD

CONSTAT 35 : LES VEUVES OU VEUFS ET LES PERSONNES APPARTENANT À DES MINORITÉS ET PEUPLES AUTOCHTONES ONT ÉTÉ TOTALEMENT IMPLIQUÉES DANS LA CONCEPTION ET LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME.

Ce constat répond à la Q38.

Environ 77 % des responsables aux niveaux central et décentralisé estiment que les veuves ou veufs et les personnes appartenant à des minorités et peuples autochtones en particulier ont été impliquées dans la conception du programme AgriFeD.

Les veuves et veufs, et les personnes appartenant à des minorités, ou peuples autochtones ont été touchées de la même façon que les autres bénéficiaires. Elles interviennent dans les cultures maraichères et bénéficient des revenus comme les autres femmes.

6.8.2. Difficultés des veuves/veufs dans l'accès aux facteurs de production dans un contexte de changement climatique

CONSTAT 36 : AUCUNE BARRIÈRE N'A ÉTÉ IDENTIFIÉE, LES VEUVES ET VEUFS, ET PERSONNES APPARTENANT À DES MINORITÉS, OU PEUPLES AUTOCHTONES ONT ACCÉDÉ AUX INTERVENTIONS DU PROGRAMME.

Ce constat répond à la Q39 à Q41.

En général, il n'y a pas de difficultés auxquelles ils ont dû faire face. De plus, les jeunes ont été impliqués lors de la conception du programme et ils n'ont pas

rencontré de difficultés dans l'accès aux facteurs de production dans un contexte de changement climatique.



7

CONCLUSIONS FINALES

VII. CONCLUSIONS FINALES

7.1. Conclusion 1 : Constats 1 à 7 (Pertinence)

AgriFeD est pertinent du point de vue des bénéficiaires selon le contexte national et international. Environ 74,36 % des groupements de femmes ont une bonne connaissance des activités d'ONU Femmes. Les problèmes spécifiques auxquels les hommes et des femmes étaient confrontés lors de l'élaboration du programme étaient liés à l'accès aux parcelles pour les femmes, aux problèmes d'organisation des femmes, à l'accès à la terre, l'eau, aux grillages, aux semences, au matériel de production, aux moyens de transport et aux hangars sur le marché pour que les femmes puissent vendre leurs productions, ainsi que le financement des activités. Les femmes indiquent que les activités d'AgriFeD sont venues atténuer ces difficultés. Au total, 100 % des personnes interrogées dans les focus groups (femmes, hommes, personnes handicapées, veufs/veuves, personnes appartenant à des minorités ethniques et peuples autochtones) déclarent que les interventions/activités d'ONU Femmes et ses partenaires sont adaptées leurs besoins et priorités.

Concernant la mise en œuvre directe des activités au niveau du terrain, ONU Femmes a établi des partenariats avec d'autres agences des Nations Unies (FAO et PAM), des ONG locales et internationales, des institutions financières, des agences gouvernementales et des structures de recherche étatique ayant des mandats de travail bien clairs. Toutes les cibles identifiées étaient vraiment pertinentes. Ces cibles sont les groupements de femmes, les jeunes, les sociétés coopérative des femmes.

Le programme est intervenu dans trois domaines prioritaires : **accès à la terre et aux autres facteurs de production, accès à un dispositif de financement adapté à leurs besoins (oignon, échalote et pomme de terre) et accompagnement par un dispositif de renforcement de capacités et d'appui-conseil.** Les bénéficiaires affirment qu'il y a eu une nette amélioration par rapport à la situation de départ. Au niveau national, **AgriFeD est intervenu en développant des activités qui sont en adéquation avec les besoins et les priorités nationales du Mali et de sa population, en conformité avec** l'objectif spécifique du CREDD 2016-2018 qui est de promouvoir une agriculture intensive, diversifiée et durable, assurant l'autosuffisance alimentaire, et compétitive sur les marchés régionaux et internationaux, ainsi que l'objectif de celui de 2019-2023, qui vise à améliorer la capacité d'adaptation des populations et la résilience des systèmes, et de la Loi d'Orientation Agricole (LOA, 2006), qui a fait une place de choix aux femmes dans l'accès et la sécurisation de la terre à travers les dispositions du chapitre II, notamment les articles **75, 76, 77 et 78** qui traitent de la discrimination positive en faveur des femmes et des jeunes dans l'accès à la terre, à travers les documents structurants et la Loi sur le Foncier Agricole (LFA 2017).

Le programme a été conçu en consultant les parties prenantes telles que les autorités locales, les chefs coutumiers, les chefs de ménages. Le but et les résultats sont bien articulés et bien compris des partenaires de mise en œuvre du programme grâce aux formations offertes par ONU Femmes.

7.2. Conclusion 2 : Constats 8 à 15 (Efficacité)

De bons résultats ont été atteints. La synthèse des résultats atteints est résumée dans le tableau ci-après.

Résultats attendus (outputs)	Indicateurs	Baseline	Cible	Statut des indicateurs 2022
Résultat 1 : les femmes exploitantes agricoles et transformatrices des produits ciblés ont un meilleur accès à la terre et aux autres facteurs de production	% de femmes agricultrices ayant accès à la terre	5 %	30 %	100 %
Résultat 2 : les femmes exploitantes agricoles et transformatrices des produits ont accès à un dispositif de financement adapté à leurs besoins	% de femmes ayant accès aux ressources des institutions financières pour mener leur activité	5 %	60 %	82,25 %
Résultats 3 : les femmes exploitantes agricoles et transformatrices des produits bénéficient d'un accompagnement par un dispositif de renforcement de capacité et d'appui conseil	% de femmes qui utilisent les notions reçues dans les formations pour améliorer la qualité de leurs produits	0 %	80 %	97 %
Résultat 4 : le programme est géré avec efficacité et efficience	Qualité des données disponibles pour une gestion dynamique du projet et mise en œuvre de mesures de correction des activités si nécessaire	Une étude indépendante publiée dans un journal académique sur la base des informations enregistrées par la plateforme « Buy from Women »		n.d.
	Évaluation de la possibilité de réaliser le projet à plus grande échelle	Évaluation finale		100 %

Le nombre total des bénéficiaires directs s'est élevé à 26 543 alors qu'il devait être de 25 000. La superficie totale acquise est 349,82 ha, dont 263,72 ha totalement sécurisés.

Le partenariat a permis d'améliorer l'efficacité du programme grâce la synergie d'action et à la complémentarité des actions sur le terrain. Le processus de sensibilisation et le plaidoyer ont contribué à l'efficacité du programme. Le programme a permis aux bénéficiaires de générer des revenus pour faire face à leur besoins familiaux grâce à un accès sécurisé à la terre, et à un dispositif de financement et d'appui-conseil.

Les procédures administratives des partenaires de mise en œuvre du programme sont conformes à celles d'ONU Femmes. Il n'y a pas de risques identifiés, mais il y a parfois eu des mésententes liées à l'attribution du périmètre maraîcher et de l'insécurité dans certaines zones du programme. *Un système de gestion axée sur les résultats a été instauré entre les partenaires et ONU Femmes.* Le programme a permis d'intégrer les femmes dans les activités économiques dans un contexte de changement climatique, et elles contribuent à la charge et aux dépenses de la famille.

7.3. Conclusion 3 : Constats 16 à 19 (Efficience)

L'utilisation économique des ressources pour atteindre les objectifs s'apprécie par l'efficience, qui mesure le coût des ressources par unité d'objectifs. L'utilisation des ressources a été répartie par résultat planifié. Globalement, la réalisation des résultats 2 et 4 a été efficiente. Concernant une mise en œuvre optimale du programme, il n'y avait pas d'autres alternatives meilleures que les méthodes du programme.

Le taux total des décaissements est de 83,21 %, qui sont associés à d'importants résultats physiques entre 2018-2021. Les mécanismes de coordination mis en place pour la mise en œuvre du programme ont permis la promotion de l'utilisation efficace des ressources financières et humaines. Selon environ 70 % des acteurs de mise en œuvre du programme, il a été mis en œuvre

de la manière la plus optimale possible par rapport aux alternatives. AgriFeD a aidé à la réorganisation des femmes, et la collaboration entre partenaires et les facteurs de gestion ont amélioré l'efficience.

Le système de suivi-évaluation mis en place permet la remontée de l'information recueillie, et a été amélioré à la suite des visites sur le terrain par ONU Femmes. De plus, la plateforme « Buy from Women » (BFW) a été mise en place pour la gestion d'entreprise numérique et pour renforcer les relations entre les acteurs de la chaîne de valeur. Les bénéficiaires ont été formés à l'utilisation de cette plateforme et des relais au niveau des différentes localités pour la phase pilote. Mais l'utilisation de cette technologie nécessite de posséder un téléphone Android.

7.4. Conclusion 4 : Constats 20 à 22 (Effets)

Les changements positifs à moyen et long termes observés chez les bénéficiaires sont l'amélioration des conditions de vie, la pratique de techniques agricoles respectueuses de l'environnement, et l'implication des femmes dans les relations liées aux prises de décisions familiales et communautaires entre les femmes et les hommes. Il existe une amélioration considérable des conditions de vie des femmes. En effet, 91 % des femmes ont répondu dans l'affirmative et que cette action leur a permis de participer aux processus décisionnels dans le ménage. Les ventes se font majoritairement sur la base de la confiance pour l'oignon (72 %), l'échalote (74 %) et la pomme de terre (68 %). En termes de contrat avec les clients, on compte seulement 5 % pour l'échalote et l'oignon et 4 % pour la pomme de terre.

Environ 79 % des femmes estiment qu'il y a eu des changements dans les relations liées aux prises de

décisions familiales et communautaires entre les femmes et les hommes grâce l'intervention du programme. Comparé à la situation avant 2016, 98,72 % des femmes sont d'accord pour dire qu'elles et leurs ménages bénéficient actuellement de façon équitable des moyens de production de qualité. Ce résultat est de 83,1 % pour les hommes. Les personnes handicapées et les ménages (97,50 %) bénéficient actuellement de façon équitable des moyens de production de qualité. Au sein des communautés bénéficiaires du programme, les difficultés d'accès à la terre, aux financements de leurs activités et la maîtrise des outils de gestion pour les femmes ont considérablement baissé. L'usage de la vidéo mobile, la sensibilisation, les formations organisées et l'implication des communautés à la base ont été les stratégies productrices des changements observés.

7.5. Conclusion 5 : Constats 23 à 27 (Durabilité)

La pérennité des acquis du programme AgriFeD et leur capacité à renforcer l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ont été mises en place. Les partenaires sont bien formés et ont aidé les femmes dans la recherche de financement de leurs activités.

Dans cette dynamique, le programme AgriFeD a appuyé les partenaires sur différentes thématiques pour être en mesure d'accompagner les femmes lors de la mise en œuvre et après la fin du projet. Il est possible de procéder à une mise à l'échelle des stratégies avec l'implication

des autorités locales, tout en renforçant leurs capacités. Il y a d'autres villages qui souhaitent en bénéficier. Il n'y a pas eu de financement provenant du budget national, mais les interventions sont soutenues en nature par les communautés. Environ 70 % des femmes interrogées, pensent que les avantages/résultats du programme vont se maintenir sur le long terme après que le programme soit terminé. Ces avantages renforcent durablement l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.

7.6. Conclusion 6 : Constats 28 à 32 (genre et des droits humains)

Le programme, dès sa conception, a pris en compte le volet genre et droits humains lors de la formulation du document du programme ainsi que dans sa mise en œuvre par les partenaires et les différents résultats obtenus.

Le document de projet et la stratégie globale de mise en œuvre décrivent comment l'égalité des sexes et la valorisation des droits humains seront mises en œuvre. Les différentes problématiques liées au genre dans un contexte de changement climatique en lien avec l'entrepreneuriat et l'accès des femmes aux moyens de production et aux marchés ont été évoquées dans le cadre du document du projet, et soutenues par la stratégie de mise en œuvre. Environ 77 % des responsables de structures étatiques centrales/déconcentrées et décentralisées estiment

que les considérations liées aux droits humains et aux spécificités propres aux femmes et aux hommes ont été intégrées dans la conception et la mise en œuvre du programme. Toutes les femmes et tous les hommes avaient les mêmes droits à participer au programme. **Il n'y a pas de contraintes à aucun niveau dans le traitement des problèmes liés au genre et aux droits humains. La sensibilisation, la formation, et la recherche de magasins de stockage des produits ont contribué à dissiper les contraintes liées au genre et aux droits humains.** Environ 92,30 % des responsables des structures étatiques et décentralisées estiment que les processus et les activités mis en œuvre lors de l'intervention ont été exempts de discrimination de la part de toutes les parties prenantes.

7.7. Conclusion 7 : Constats 33 et 34 (Inclusion du handicap) et constats 35 et 36 (personnes appartenant à des ethnies, castes, minorités et peuples autochtones)

Les personnes handicapées ont été impliquées dans la conception et la mise en œuvre du programme. Environ 87,18 % des personnes interrogées déclarent qu'elles ont été impliquées dans le programme, notamment les femmes, les jeunes, les responsables coutumiers handicapés. Les groupes vulnérables, hommes et

femmes, ont tous été touchés de façon équitable. **Aucune barrière n'a été identifiée, les handicapés et les personnes appartenant à des ethnies, castes, minorités et peuples autochtones ont accédé facilement aux interventions du programme.**

7.8. Conclusion Finales

ONU Femmes a fait de ce programme un cadre d'apprentissage permanent, qui a servi à renforcer son expérience dans l'exécution des projets/programmes portant sur l'agriculture, particulièrement dans un contexte de changement climatique et d'innovation technologique adaptée aux besoins communautaires. Cet objectif a conduit l'équipe de programme à rester particulièrement attentive aux transformations socioéconomiques induites et à s'intéresser à toute attitude nouvelle ou déroulement inattendu. Ainsi, quelques leçons ont été tirées.

- La disponibilité, l'implication et l'engouement des élus locaux, des leaders communautaires, des radios de proximité et l'introduction des TIC par les vidéos mobiles ont boosté les résultats et ont permis l'appropriation du programme par les communautés bénéficiaires.
- La dotation en semences de cultures maraichères innovantes par le programme AgriFeD, notamment l'oignon hivernal a permis aux bénéficiaires de choisir ces mêmes variétés et de trouver les mécanismes alternatifs pour financer ces achats.
- Certaines femmes rurales ont décidé de tester l'oignon hivernal sur fonds propre pendant les dernières campagnes agricoles à la suite des renforcements de capacités initiés. Cela a confirmé que cet appui spécifique qui consiste à vulgariser cette technologie permet de renforcer la résilience des femmes face aux défis climatiques.
- Les hommes ont compris qu'avec la contribution des femmes dans la diversification du régime alimentaire et dans la prise en charge des besoins de la famille, elles méritent plus de respect, de considération dans les prises de décisions et ont désormais moins de temps de travail sur les champs familiaux.
- L'installation et la conduite de parcelles de démonstration dans les périmètres maraichers influe sur l'augmentation des rendements des cultures maraichères et facilite la maîtrise et l'adoption des techniques d'agriculture intelligente par les femmes rurales.
- La réalisation et la diffusion des vidéos formatives, les fiches techniques et dépliants ont un fort potentiel pour le renforcement des compétences techniques des femmes sur les techniques résilientes de production ;
- L'aménagement (clôture, parcellisation, mise en place de systèmes d'irrigation) des sites maraichers pour les groupements de femmes contribuent à la sécurisation foncière des sites acquis en plus de la signature des outils de transaction foncières à tous les niveaux, et permet aussi d'éviter les conflits fonciers.
- La formation des groupements sur les TIC et leur dotation en matériel ont permis de faciliter l'accès à des marchés porteurs grâce à l'utilisation des smartphones dans la vente des produits maraichers par les femmes rurales.
- Les interventions d'AgriFeD ayant généré de meilleurs résultats, cela implique que ces stratégies d'intervention peuvent être répliquées à d'autres contextes ou secteurs. Les bénéficiaires interviewés déclarent que d'autres femmes des villages environnants souhaitent l'appui du projet.



8

RECOMMANDATIONS

VIII. RECOMMANDATIONS

À la suite des constats issus de la collecte des données auprès des bénéficiaires d'AgriFeD et des entretiens avec des personnes clés de la mise en œuvre du programme, et des parties prenantes consultées, y compris le Groupe de gestion de l'évaluation, les recommandations suivantes ont été formulées.

8.1. Recommandation 1 (conclusions 2 et 5) (priorité 1) :

répliquer le programme et l'étendre à d'autres cibles au regard des bénéfices générés pour les bénéficiaires.

Le nombre total des bénéficiaires s'est élevé à 26 543 alors qu'il devait être de 25 000. La superficie totale acquise est 349,82 ha, dont 263,72 ha totalement sécurisés. Le service local de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille et les veuves n'ont pas été totalement pris en compte lors de la mise en œuvre du programme. Ceux-ci ont exprimé le besoin d'être pris en compte lors des interventions futures. Ce programme futur permettrait un renforcement durable des avantages liés à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes.

8.2. Recommandation 2 (conclusion 5) (priorité 1) :

encourager l'État, y compris les collectivités locales, à intégrer les actions du programme dans leur plan de développement.

L'intervention de l'État et des collectivités locales reste encore limitée au regard des bénéfices qu'apporte le projet. Pour assurer la pérennisation des acquis, l'État et ses structures décentralisées devraient assurer la relève une fois le projet terminé.

8.3. Recommandation 3 (conclusion 3) (priorité 3) :

améliorer les mécanismes de coordination mis en place pour rendre plus efficace la remontée de l'information et ainsi nourrir le dispositif de suivi-évaluation.

Pour une meilleure utilisation de la plateforme « Buy For Women » (**BFW**), il faudrait simplifier l'interface utilisateur pour faciliter l'accès, comme intégrer des commandes vocales associées à des images pour faciliter l'utilisation. La plupart des femmes étant analphabètes, veiller à leur éducation et ce qu'elles soient bien formées à l'utilisation de cette plateforme.

8.4. Recommandation 4 (conclusion 4) (priorité 2) :

connecter les femmes à d'autres canaux d'information pour un accès facile aux technologies et techniques agricoles adaptées aux enjeux du changement climatique avec un accès facile aux marchés d'écoulement des produits.

Le programme devrait continuer à soutenir **les femmes** en améliorant leurs connaissances sur les nouvelles pratiques agricoles respectueuses de l'environnement. **ONU Femmes** peut appuyer **Orange Mali** pour assurer une large diffusion et la formation à l'utilisation des plateformes « **Senekela** » et « **Sandji** ». Ces plateformes permettraient aux utilisateurs d'accéder aux informations sur les marchés, les techniques agricoles et la prévision pluviométrique grâce aux SMS ou par appel téléphonique.



9

ANNEXES

IX. ANNEXES

9.1. Matrice d'évaluation

Questions clés	Sous-questions	Indicateurs de mesure	Méthodes de collecte	Source de données	Hypothèses
Critères d'évaluation : Pertinence					
Est-ce que le choix des activités du programme est lié aux problèmes de genre identifiés dans le contexte programmatique de ce programme ?	Quelles sont les activités du programme ? Quels étaient les problèmes liés au genre lors de l'élaboration du programme ? Existe-t-il un lien entre les activités et les problèmes liés au genre ?	Types d'activités Types de problèmes liés au genre identifiés Types d'activités et problèmes	Analyse de documents (rapports de diagnostic et rapports annuels, etc.) • Entretiens • Enquête	<ul style="list-style-type: none"> Toutes les parties prenantes clés Le personnel d'ONU Femmes dédié au programme Rapport des partenaires Rapport d'études Rapport de suivi Cadre de résultats Les sites de mise en œuvre du projet 	<p>L'information est disponible</p> <p>Les parties prenantes sont disposées à participer à des échanges en présentielle, téléphoniques, Skype, Zoom, etc.</p> <p>Le niveau de sécurité permet l'accès aux zones d'intervention</p>
Le choix des partenaires est-il pertinent par rapport à la situation des femmes et des groupes marginalisés ? Existe-t-il un partenariat de travail ?	Quels sont les partenariats établis et leurs objectifs ? Existe-t-il des contrats de travail établis ?	Partenaires et leurs objectifs Références des contrats	Analyse de documents (rapports à mi-parcours et rapports annuels, etc.) • Entretiens • Enquête	<ul style="list-style-type: none"> Toutes les parties prenantes clés Le personnel d'ONU Femmes dédié au programme Rapport des partenaires Rapport d'études 	<p>L'information est disponible</p> <p>Les parties prenantes sont disposées à participer à des échanges en présentielle, téléphoniques, Skype, Zoom, etc.</p> <p>Le niveau de sécurité permet l'accès aux zones d'intervention</p>
Est-ce que les cibles identifiées sont les plus pertinentes ?	Quelles sont les cibles du programme ? Existe-t-il des structures ou personnes non prises en compte qui devraient normalement bénéficier des interventions du programme ?	Catégories de cibles Types de structures et de personnes non prises en compte	• Entretiens • Enquête	<ul style="list-style-type: none"> Toutes les parties prenantes clés Le personnel d'ONU Femmes dédié au programme Rapport des partenaires Rapport d'études Rapport de suivi Cadre de résultats Les sites de mise en œuvre du projet 	<p>L'information est disponible</p> <p>Les parties prenantes sont disposées à participer à des échanges en présentielle, téléphoniques, Skype, Zoom, etc.</p> <p>Le niveau de sécurité permet l'accès aux zones d'intervention</p>

Questions clés	Sous-questions	Indicateurs de mesure	Méthodes de collecte	Source de données	Hypothèses
Les besoins et les problèmes identifiés au départ sont-ils restés les mêmes au cours de la mise en œuvre du programme ou ont-ils connu une évolution ? En cas d'évolution de ces derniers, quelle a été la capacité de réactivité du programme face aux changements et à l'émergence d'autres besoins et priorités ?	L'intensité des besoins et les problèmes suivants a-t-elle baissé, est resté constante ou a augmenté au cours de la mise en œuvre du programme ? <ul style="list-style-type: none"> • Accès à la terre et aux autres facteurs de production • Accès à un dispositif de financement adapté à leurs besoins (l'oignon, l'échalotte et la pomme de terre) • Accompagnement par un dispositif de renforcement de capacités et d'appui-conseil En cas d'évolution de ces derniers, quelle a été la capacité de réactivité du programme face aux changements et à l'émergence d'autres besoins et priorités ?	Les types de besoins et problèmes	Analyse documentaire (rapports de diagnostic) <ul style="list-style-type: none"> • Entretiens • Enquête 	<ul style="list-style-type: none"> • Toutes les parties prenantes clés • Le personnel d'ONU Femmes dédié au programme • Rapport des partenaires • Rapport d'études • Rapport de suivi • Cadre de résultats 	<p>L'information est disponible</p> <p>Les parties prenantes sont disposées à participer à des échanges en présidentiel, téléphoniques, Skype, Zoom, etc.</p> <p>Le niveau de sécurité permet l'accès aux zones d'intervention</p>
Les activités et les résultats du programme sont-ils compatibles avec les objectifs nationaux et la réalisation de ces objectifs ?	Quels sont les objectifs et résultats nationaux en matière d'accès des femmes aux facteurs de production dans le contexte de changement climatique ? Les activités et les résultats du programme sont-ils compatibles avec les objectifs et les résultats nationaux d'accès aux facteurs de production des femmes ?	Les objectifs du programme Les types d'activités et de résultats	Analyse documentaire (rapports de diagnostic, rapports annuels, rapport à mi-parcours) <ul style="list-style-type: none"> • Entretiens • Enquête 	<ul style="list-style-type: none"> • Toutes les parties prenantes clés • Le personnel d'ONU Femmes dédié au programme • Rapport des partenaires • Rapport d'études • Rapport de suivi • Cadre de résultats • Les sites de mise en œuvre du projet 	<p>L'information est disponible</p> <p>Les parties prenantes sont disposées à participer à des échanges en présidentiel, téléphoniques, Skype, Zoom, etc.</p> <p>Le niveau de sécurité permet l'accès aux zones d'intervention</p>

Questions clés	Sous-questions	Indicateurs de mesure	Méthodes de collecte	Source de données	Hypothèses
La conception du programme est-elle articulée dans une structure cohérente et conforme avec les conventions et accords internationaux portant sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ?	Les objectifs du programme sont-ils en adéquation avec les objectifs des conventions et accords internationaux en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes ? Comment le programme a-t-il été conçu et quelles sont les parties prenantes consultées ?	Les objectifs du programme Les objectifs des conventions et accords internationaux en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes	Analyse documentaire (rapports de diagnostic, rapports annuels, rapport à mi-parcours) • Entretiens • Enquête	<ul style="list-style-type: none"> Toutes les parties prenantes clés Le personnel d'ONU Femmes dédié au programme Rapport des partenaires Rapport d'études Rapport de suivi Cadre de résultats Les sites de mise en œuvre du projet 	<p>L'information est disponible</p> <p>Les parties prenantes sont disposées à participer à des échanges en présidentiel, téléphoniques, Skype, Zoom, etc.</p> <p>Le niveau de sécurité permet l'accès aux zones d'intervention</p>
La définition du but et des résultats est-elle clairement articulée ?	Les partenaires de mise en œuvre comprennent-ils le but, les objectifs et les résultats du programme ? Pensez-vous que les stratégies et les résultats sont clairement définis ?	Types de partenaires Les stratégies et résultats du programme	Analyse documentaire (rapports de diagnostic, rapports annuels, rapport à mi-parcours) • Entretiens • Enquête	<ul style="list-style-type: none"> Toutes les parties prenantes clés Le personnel d'ONU Femmes dédié au programme 	<p>L'information est disponible</p> <p>Les parties prenantes sont disposées à participer à des échanges en présidentiel, téléphoniques, Skype, Zoom, etc.</p> <p>Le niveau de sécurité permet l'accès aux zones d'intervention</p>
Critères d'évaluation : Efficacité					
Est-ce que les stratégies et les partenaires de mise en œuvre ont été de nature à permettre la réalisation des résultats ? Dans quelle mesure la stratégie de partenariat a-t-elle influencé l'efficacité du programme : y a-t-il eu une synergie avec les autres interventions sur le terrain ? Y a-t-il eu un lien entre les activités de chaque partenaire de mise en œuvre pour améliorer l'effet du programme ? Expliquer.	Les stratégies ont-ils contribué à la réalisation des résultats ? Les partenariats ont-ils contribué à la réalisation des résultats ? De quelle façon ? Y a-t-il eu une synergie avec les autres interventions sur le terrain ? Y a-t-il eu un lien entre les activités de chaque partenaire de mise en œuvre pour améliorer l'effet du programme ? Expliquer.	Types de stratégies Types de partenariats Autres interventions sur le terrain Types d'activités	Analyse documentaire (rapports de diagnostic, rapports annuels, rapport à mi-parcours) • Entretiens • Enquête	<ul style="list-style-type: none"> Toutes les parties prenantes clés Le personnel d'ONU Femmes dédié au programme Rapport des partenaires Rapport d'études Rapport de suivi Cadre de résultats Les sites de mise en œuvre du projet 	<p>L'information est disponible</p> <p>Les parties prenantes sont disposées à participer à des échanges en présidentiel, téléphoniques, Skype, Zoom, etc.</p> <p>Le niveau de sécurité permet l'accès aux zones d'intervention</p>

Questions clés	Sous-questions	Indicateurs de mesure	Méthodes de collecte	Source de données	Hypothèses
Des résultats satisfaisants ont-ils été atteints par rapport aux objectifs fixés ? Quelles sont les causes de la réalisation ou de la non-réalisation des résultats escomptés ?	Des résultats satisfaisants ont-ils été atteints par rapport aux objectifs fixés ? Quelles sont les causes de la réalisation ou de la non-réalisation des résultats escomptés ?	Types de résultats Les causes identifiées	Analyse documentaire (rapports de diagnostic, rapports annuels) • Entretiens • Enquête	<ul style="list-style-type: none"> Toutes les parties prenantes clés Le personnel d'ONU Femmes dédié au programme Rapport des partenaires Rapport d'études Rapport de suivi Cadre de résultats Les sites de mise en œuvre du projet 	<p>L'information est disponible</p> <p>Les parties prenantes sont disposées à participer à des échanges en présidentiel, téléphoniques, Skype, Zoom, etc.</p> <p>Le niveau de sécurité permet l'accès aux zones d'intervention</p>
Dans quelle mesure les changements ou les progrès réalisés peuvent-ils être attribués au programme ?	Quels sont les changements positifs ou négatifs observés au niveau des bénéficiaires et de la communauté ? Les activités du programme ont-elles contribué à ces changements ?	Pourcentage de bénéficiaires Types de changement observés Types d'activités	• Entretiens • Enquête	<ul style="list-style-type: none"> Toutes les parties prenantes clés Le personnel d'ONU Femmes dédié au programme Rapport des partenaires Rapport d'études Rapport de suivi Cadre de résultats 	<p>L'information est disponible</p> <p>Les parties prenantes sont disposées à participer à des échanges en présidentiel, téléphoniques, Skype, Zoom, etc.</p> <p>Le niveau de sécurité permet l'accès aux zones d'intervention</p>
Dans quelle mesure les ressources et les risques ont-ils été gérés pour atteindre les résultats ?	Les partenaires de mise en œuvre ont-ils soumis les requêtes de fonds ? Les procédures financières des partenaires de mise sont-elles conformes à celles d'ONU Femmes ? Quels sont les risques identifiés lors de la mise œuvre du programme ? Quelles ont été les mesures d'atténuation développées ?	Types de partenaires Types de procédures administratives Les différents risques identifiés	Analyse documentaire (rapports de diagnostic, rapports annuels) • Entretiens • Enquête	<ul style="list-style-type: none"> Toutes les parties prenantes clés Le personnel d'ONU Femmes dédié au programme Rapport des partenaires Rapport d'études Rapport de suivi Cadre de résultats Les sites de mise en œuvre du projet 	<p>L'information est disponible</p> <p>Les parties prenantes sont disposées à participer à des échanges en présidentiel, téléphoniques, Skype, Zoom, etc.</p> <p>Le niveau de sécurité permet l'accès aux zones d'intervention</p>
Un système de gestion axée sur les résultats (GAR) a-t-il été établi et mis en œuvre en lien avec le système (GAR) global du Bureau pays ?	Un système de gestion axée sur les résultats (GAR) a-t-il été établi et mis en lien avec le système (GAR) global du Bureau pays ? Quels sont les facteurs d'efficacité (internes et en dehors d'ONU Femmes Mali) qui ont contribué au succès des interventions ?	Existence d'une GAR fonctionnelle Les différents facteurs de succès	• Entretiens • Enquête	<ul style="list-style-type: none"> Toutes les parties prenantes clés Le personnel d'ONU Femmes dédié au programme 	<p>L'information est disponible</p> <p>Les parties prenantes sont disposées à participer à des échanges en présidentiel, téléphoniques, Skype, Zoom, etc.</p> <p>Le niveau de sécurité permet l'accès aux zones d'intervention</p>

Questions clés	Sous-questions	Indicateurs de mesure	Méthodes de collecte	Source de données	Hypothèses
Quelles sont les retombées de l'intervention - prévues et imprévues ? Quels sont les effets positifs et négatifs - y compris les effets sociaux, économiques, environnementaux ?	Quelles sont les retombées de l'intervention - prévues et imprévues ? Quels sont les effets positifs et négatifs - y compris les effets sociaux, économiques, environnementaux ?	Types de retombées Les effets identifiés	<ul style="list-style-type: none"> Entretiens Enquête 	<ul style="list-style-type: none"> Toutes les parties prenantes clés Le personnel d'ONU Femmes dédié au programme Rapport des partenaires Rapport d'études Rapport de suivi Cadre de résultats Les sites de mise en œuvre du projet 	<p>L'information est disponible</p> <p>Les parties prenantes sont disposées à participer à des échanges en présentielle, téléphoniques, Skype, Zoom, etc.</p> <p>Le niveau de sécurité permet l'accès aux zones d'intervention</p>
Les populations cibles du programme ont-elles réellement bénéficié des changements apportés par le programme ?	Les populations cibles du programme ont-elles réellement bénéficié des changements apportés par le programme ? Dans quelle mesure la pandémie de COVID-19 a-t-elle affecté les activités programmatiques, aussi bien en termes de mise en œuvre qu'en termes de réalisation des résultats ? Quelles ont été les dimensions les plus affectées dans le cadre des composantes du Programme ?	Pourcentage de la population selon le sexe ayant bénéficié du programme Effets de la COVID-19 identifiés Les différentes dimensions affectées	<p>Analyse documentaire (rapports de diagnostic, rapports annuels, rapport à mi-parcours)</p> <ul style="list-style-type: none"> Entretiens Enquête 	<ul style="list-style-type: none"> Toutes les parties prenantes clés Le personnel d'ONU Femmes dédié au programme Rapport des partenaires Rapport d'études Rapport de suivi Cadre de résultats Les sites de mise en œuvre du projet 	<p>L'information est disponible</p> <p>Les parties prenantes sont disposées à participer à des échanges en présentielle, téléphoniques, Skype, Zoom, etc.</p> <p>Le niveau de sécurité permet l'accès aux zones d'intervention</p>
Critères d'évaluation : Efficience					
Le programme a-t-il utilisé les ressources (financières, humaines, techniques) de la manière la plus économe possible pour atteindre ses objectifs ?	Quelle sont les quantités de ressources (financières, humaines, techniques) utilisées par résultat et par produit ? Quels sont les niveaux de réalisation des objectifs ou résultats du programme ?	Les quantités de ressources (financières, humaines, techniques) utilisées Taux de réalisation des résultats	<p>Analyse documentaire (rapports de diagnostic, rapports annuels, rapport à mi-parcours)</p> <ul style="list-style-type: none"> Entretiens Enquête 	<ul style="list-style-type: none"> Toutes les parties prenantes clés Le personnel d'ONU Femmes dédié au programme Rapport des partenaires Rapport d'études Rapport de suivi Cadre de résultats Les sites de mise en œuvre du projet 	<p>L'information est disponible</p> <p>Les parties prenantes sont disposées à participer à des échanges en présentielle, téléphoniques, Skype, Zoom, etc.</p> <p>Le niveau de sécurité permet l'accès aux zones d'intervention</p>

Questions clés	Sous-questions	Indicateurs de mesure	Méthodes de collecte	Source de données	Hypothèses
Le programme a-t-il été mis en œuvre de la manière la plus optimale possible par rapport aux alternatives ?	Le programme a-t-il été mis en œuvre de la manière la plus optimale possible par rapport aux alternatives ? Quels sont les facteurs de gestion qui ont amélioré ou réduit l'efficacité de l'expérience ?	Types d'alternatives Les différents facteurs d'efficacité	<ul style="list-style-type: none"> Entretiens Enquête 	<ul style="list-style-type: none"> Toutes les parties prenantes clés Le personnel d'ONU Femmes dédié au programme Rapport des partenaires Rapport d'études Rapport de suivi Cadre de résultats Les sites de mise en œuvre du projet 	<p>L'information est disponible</p> <p>Les parties prenantes sont disposées à participer à des échanges en présentielle, téléphoniques, Skype, Zoom, etc.</p> <p>Le niveau de sécurité permet l'accès aux zones d'intervention</p>
Les mécanismes de coordination mis en place pour la mise en œuvre du programme ont-ils permis de promouvoir l'utilisation efficace des ressources financières et humaines ?	En quoi les interventions du programme ont-elles contribué à renforcer ou améliorer la coordination des acteurs du programme ? Dans quelle mesure les mécanismes de suivi, de mise en œuvre et de coordination ont-ils été focalisés sur la promotion de l'utilisation efficace des ressources financières et humaines ?	Les types d'activités Les stratégies de coordination Taux d'utilisation des ressources financières	<ul style="list-style-type: none"> Entretiens Enquête 	<ul style="list-style-type: none"> Toutes les parties prenantes clés Le personnel d'ONU Femmes dédié au programme Rapport des partenaires Rapport d'études Rapport de suivi Cadre de résultats Les sites de mise en œuvre du projet 	<p>L'information est disponible</p> <p>Les parties prenantes sont disposées à participer à des échanges en présentielle, téléphoniques, Skype, Zoom, etc.</p> <p>Le niveau de sécurité permet l'accès aux zones d'intervention</p>
Quelles peuvent être les propositions de stratégies plus efficaces pour une utilisation optimale des ressources ?	Y a-t-il d'autres méthodes qui auraient permis d'atteindre les mêmes résultats avec moins de ressources ? Quelles sont les propositions de stratégies plus efficaces pour une utilisation optimale des ressources ?	Types de méthodes Types de stratégies proposées	<p>Analyse documentaire (rapports de diagnostic, rapports annuels, rapport à mi-parcours)</p> <ul style="list-style-type: none"> Entretiens Enquête 	<ul style="list-style-type: none"> Toutes les parties prenantes clés Le personnel d'ONU Femmes dédié au programme Rapport des partenaires Rapport d'études Les sites de mise en œuvre du projet 	<p>L'information est disponible</p> <p>Les parties prenantes sont disposées à participer à des échanges en présentielle, téléphoniques, Skype, Zoom, etc.</p> <p>Le niveau de sécurité permet l'accès aux zones d'intervention</p>

Questions clés	Sous-questions	Indicateurs de mesure	Méthodes de collecte	Source de données	Hypothèses
Critères d'évaluation : Impact ou effets					
Quels sont les changements positifs et négatifs à moyen et long termes observés chez les bénéficiaires – au niveau social, économique, technique, environnemental – que ce soient les individus, les groupes d'âge et de genre, les communautés et institutions, et au niveau de la population surtout les groupes défavorisés dans les zones d'intervention ?	Quels sont les changements positifs et négatifs à moyen et long termes observés chez les bénéficiaires – au niveau social, économique, technique, environnemental – que ce soient les individus, les groupes d'âge et de genre, les communautés et institutions, et au niveau de la population surtout les groupes défavorisés dans les zones d'intervention ?	Types de changement	<ul style="list-style-type: none"> Entretiens Enquête 	<ul style="list-style-type: none"> Toutes les parties prenantes clés Les sites de mise en œuvre du projet 	<p>L'information est disponible</p> <p>Les parties prenantes sont disposées à participer à des échanges en présidentiel, téléphoniques, Skype, Zoom, etc.</p>
Ces changements positifs et négatifs à moyen et long termes observés chez les bénéficiaires correspondent-ils aux résultats escomptés ou planifiés ?	Ces changements positifs et négatifs à moyen et long termes observés chez les bénéficiaires correspondent-ils aux résultats escomptés ou planifiés ?	Types de changement	<ul style="list-style-type: none"> Entretiens Enquête 	<ul style="list-style-type: none"> Toutes les parties prenantes clés Les sites de mise en œuvre du projet 	<p>L'information est disponible</p> <p>Les parties prenantes sont disposées à participer à des échanges en présidentiel, téléphoniques, Skype, Zoom, etc.</p>
Quelles sont les interventions/stratégies qui ont produits le plus de changements positifs significatifs à moyen et long terme et quels sont les moyens qui ont été employés/ mis à disposition pour produire ces changements ?	Quelles sont les interventions/stratégies qui ont produit le plus de changements positifs significatifs à moyen et long terme et quels sont les moyens qui ont été employés/ mis à disposition pour produire ces changements ?	Types d'interventions ou de stratégies	<ul style="list-style-type: none"> Entretiens Enquête 	<ul style="list-style-type: none"> Toutes les parties prenantes clés Les sites de mise en œuvre du projet 	<p>L'information est disponible</p> <p>Les parties prenantes sont disposées à participer à des échanges en présidentiel, téléphoniques, Skype, Zoom, etc.</p>

Questions clés	Sous-questions	Indicateurs de mesure	Méthodes de collecte	Source de données	Hypothèses
Critères d'évaluation : Durabilité					
Dans quelle mesure les partenaires de mise en œuvre ont-ils été engagés et formés tant sur le plan technique que sur le plan opérationnel pour assurer la continuité et étendre les activités du programme ?	Les partenaires de mise en œuvre ont-ils été formés tant sur le plan technique que sur le plan opérationnel pour assurer la continuité et étendre les activités du programme ?	Nombre de partenaires formés	Analyse documentaire (rapports annuels, rapport à mi-parcours) <ul style="list-style-type: none"> • Entretiens • Enquête 	<ul style="list-style-type: none"> • Toutes les parties prenantes clés • Le personnel d'ONU Femmes dédié au programme • Rapport des partenaires • Rapport d'études • Rapport de suivi • Cadre de résultats • Les sites de mise en œuvre du projet 	<p>L'information est disponible</p> <p>Les parties prenantes sont disposées à participer à des échanges en présidentiel, téléphoniques, Skype, Zoom, etc.</p> <p>Le niveau de sécurité permet l'accès aux zones d'intervention</p>
Dans quelle mesure est-il possible de procéder à une mise à l'échelle des stratégies et résultats du programme ?	Est-il possible de procéder à une mise à l'échelle des stratégies et résultats du programme ?	Échelle ou étendue des stratégies et des résultats	<ul style="list-style-type: none"> • Entretiens • Enquête 	<ul style="list-style-type: none"> • Toutes les parties prenantes clés • Le personnel d'ONU Femmes dédié au programme • Rapport des partenaires • Rapport d'études • Rapport de suivi • Cadre de résultats • Les sites de mise en œuvre du projet 	<p>L'information est disponible</p> <p>Les parties prenantes sont disposées à participer à des échanges en présidentiel, téléphoniques, Skype, Zoom, etc.</p> <p>Le niveau de sécurité permet l'accès aux zones d'intervention</p>
Les activités du programme sont-elles intégrées aux pratiques des institutions partenaires notamment nationales ?	Quelles sont les interventions qui ont été complètement intégrées et financées sur le budget propre du Gouvernement du Mali ? Quelles sont les interventions financées ou soutenues en nature par les communautés elles-mêmes ?	Les interventions financées sur le budget national Les interventions en nature de la communauté	Analyse documentaire (rapports de diagnostic, rapports annuels, rapport à mi-parcours) <ul style="list-style-type: none"> • Entretiens • Enquête 	<ul style="list-style-type: none"> • Toutes les parties prenantes clés • Le personnel d'ONU Femmes dédié au programme • Rapport des partenaires • Rapport d'études • Rapport de suivi • Cadre de résultats • Les sites de mise en œuvre du projet 	<p>L'information est disponible</p> <p>Les parties prenantes sont disposées à participer à des échanges en présidentiel, téléphoniques, Skype, Zoom, etc.</p> <p>Le niveau de sécurité permet l'accès aux zones d'intervention</p>

Questions clés	Sous-questions	Indicateurs de mesure	Méthodes de collecte	Source de données	Hypothèses
Dans quelle mesure les capacités des femmes et des jeunes filles ont-elles été renforcées ?	Dans quelle mesure les capacités des femmes et des jeunes filles ont-elles été renforcées ? Quels sont les domaines de renforcement des capacités ? Dans quelle mesure les interventions prennent-elle suffisamment en compte la résilience des femmes et des communautés en matière de changement climatique d'une part, et la contribution des partenaires concernant les actions de programme d'autre part ?	Pourcentage des femmes et jeunes filles formées Les types de domaines Pourcentage de déclaration de la contribution des partenaires	Analyse documentaire (rapports annuels, rapport à mi-parcours) • Entretiens • Enquête	<ul style="list-style-type: none"> Toutes les parties prenantes clés Le personnel d'ONU Femmes dédié au programme Rapport des partenaires Rapport d'études Rapport de suivi Cadre de résultats Les sites de mise en œuvre du projet 	L'information est disponible Les parties prenantes sont disposées à participer à des échanges en présidentiel, téléphoniques, Skype, Zoom, etc. Le niveau de sécurité permet l'accès aux zones d'intervention
Quelle est la probabilité que les avantages/résultats du programme soient maintenus sur le long terme après le long terme après le programme soit terminé ?	Pensez-vous que les avantages/résultats du programme soient maintenus sur le long terme après que le programme soit terminé ?	Pourcentage de déclaration de maintien à long terme du programme	• Entretiens • Enquête	<ul style="list-style-type: none"> Toutes les parties prenantes clés Le personnel d'ONU Femmes dédié au programme Rapport des partenaires Rapport d'études Rapport de suivi Cadre de résultats Les sites de mise en œuvre du projet 	L'information est disponible Les parties prenantes sont disposées à participer à des échanges en présidentiel, téléphoniques, Skype, Zoom, etc. Le niveau de sécurité permet l'accès aux zones d'intervention
Quelle est la probabilité que les avantages du programme renforcent durablement l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, après que le programme soit terminé ?	Pensez-vous que les avantages du programme renforcent durablement l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, après que le programme soit terminé ?	Pourcentage de déclaration de renforcement durable de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes	• Entretiens • Enquête	<ul style="list-style-type: none"> Toutes les parties prenantes clés Le personnel d'ONU Femmes dédié au programme Rapport des partenaires Rapport d'études Rapport de suivi Cadre de résultats Les sites de mise en œuvre du projet 	L'information est disponible Les parties prenantes sont disposées à participer à des échanges en présidentiel, téléphoniques, Skype, Zoom, etc. Le niveau de sécurité permet l'accès aux zones d'intervention

Questions clés	Sous-questions	Indicateurs de mesure	Méthodes de collecte	Source de données	Hypothèses
Critères d'évaluation : Prise en compte du genre et droits humains					
Dans quelle mesure les considérations liées au genre et aux droits humains ont-elles été intégrées dans la conception et la mise en œuvre du programme ?	Les considérations liées au genre et aux droits humains ont-elles été intégrées dans la conception et la mise en œuvre du programme ? De quelles façons ?	Pourcentage de déclaration d'intégration du genre et des droits humains	Analyse documentaire (rapports de diagnostic, rapports annuels, rapport à mi-parcours) • Entretiens • Enquête	<ul style="list-style-type: none"> Toutes les parties prenantes clés Le personnel d'ONU Femmes dédié au programme Rapport des partenaires Rapport d'études Rapport de suivi Cadre de résultats Les sites de mise en œuvre du projet 	<p>L'information est disponible</p> <p>Les parties prenantes sont disposées à participer à des échanges en présidentiel, téléphoniques, Skype, Zoom, etc.</p> <p>Le niveau de sécurité permet l'accès aux zones d'intervention</p>
Quels ont été les contraintes ou avantages (par exemple politiques, pratiques, bureaucratiques) pour le traitement des problèmes liés au genre et aux droits humains lors de la mise en œuvre ?	Quels ont été les contraintes ou avantages (par exemple politiques, pratiques, bureaucratiques) pour le traitement des problèmes liés au genre et aux droits humains lors de la mise en œuvre ? Quels efforts ont été déployés pour surmonter les difficultés ?	Pourcentage des déclarations par types de contraintes ou avantages pour le traitement des problèmes liés au genre et aux droits humains lors de la mise en œuvre	Analyse documentaire (rapports de diagnostic, rapports annuels, rapport à mi-parcours) • Entretiens • Enquête	<ul style="list-style-type: none"> Toutes les parties prenantes clés Le personnel d'ONU Femmes dédié au programme Rapport des partenaires Rapport d'études Rapport de suivi Cadre de résultats Les sites de mise en œuvre du projet 	<p>L'information est disponible</p> <p>Les parties prenantes sont disposées à participer à des échanges en présidentiel, téléphoniques, Skype, Zoom, etc.</p> <p>Le niveau de sécurité permet l'accès aux zones d'intervention</p>
Les processus et activités mis en œuvre lors de l'intervention ont-ils été exempts de discrimination de la part de toutes les parties prenantes ?	Les résultats des interventions dites composantes de programme ont-ils contribué à l'équité ? Les processus et activités mis en œuvre lors de l'intervention ont-ils été exempts de discrimination de la part de toutes les parties prenantes ? Si non, quelles sont ces discriminations ?	Les types de résultats Les types de discrimination	• Entretiens • Enquête	<ul style="list-style-type: none"> Toutes les parties prenantes clés Le personnel d'ONU Femmes dédié au programme Rapport des partenaires Rapport d'études Rapport de suivi Cadre de résultats Les sites de mise en œuvre du projet 	<p>L'information est disponible</p> <p>Les parties prenantes sont disposées à participer à des échanges en présidentiel, téléphoniques, Skype, Zoom, etc.</p> <p>Le niveau de sécurité permet l'accès aux zones d'intervention</p>

Questions clés	Sous-questions	Indicateurs de mesure	Méthodes de collecte	Source de données	Hypothèses
Quels ont été les changements constatés dans les relations liées aux prises de décisions familiales et communautaires entre les femmes et les hommes grâce aux résultats atteints par le programme ?	Quels ont été les changements constatés dans les relations liées aux prises de décisions familiales et communautaires entre les femmes et les hommes grâce aux résultats atteints par le programme ?	Types de changement constatés dans les familles, dans la communauté selon le sexe	<ul style="list-style-type: none"> Entretiens Enquête 	<ul style="list-style-type: none"> Toutes les parties prenantes clés Le personnel d'ONU Femmes dédié au programme Rapport des partenaires Rapport d'études Rapport de suivi Cadre de résultats Les sites de mise en œuvre du projet 	<p>L'information est disponible</p> <p>Les parties prenantes sont disposées à participer à des échanges en présidentiel, téléphoniques, Skype, Zoom, etc.</p> <p>Le niveau de sécurité permet l'accès aux zones d'intervention</p>
Critères d'évaluation : Inclusion du handicap					
Les personnes handicapées ont-elles été impliquées dans la conception et la mise en œuvre du programme ?	Dans quelle mesure les groupes vulnérables, hommes/femmes, ont-ils été touchés par les interventions ? Les personnes handicapées ont-elles été impliquées dans la conception et la mise en œuvre du programme ?	Le nombre et les types de groupes vulnérables touchés Nombre de personnes handicapées touchées	<p>Analyse documentaire (documents de projet, rapports de diagnostic, rapports annuels, rapport à mi-parcours)</p> <ul style="list-style-type: none"> Entretiens Enquête 	<ul style="list-style-type: none"> Toutes les parties prenantes clés Le personnel d'ONU Femmes dédié au programme Rapport des partenaires Rapport d'études Rapport de suivi Cadre de résultats Les sites de mise en œuvre du projet 	<p>L'information est disponible</p> <p>Les parties prenantes sont disposées à participer à des échanges en présidentiel, téléphoniques, Skype, Zoom, etc.</p> <p>Le niveau de sécurité permet l'accès aux zones d'intervention</p>
Si oui, de quelle manière le programme a-t-il contribué à une prise en compte des priorités et à un changement de qualité de vie des personnes handicapées ?	Si oui, de quelle manière le programme a-t-il contribué à une prise en compte des priorités et à un changement de qualité de vie des personnes handicapées ?	Types de priorités prises en compte	<ul style="list-style-type: none"> Entretiens Enquête 	<ul style="list-style-type: none"> Toutes les parties prenantes clés Le personnel d'ONU Femmes dédié au programme Rapport des partenaires Rapport d'études Rapport de suivi Cadre de résultats Les sites de mise en œuvre du projet 	<p>L'information est disponible</p> <p>Les parties prenantes sont disposées à participer à des échanges en présidentiel, téléphoniques, Skype, Zoom, etc.</p> <p>Le niveau de sécurité permet l'accès aux zones d'intervention</p>

Questions clés	Sous-questions	Indicateurs de mesure	Méthodes de collecte	Source de données	Hypothèses
Quelles sont les barrières auxquelles les personnes handicapées ont dû faire face ?	Quelles sont les barrières auxquelles les personnes handicapées ont dû faire face ?	Les différentes barrières liées aux personnes handicapées	<ul style="list-style-type: none"> Entretiens Enquête 	<ul style="list-style-type: none"> Toutes les parties prenantes clés Le personnel d'ONU Femmes dédié au programme Rapport des partenaires Rapport d'études Rapport de suivi Cadre de résultats Les sites de mise en œuvre du projet 	<p>L'information est disponible</p> <p>Les parties prenantes sont disposées à participer à des échanges en présidentiel, téléphoniques, Skype, Zoom, etc.</p> <p>Le niveau de sécurité permet l'accès aux zones d'intervention</p>
Critères d'évaluation : Personnes appartenant à des ethnies, castes, minorités et peuples autochtones en particulier					
Les veuves ou veufs et les personnes appartenant à des minorités et peuples autochtones en particulier ont-elles été impliquées dans la conception du programme AgriFeD ? Si oui, de quelles façons ?	Les veuves ou veufs et les personnes appartenant à des minorités et peuples autochtones ont-elles été impliquées dans la conception du programme AgriFeD ?	Les différentes barrières liées aux veuves et aux autochtones	<ul style="list-style-type: none"> Entretiens Enquête 	<ul style="list-style-type: none"> Toutes les parties prenantes clés Le personnel d'ONU Femmes dédié au programme Rapport des partenaires Rapport de suivi Cadre de résultats Les sites de mise en œuvre du projet 	<p>L'information est disponible</p> <p>Les parties prenantes sont disposées à participer à des échanges en présidentiel, téléphoniques, Skype, Zoom, etc.</p> <p>Le niveau de sécurité permet l'accès aux zones d'intervention</p>
Quelles sont les difficultés auxquelles ils font face dans l'accès aux facteurs de production dans un contexte de changement climatique ?	Quelles sont les difficultés auxquelles ils font face dans l'accès aux facteurs de production dans un contexte de changement climatique ?	Les différentes barrières liées aux veuves et aux autochtones	<ul style="list-style-type: none"> Entretiens Enquête 	<ul style="list-style-type: none"> Toutes les parties prenantes clés Le personnel d'ONU Femmes dédié au programme Rapport des partenaires 	<p>L'information est disponible</p> <p>Les parties prenantes sont disposées à participer à des échanges en présidentiel, téléphoniques, Skype, Zoom, etc.</p> <p>Le niveau de sécurité permet l'accès aux zones d'intervention</p>

9.2. Plan de travail indicatif

Le chronogramme actualisé et le planning de déroulement des activités de l'évaluation d'AgriFeD est le suivant.

TABLEAU 24.
Chronogramme actualisé et planning des activités

Activités	Livrables	Périodes (date de début-date de fin)	Responsables	Structures impliquées
1. Élaboration du rapport de démarrage				
Réunion de prise de contact pour harmonisation du chronogramme		17/05/2022	ONU Femmes	Consultant et ONU Femmes
Revue documentaire		Du 17/05/22 au 16/07/22	Consultants	-
Entretiens avec les membres du comité de pilotage (<i>chronogramme et matrice d'évaluation et formalisation des rubriques</i>)		20/07/2022	Consultants	Groupe de référence de l'évaluation, ONU Femmes
Rédaction de la note de cadrage de l'évaluation (y compris la matrice de l'évaluation, la méthodologie et les outils de collecte des données)	Document disponible	Du 17/05/21 au 31/07/2022	Consultants	-
Validation de la note de cadrage	Commentaires et validation	30/09/22	ONU Femmes	Consultants et ONU Femmes
Révision de la note de cadrage	Livrable 1 : Rapport de conception validé par le Groupe de gestion (paiement 1 ^{ère} tranche)	Du 20/08/22 au 30/09/22	Consultants	Consultants-
2. Mission sur le terrain				
Recrutement des enquêteurs		Du 03/10/2022 au 20/10/2022	Consultants	ONU Femmes
Formation des enquêteurs		Du 10/10/22 au 13/10/22	Consultants	ONU Femmes
Collecte des données complémentaires		Du 15/10/22 au 25/10/22	Consultants	ONU Femmes
Mini-atelier sur les constatations et conclusions préliminaires (y compris un jour de préparation).		25/10/22	ONU Femmes	ONU Femmes, consultants
3. Élaboration du rapport provisoire				
Analyse des données, et rédaction du rapport provisoire (draft 1)		Du 05/11/22 au 24/11/22	Consultants	-
Soumission du draft 1 au comité d'évaluation		Du 25/11/2022 au 01/12/2022	Consultants	-
Draft 1 révisé		Du 16/12/2022 au 20/12/2022	Consultants	

Activités	Livrables	Périodes (date de début-date de fin)	Responsables	Structures impliquées
Atelier de validation nationale du rapport provisoire de l'évaluation	Livrable 2 : Rapport provisoire validé par le groupe de gestion (paiement 2 ^{ème} tranche)	Du 21/12/2022 au 22/12/2022	ONU Femmes	ONU Femmes, Consultants, Groupe de référence de l'évaluation
3. Prise en compte des commentaires et soumission du rapport final				
Intégration des commentaires		Du 23/12/2022 au 24/12/2022	Consultants	-
Rédaction et soumission du rapport final et envoi du rapport final	Livrable 3 : Rapport final de validé par le groupe de gestion (paiement 3 ^{ème} tranche)	Du 25/12/22 au 30/12/22	Consultants	-

9.3. Structure proposée pour le rapport final

Le rapport final complet sera structuré comme suit :

- Table des matières, y compris la liste des tableaux et la liste des figures
- Résumé exécutif (5 pages, couvrant les principales sections du rapport : contexte, méthodologie et processus, principales conclusions et recommandations, enseignements tirés)
- Remerciements (tous ceux qui ont soutenu l'évaluation et ont apporté une coopération et une collaboration solides pendant le processus)
- Liste des abréviations et acronymes
- Contexte de l'évaluation
- Introduction (objet de l'évaluation, but de l'évaluation, objectifs, portée, utilisation et utilisateurs envisagés)
- Méthodologie, y compris la stratégie d'échantillonnage et les méthodes d'analyse des données
- Constats principaux (par critère, chaque question recevra une réponse individuelle) + Conclusions préliminaires (étant donné que tous les constats seront numérotés, chaque conclusion indiquera clairement ces constats spécifiques et les numéros des paragraphes correspondants sur lesquels elle est fondée)
- Conclusions finales
- Enseignements tirés
- Recommandations

9.4. Responsabilité, logistique et soutien

Le Groupe de gestion et le Groupe de référence sont les deux structures qui gèrent l'évaluation. À ce titre, le Groupe de gestion fournit l'orientation globale et les conseils relatifs à la conduite de l'évaluation. Le gestionnaire des tâches de l'évaluation assure la supervision quotidienne de l'évaluation pour la production d'un rapport de bonne qualité, et l'atténuation des risques éventuels qui pourraient survenir au cours du processus d'évaluation.

L'équipe des consultants indépendants est responsable de la réalisation de l'évaluation et de la qualité des rapports en référence aux critères du GERAAS. Elle adresse les produits de l'évaluation directement au gestionnaire des tâches d'évaluation, qui assure la bonne gestion de la qualité de chaque produit, avec

l'appui du spécialiste Évaluation du bureau régional d'ONU Femmes.

Les aspects logistiques de l'évaluation (espace de bureau, soutien administratif et de secrétariat, télécommunications, photocopies de la documentation, voyages, ...) ainsi que la conception et la diffusion des outils de collecte de données seront sous la responsabilité de l'équipe d'évaluation.

ONU Femmes Mali appuiera l'organisation des différentes rencontres envisagées au cours du processus d'évaluation (facilitation pour la collecte de données, validation, diffusion ...), et est responsable du recrutement du personnel complémentaire pour la collecte de données. Le nombre de personnes est estimé plus haut au **point 3.4.**

9.5. Liste des principaux documents consultés

CAEB :

1. Contrat CAEB/ONU Femmes et avenants
2. Rapport annuel 2019

AMEDD :

3. Contrat AMEDD/ONU Femmes et ses avenants
4. Rapport annuel 2019
5. Base de données AMEDD

CRADE

1. Contrat CRADE

IER

1. Contrat IER/ONU Femmes et amendement

RED

1. Contrat UNW/RED

IRD/Blumont :

6. Rapport final PAFAC

ONU Femmes, PAM, FAO :

7. Document de projet
8. Flagship Agriculture - Stratégie d'intervention pour améliorer l'accès des femmes rurales aux moyens de production pour une agriculture résiliente aux changements climatiques

9. Gestion des évaluations sensibles au genre, Manuel d'évaluation

10. Cadre de résultats

11. Rapport de l'étude de l'accès des femmes à la terre et de leur représentativité dans les commissions foncières dans la zone d'intervention du programme (Région de Ségou)

12. Rapport de fin de mission : Développement des marchés pour les coopératives bénéficiaires du programme AgriFeD

13. Rapport de mission sur l'état des lieux de l'inclusion financière au Mali

14. Étude de référence des chaînes de valeur échalote, oignon et pomme de terre pour la mise en place d'une plateforme « Buy From Women » (Achetez auprès des Femmes)

15. Étude de diagnostic des systèmes de production agricoles dans les régions de Ségou et Mopti pour la mise en place de la plateforme « Buy from Women »

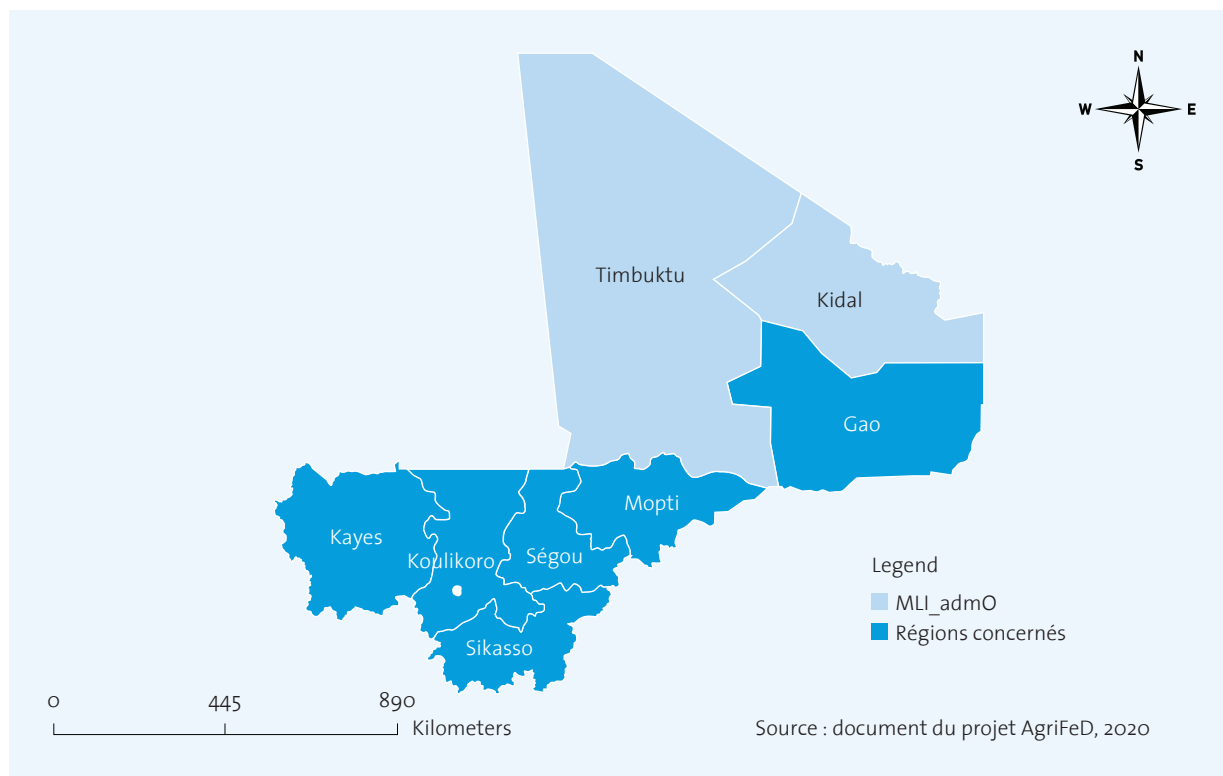
16. Plateforme numérique « Buy from Women » (Achetez auprès des Femmes) état de mise en œuvre ; février 2018

17. BFM brochure

18. Rapports annuels : Accès des Femmes aux moyens de production pour une agriculture résiliente aux changements climatiques (2017-2019)
 19. Rapport d'évaluation à mi-parcours du projet Accès des Femmes aux moyens de production pour une agriculture résiliente aux changements climatiques « AgriFeD »
 20. Genre, Accès et Utilisation des Services de Crédit, de Capitaux et d'Assurance au Mali
 21. Rapport de l'étude sur l'accès des femmes à la terre et leur représentativité dans les commissions foncières dans la zone d'intervention du programme (Baroueli, Ségou, Niono, Macina, San, Tominian et Bla), région de Ségou, régions de Kayes, Koulikoro, Ségou, Mopti, Sikasso
 22. Accès des Femmes aux moyens de production pour une agriculture résiliente aux changements climatiques, Rapport 2020 Luxembourg REVU REGION VF 1502021
 23. Guidance note: Global Evaluation Report Assessment and Analysis System (GERAAS)
 24. Loi no 2017- 001/ du 11 avril 2017 portant sur le foncier agricole
 25. Liste des points focaux d'ONU Femmes au niveau des partenaires de mise en œuvre
 26. Liste des bénéficiaires, version finale 01.01.2020
 27. Liste des bénéficiaires finaux de MYS AMEDD pour ONU Femmes
 28. Données de la campagne 2018 et 2019 des groupes MYS AMEDD VF
 29. Base de données 2020 MYS AMEDD actualisée
 30. Rapports financiers : CFR 2018-Luxembourg-155 ; CFR 2019-Luxembourg-155 ; Interim Donor Report 31 Dec 2017 Project 103134 donor -155
 31. Plan de suivi, Synthèse, LUXEMBOURG
- Autres sources :

9.6. Carte de la zone d'intervention du programme AgriFeD

FIGURE 1
Zone d'intervention d'AgriFeD



9.7. Parties prenantes rencontrées

Membres de l'équipe de gestion et du Groupe de référence de l'évaluation

1. Équipe de gestion		
Structure	Prénom	Nom
ONU Femmes	Cyuma	Mbayiha
ONU Femmes	Marie Pierre Raky	Chaupin
ONU Femmes	Raymond	Berthé
ONU Femmes	Hady	Sangaré
ONU Femmes	Métanga Justin	Dembélé
ONU Femmes	Kamissa	Traoré
ONU Femmes	Fadimata	Mahamane
2. Groupe de référence		
Structure	Prénom	Nom
AMEDD	Mahamadou	Dicko
CAEB	Mahamoudou	Diarra
CRADE	Soumaïla	Soumare
IER	Aïssata	Traoré
PNUD	Adam	Coulibaly
PAM	Rodrigue	KI
PAM	Arouna	Sangaré
FAO	Issa	Kéïta
FAO	Modibo	Touré
4ECONFORM	Amadou	Diop
3. Autres acteurs rencontrés		
Régions	Dates	Acteurs
Bamako - Boidiè-Ségou	24/10/2022	Badenya (Boidiè) ONG AMEDD
Ségou	25/10/2022	<ul style="list-style-type: none"> • Direction régionale de la promotion de la femme, de l'enfant et de la famille • Direction régionale du développement rural • Jaba Senè ton (groupement de femmes)
Ségou-Bamako	26/10/2022	<ul style="list-style-type: none"> • Office du Niger • BNDA
Bamako-Sikasso	27/10/2022	<ul style="list-style-type: none"> • Groupement de femmes de Farakala • Maire de Farakala • AMEDD

Activités	Livrables	Structures impliquées
Sikasso-Bamako	28/10/2022	<ul style="list-style-type: none"> • Direction régionale de la promotion de la femme, de l'enfant et de la famille • Direction régionale du développement rural • BNDA • Groupement Kanso, Benkadi
Bamako-Kita	Du 29/10/2022 au 30/10/22	Association Malienne des rapatriés de la Côte d'Ivoire de Kita (AMARCIK)
Kita-Bamako	31/10/2022	<ul style="list-style-type: none"> • CAEB • Service local de la promotion de la femme, de l'enfant et de la famille • Préfecture • Mairie • Service local de l'agriculture
Bamako-Kolokani	01/11/2022	<ul style="list-style-type: none"> • CAEB • Direction régionale de la promotion de la femme, de l'enfant et de la famille • Préfecture • Mairie
Kolokani-Bamako	02/11/2022	<ul style="list-style-type: none"> • Direction régionale de l'agriculture • Groupements de femmes

9.8. Figure 2: Théorie du changement de la composante de programme AgriFeD 2016-2021



9.9. Ensemble des outils proposés pour la collecte des données

1-Questionnaire individuel quantitatif

RÉPUBLIQUE DU MALI



ÉVALUATION FINALE DU PROGRAMME « ACCÈS DES FEMMES AUX MOYENS DE PRODUCTION POUR UNE AGRICULTURE RÉSILIENTE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES » (2016-2021)

QUESTIONNAIRE INDIVIDUEL QUANTITATIF

IDENTIFICATION	Codes
Région : _____ 1 = Kayes ; 2 = Koulikoro ; 3 = Ségou ; 4 = Sikasso ; 5 = Mopti	□□
Cercle : _____ 1 = Kita ; 2 = Kolokani ; 3 = Mopti ; 4 = Barouéli ; 5 = Macina ; 6 = Niono ; 7 = San ; 8 = Ségou ; 9 = Sikasso ; 10 = Autres (préciser) :	□□
Commune : _____ 1= Bendougouba 8= Sio 15= Somo 2= Boudofo 9= Socoura 16= Sebougo 3= Kita 10= Boidé 17= Farakala 4= Diédiéni 11= Kokry Centre 18= Natien 5= Kolokani 12= Pogo 19 = Autres (Préciser) 6= Tioribougou 13= Sirifila Boundy 7= Mopti Central 14= Dieli	□□
Quartier/Village : _____	□□□
Statut du répondant : _____ 1= Résident ; 2 = Déplacé ; 3 = Retourné ; 4= Rapatrié ; 5= Autre (préciser)	
Code Agent enquêteur :	□□□
Numéro du questionnaire :	□□□
Langue du questionnaire* : (Voir codes ci-dessous)	□□□
Date de l'interview :/...../2021	
Heure de démarrage :h.....mn	

*Codes langues

1=Peulh ; 2=Dogon ; 3=Sonrhaï ; 4=Bambara ; 5=Bozo ; 6=Dafing ; 7=Tamasheq ; 8=Bela ; 9=Soninké ; 10=Autre

PRÉSENTATION ET CONSENTEMENT

Bonjour. Je m'appelle _____. Nous sommes ici aujourd'hui dans le cadre de l'évaluation des appuis d'ONU Femmes en lien avec l'accès des femmes aux moyens de production dans l'agriculture. Nous souhaiterions vous poser quelques questions à cet effet. Cette enquête prendra environ quelques minutes. Toutes les informations que vous nous donnerez resteront strictement confidentielles et ne seront pas partagées avec d'autres personnes. Cet entretien est volontaire. Avez-vous des questions à nous poser ? Si non, pouvons-nous commencer l'entretien ?

1. Oui → Continuer

QUESTIONS	Codes
Q1 : Sexe du répondant ? Masculin Féminin	_
Q2 : Quel est votre âge (en années révolues, si plus de 99 ans, mettre 99) ? _ _	
Quelle est votre occupation/activité principale ? 1=Fonctionnaire/Salarié de l'État ; 2=Salarié non étatique ; 3=Agriculteur(trice) ; 4=Éleveur/éleveuse ; 5=Pêcheur/Aquaculteur ; 6=Commerçant(e) ; 7=Artisan ; 8=Ouvrier Manoeuvre (Aide au patron) ; 9=Transporteur ; 10=Entrepreneur ; 11=Élève ou étudiant(e) ; 12=Femme au foyer/Ménagère ; 13=Aide-ménagère ; 14=Sans emploi/Chômeur ; 15=Retraité/Inactif 16=Autre à préciser _____	_
Q4 : Niveau d'éducation 0 = Aucun ; 1 = Alphabétisé ou Coranique ; 2 = Primaire (1er cycle) ; 3 = Primaire (2nd cycle) 4 = Secondaire ; 5 = Supérieur	_
Q5 : Parmi la liste des services suivants, lesquels sont disponibles et accessibles à votre niveau dont vous avez bénéficiés ? Accès à la terre et aux autres facteurs de production 1. Oui ; 2. Non Accès à un dispositif de financement adapté à vos besoins (l'oignon, l'échalotte et la pomme de terre) 1. Oui ; 2. Non -Accompagnement par un dispositif de renforcement de capacités et d'appui-conseil Oui ; 2. Non	_
Q6 : Quels étaient vos besoins au début du programme ?	_
Q12 : Selon vous, les activités développées par ONU Femmes et ses partenaires de mise en œuvre depuis 2016 ont-elles répondu aux besoins agricoles dans le contexte de changement climatique ? Oui → Q14 Non	_
Q13 : Si oui, ces activités étaient-elles une réponse appropriée à vos besoins et priorités ? Pas efficace Peu efficace Efficace Assez efficace Très efficace	_
Q13 : Avez-vous le sentiment que toutes les personnes visées par les activités développées par ONU Femmes et ses partenaires de mis en œuvre au niveau de votre commune ont un accès équitable aux services du programme ? Oui → Q15 Non	_
Q14 : Si oui, ces services ont-ils été équitables et accessibles pour les personnes vulnérables et marginalisées ? Pas du tout Faible accès Accès moyen Accès élevé Accès très élevé	_

<p>Q15 : Avez-vous connaissance des populations vulnérables qui ont bénéficié des interventions des programmes d'ONU Femmes et ses partenaires de mis en œuvre ?</p> <p>Oui Non</p>	_								
<p>Q16 : Quel est votre niveau de satisfaction des interventions d'ONU Femmes Mali et ses partenaires dans la commune ?</p> <p>Pas satisfait Peu satisfait Satisfait Assez satisfait Très satisfait</p>	_								
<p>Q23 : Pensez-vous qu'il y a eu des particularités ou des disparités suivant la position sociale des citoyens ou que des populations particulières ont été marginalisées ?</p> <p>Oui Non</p> <p style="text-align: center;">—————> Q25</p>	_								
<p>Q24 : Si oui, donnez des exemples</p> <p>_____</p>									
<p>Q25 : Quel est le niveau de sensibilité des résultats de ces activités/interventions par rapport au genre, en termes d'inclusion des personnes de différents sexe, groupes d'âge et groupes vulnérables et marginalisés ?</p> <p>Pas du tout sensible Peu sensible Sensible Très sensible</p>	_								
<p>Q26 : Pensez-vous que les populations, surtout les groupes défavorisés dans votre commune, les handicapés et les ménages, ont bénéficié de façon équitable des interventions du programme</p> <p>Par rapport à l'accès à la terre et aux autres facteurs de production ?</p> <p>Oui Non</p> <p>Par rapport à l'accès à un dispositif de financement adapté à leurs besoins (oignon, échalote et pomme de terre) ?</p> <p>Oui Non</p> <p>Par rapport à l'accompagnement par un dispositif de renforcement de capacités et d'appui-conseil ?</p> <p>Oui Non</p>	_ _ _								
<p>Q28 : Si pas du tout ou à peu près pour chaque catégorie, précisez les raisons majeures pour chaque item</p> <table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 30%; text-align: left;">Catégories</th> <th style="text-align: left;">Raisons du non-accès</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Hommes</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Femmes</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Handicapés</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	Catégories	Raisons du non-accès	Hommes		Femmes		Handicapés		
Catégories	Raisons du non-accès								
Hommes									
Femmes									
Handicapés									
<p>Q29 : Pensez-vous que les services et la sensibilisation de la communauté initiés ces 5 dernières années ont apporté des changements durables dans les comportements et les pratiques individuelles au niveau de l'accès des femmes aux facteurs de production ?</p> <p>Pas du tout À peu près Moyennement Suffisamment Très suffisamment</p>	_								

<p>Q32 : Êtes-vous d'accord qu'au sein de votre communauté, les difficultés d'accès aux moyens de production agricoles des femmes ont diminué ?</p> <p>Pas du tout d'accord Peu d'accord D'accord → Q33 Assez d'accord Très d'accord</p>	_
<p>Q32_a : Si pas du tout d'accord ou peu d'accord, quelles en sont les causes ?</p> <hr/>	
<p>Q33 : Êtes-vous d'accord qu'au sein de votre communauté, les difficultés d'accès à un dispositif de financement adapté à leurs besoins (l'oignon, l'échalote et la pomme de terre) ont diminué ?</p> <p>Pas du tout d'accord Peu d'accord D'accord → Q34 Assez d'accord Très d'accord</p>	_
<p>Q33_a : Si pas du tout d'accord ou peu d'accord, quelles en sont les causes ?</p> <hr/>	
<p>Q34 : Êtes-vous d'accord qu'au sein de votre communauté, les difficultés de se faire accompagner par un dispositif de renforcement de capacités et d'appui-conseil ont diminué ?</p> <p>Pas du tout d'accord Peu d'accord D'accord → Q35 Assez d'accord Très d'accord</p>	_
<p>Q34_a : Si pas du tout d'accord ou peu d'accord, quelles en sont les causes ?</p> <hr/>	
<p>Q39 : Comparé à la situation avant 2016, êtes-vous d'accord que les femmes et les ménages bénéficient actuellement de façon équitable des moyens de production de qualité ?</p> <p>Pas du tout d'accord Peu d'accord D'accord → Q40 Assez d'accord Très d'accord</p>	_
<p>Q39_a : Si pas du tout d'accord ou peu d'accord, quelles en sont les causes ?</p> <hr/>	
<p>Q40 : Comparé à la situation avant 2016, êtes-vous d'accord que, les hommes et les ménages bénéficient actuellement de façon équitable des moyens de production de qualité ?</p> <p>Pas du tout d'accord Peu d'accord D'accord → Q41 Assez d'accord Très d'accord</p>	_
<p>Q40_a : Si pas du tout d'accord ou peu d'accord, quelles en sont les causes ?</p> <hr/>	

<p>Q42 : Comparé à la situation avant 2016, êtes-vous d'accord que les handicapés et les ménages bénéficient actuellement de façon équitable des moyens de production de qualité ?</p> <p>Pas du tout d'accord Peu d'accord D'accord → Q43 Assez d'accord Très d'accord</p>	<input type="checkbox"/>
<p>Q42_a : Si pas du tout d'accord ou peu d'accord, quelles en sont les causes ?</p> <hr/>	
<p>Dans quelle mesure la pandémie de COVID-19 a-t-elle affecté les activités programmatiques, aussi bien en termes de mise en œuvre qu'en termes de réalisation des résultats ?</p>	
<p>Quelles ont été les dimensions les plus affectées dans le cadre des interventions du Programme ?</p>	
<p>Pensez-vous que les avantages/résultats du programme vont se maintenir sur le long terme après que le programme soit terminé ?</p>	
<p>Pensez-vous que les avantages du programme renforcent durablement l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, après que le programme soit terminé ?</p>	
<p>Les processus et activités mis en œuvre lors de l'intervention ont-ils été exempts de discrimination de la part de toutes les parties prenantes ?</p>	
<p>Si non, quelles sont ces discriminations ?</p>	
<p>Y a-t-il eu des changements dans les relations liées aux prises de décisions familiales et communautaires entre les femmes et les hommes grâce à l'intervention du programme ?</p>	
<p>Si oui, quels sont les changements constatés dans les relations liées aux prises de décisions familiales et communautaires entre les femmes et les hommes grâce à l'intervention du programme ?</p>	

CONFIDENTIEL : Les renseignements personnels contenus dans ce questionnaire sont confidentiels et couverts par le secret statistique.

2-Guide d'entretien responsables structures étatiques centrales/déconcentrées et décentralisées

RÉPUBLIQUE DU MALI



ÉVALUATION FINALE DU PROGRAMME « ACCÈS DES FEMMES AUX MOYENS DE PRODUCTION POUR UNE AGRICULTURE RÉILIENTE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES » (2016-2021)

Guide d'entretien pour les responsables des services/structures étatiques nationaux/centraux, et décentralisées/déconcentrées)

Code Agent enquêteur :

Numéro de l'entretien :

Date de l'interview :/...../2022

Introduction et présentation : Je m'appelle : Nous sommes ici aujourd'hui dans le cadre de l'évaluation des appuis d'ONU Femmes en lien avec l'accès des femmes aux moyens de production dans l'agriculture. Nous souhaiterions vous poser quelques questions. Cette visite prend en général quelques minutes. Toutes les informations que vous nous donnerez resteront strictement confidentielles et ne seront pas partagées avec

d'autres personnes en dehors de celles qui sont impliquées dans le programme d'ONU Femmes. Cet entretien est volontaire. Avez-vous des questions à nous poser ? Si non, pouvons-nous commencer l'entretien ?

1. Oui ———→ Continuer 2. Non ———→ Fin.

Heure de début de la discussion :h.....mn

IDENTIFICATION	Codes
Région : _____ 1 = Kayes ; 2 = Koulikoro ; 3 = Ségou ; 4 = Sikasso ; 5 = Mopti	_
Cercle : _____ 1 = Kita ; 2 = Kolokani ; 3 = Mopti ; 4 = Barouéli ; 5 = Macina ; 6 = Niono ; 7 = San ; 8 = Ségou ; 9 = Sikasso ; 10 = Autres (préciser) :	_
Commune : _____ 1= Bendougouba 8= Sio 15= Somo 2= Boudofo 9= Socoura 16= Sebougou 3= Kita 10= Boidé 17= Farakala 4= Diédiéni 11= Kokry Centre 18= Natien 5= Kolokani 12= Pogo 19 = Autres (Préciser) 6= Tioribougou 13= Sirifila Boundy 7= Mopti Central 14= Dieli	_
Quartier/Village : _____	_ _
Statut du répondant : _____ 1= Résidents ; 2 = Déplacés ; 3 = Retournés ; 4= Rapatriés ; 5= Autre (préciser)	
Code Agent enquêteur :	_ _
Numéro du questionnaire :	_ _
Langue du questionnaire* : (Voir codes ci-dessous)	_ _
Date de l'interview :/...../2021	
Heure de démarrage :h.....mn	
Libellé des questions	_

Q1 : Dans quels domaines d'intervention avez-vous été impliqué ?	
a) Accès à la terre et aux autres facteurs de production 1. Oui ; 2. Non	_
b) Accès à un dispositif de financement adapté aux besoins (l'oignon, l'échalotte et la pomme de terre) 1. Oui ; 2. Non	
c)-Accompagnement par un dispositif de renforcement de capacités et d'appui-conseil 1. Oui ; 2. Non Autre (à préciser)	_

I. Pertinence

Lien entre les activités et les problèmes liés au genre

Quelles sont les activités du programme AgriFeD ?

Q1. Quels étaient les problèmes spécifiques auxquels les hommes et des femmes étaient confrontés lors de l'élaboration du programme ?

Q2_1. Existe-t-il des liens entre les activités et les problèmes spécifiques liés aux femmes ? Lesquels ?

Q2_2. Existe-t-il un lien entre les activités et les problèmes spécifiques liés aux hommes ? Lesquels ?

Pertinence des cibles identifiées

Q3. Qui sont les cibles du programme ?

Q4. Existe-t-il des structures ou personnes non prises en compte qui devraient normalement bénéficier des interventions du programme ? Lesquelles ?

Dynamique des besoins et des problèmes identifiés au départ

Q5. L'intensité des besoins et des problèmes mentionnés ci-dessous a-t-elle baissé, est restée constante ou a augmenté au cours de la mise en œuvre du programme ?

A-Accès à la terre et aux autres facteurs de production

B-Accès à un dispositif de financement adapté aux besoins (l'oignon, l'échalotte et la pomme de terre)

C-Accompagnement par un dispositif de renforcement de capacités et d'appui-conseil

Q6. En cas d'évolution de ces derniers, quelle a été la capacité de réactivité du programme face aux changements et à l'émergence d'autres besoins et priorités ?

Compatibilité des activités et résultats du programme avec les objectifs nationaux et leur réalisation

Q7. Quels sont les objectifs et résultats nationaux en matière d'accès des femmes aux facteurs de production dans le contexte de changement climatique ?

Les activités et les résultats du programme sont-ils compatibles avec les objectifs et les résultats nationaux d'accès aux facteurs de production des femmes ?

Articulation de la conception du programme dans une structure cohérente et conformité avec les conventions et accords internationaux portant sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes

Les objectifs du programme sont-ils en adéquation avec les objectifs des conventions et accords internationaux en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes ?

Comment le programme AGRIFED a-t-il été conçu et quelles sont les parties prenantes consultées ?

Clarté de l'articulation de la définition du but et des résultats

Les partenaires de mise en œuvre comprennent ils le but, les objectifs et les résultats du programme ?

Pensez-vous que les stratégies et les résultats sont clairement définis ?

II. Efficacité

Des résultats satisfaisants ont-ils été atteints par rapport aux objectifs fixés ?

Quelles sont les causes de la réalisation ou de la non-réalisation des résultats escomptés ?

Attribution des changements ou les progrès réalisés par le programme

Quels sont les changements positifs ou négatifs observés au niveau des bénéficiaires et de la communauté ?

Les activités du programme ont-elles contribué à ces changements ?

Gestion des ressources et des risques pour atteindre les résultats

Les procédures administratives des partenaires de mise sont-elles conformes à celles d'ONU Femmes ?

Quels sont les risques identifiés lors de la mise œuvre du programme ?

Quelles ont été les mesures d'atténuation développées ?

Les retombées de l'intervention - prévues et imprévues, positives et négatives - y compris les effets sociaux, économiques, environnementaux

Quelles sont les retombées de l'intervention - prévues et imprévues ?

Quels sont les effets positifs et négatifs- y compris les effets sociaux, économiques, environnementaux ?

Bénéfices des changements apportés par le programme aux populations cibles

Les populations cibles du programme ont-elles réellement bénéficié des changements apportés par le programme ?

Dans quelle mesure la pandémie de COVID-19 a-t-elle affecté les activités programmatiques, aussi bien en termes de mise en œuvre qu'en termes de réalisation des résultats ?

Quelles ont été les dimensions les plus affectées dans le cadre des composantes du Programme ?

III. Efficience

Mise en œuvre optimale du programme par rapport aux alternatives

Le programme a-t-il été mis en œuvre de la manière la plus optimale possible par rapport aux alternatives ?

Quels sont les facteurs de gestion qui ont amélioré ou réduit l'efficience de l'expérience ?

Les mécanismes de coordination mis en place pour la mise en œuvre du programme et promotion de l'utilisation efficace des ressources financières et humaines

Dans quelle mesure les mécanismes de suivi, de mise en œuvre et de coordination ont-ils été focalisés sur la promotion de l'utilisation efficace des ressources financières et humaines ?

Les propositions de stratégies plus efficaces pour une utilisation optimale des ressources

Y a-t-il d'autres méthodes qui auraient permis d'atteindre les mêmes résultats avec moins de ressources ?

Quelles sont les propositions de stratégies plus efficaces pour une utilisation optimale des ressources ?

Durabilité

Formations sur le plan technique et sur le plan opérationnel des partenaires de mise en œuvre pour assurer la continuité et étendre les activités du programme

Les partenaires de mise en œuvre ont-ils été formés tant sur le plan technique que sur le plan opérationnel pour assurer la continuité et étendre les activités du programme ?

Possibilités de procéder à une mise à l'échelle des stratégies et résultats du programme

Est-il possible de procéder à une mise à l'échelle des stratégies et résultats du programme ?

Intégration des activités du programme aux pratiques des institutions partenaires nationales

Quelles sont les interventions qui ont été complètement intégrées et financées sur le budget propre du Gouvernement du Mali ?

Quelles sont les interventions financées ou soutenues en nature par les communautés elles-mêmes ?

Renforcement des capacités des femmes et des jeunes filles

Dans quelle mesure les capacités des femmes et des jeunes filles ont-elles été renforcées ?

Quels sont les domaines de renforcement des capacités ?

Dans quelle mesure les interventions prennent-elles suffisamment en compte la résilience des femmes et des communautés en matière de changement climatique d'une part, et la contribution des partenaires concernant les actions de programme d'autre part ?

Probabilité de maintien des avantages/résultats du programme sur le long terme après que le programme soit terminé

Pensez-vous que les avantages/résultats du programme soient maintenus sur le long terme après que le programme soit terminé ?

Probabilité que les avantages du programme renforcent durablement l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, après que le programme soit terminé

Pensez-vous que les avantages du programme renforcent durablement l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, après que le programme soit terminé ?

Prise en compte du genre et des droits humains

Intégration du genre et des droits humains dans la conception et la mise en œuvre du programme

Les considérations liées au genre et aux droits humains ont-elles été intégrées dans la conception et la mise en œuvre du programme ?

De quelles façons ?

Contraintes ou avantages (par exemple politiques, pratiques, bureaucratiques) pour le traitement des problèmes liés au genre et aux droits humains lors de la mise en œuvre

Quelles ont été les contraintes ou avantages (par exemple politiques, pratiques, bureaucratiques) pour le traitement des problèmes liés au genre et aux droits humains lors de la mise en œuvre ?

Quels efforts ont été déployés pour surmonter les difficultés ?

Les résultats des interventions desdites composantes de programme ont-ils contribué à l'équité ?

Les processus et activités mis en œuvre lors de l'intervention et discrimination de la part de toutes les parties prenantes

Les processus et activités mis en œuvre lors de l'intervention ont-ils été exempts de discrimination de la part de toutes les parties prenantes ?

Si non, quelles sont ces discriminations ?

Les changements constatés dans les relations liées aux prises de décisions familiales et communautaires entre les femmes et les hommes grâce aux résultats atteints par le programme

Quels ont été les changements constatés dans les relations liées aux prises de décisions familiales et communautaires entre les femmes et les hommes grâce aux résultats atteints par le programme ?

Inclusion du handicap

Implication des personnes handicapées dans la conception et la mise en œuvre du programme

Dans quelle mesure les groupes vulnérables, hommes/femmes, ont-ils été touchés par les interventions ?

Les personnes handicapées ont-elles été impliquées dans la conception et la mise en œuvre du programme ?

Si oui, de quelle manière le programme a-t-il contribué à une prise en compte des priorités et à un changement de qualité de vie des personnes handicapées ?

Les barrières auxquelles les personnes handicapées ont dû faire face

Quelles sont les barrières auxquelles les personnes handicapées ont dû faire face ?

Personnes appartenant à des ethnies, castes, minorités et peuples autochtones en particulier

Les veuves ou veufs, et les personnes appartenant à des minorités et peuples autochtones en particulier ont-elles été impliquées dans la conception du programme AgriFeD ?

Si oui, de quelle façon ?

Quelles sont les difficultés auxquelles ils font face dans l'accès aux facteurs de production dans un contexte de changement climatique ?

CONFIDENTIEL : Les renseignements personnels contenus dans ce questionnaire sont confidentiels et couverts par le secret statistique.

1=Peulh ; 2=Dogon ; 3=Sonrhäï ; 4=Bambara ; 5=Bozo ; 6=Dafing ; 7=Tamasheq ; 8=Bela ; 9=Soninké ; 10=Autre

Liste des participants

N°	Noms et prénoms	Âge	Fonction/Rôle/Statut dans la communauté	Numéro de téléphone	Codes
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
<p>Généralités</p> <p>Q1 : Connaissez-vous ONU Femmes et ses activités ici dans votre communauté ?</p> <p>Pas du tout À peu près Moyenne connaissance → Q3 Bonne connaissance Très bonne connaissance</p> <p>Q2 : Si bonne connaissance ou très bonne connaissance, quelles sont les activités d'ONU Femmes que vous connaissez ?</p> <hr/> <p>Pertinence</p> <p>Q3 : Pouvez-vous rappeler la situation de votre communauté sur le plan de l'accès des femmes aux moyens de production il y a environ 5 ans approximativement vers 2016 ?</p> <hr/> <p>Q4 : Quels sont vos besoins et vos priorités ici dans votre communauté en matière d'accès des femmes aux moyens de production ?</p> <p>Q5 : Les interventions/activités d'ONU Femmes et ses partenaires abordent-elles ces besoins et priorités ?</p> <p>Oui → Q9 Non</p> <p>Q6 : Si oui, quelles interventions/activités ?</p> <hr/> <p>Q7 : Qui sont les bénéficiaires de ces interventions ?</p> <hr/> <p>Q11 : Les interventions/activités d'ONU Femmes et ses partenaires que vous avez citées sont-elles adaptées à vos besoins et priorités ?</p> <p>Oui Non</p>					
<p>Q12 : Avez-vous été satisfait pour chacune des activités et interventions d'ONU Femmes et de ses partenaires ?</p> <p>Pas du tout satisfait Un peu satisfait Moyennement → Q14 Assez Totalement satisfait</p>					

Q13 : Si pas du tout satisfait ou un peu satisfait, pourquoi ?

Pertinence des cibles identifiées

Existe-t-il des structures ou personnes non prises en compte qui devraient normalement bénéficier des interventions du programme ?

Dynamique des besoins et les problèmes identifiés au départ

L'intensité des besoins et des problèmes mentionnés ci-dessous a-t-elle baissé, est restée constante ou a augmenté au cours de la mise en œuvre du programme ?

-Accès à la terre et aux autres facteurs de production

-Accès à un dispositif de financement adapté à leurs besoins (l'oignon, l'échalotte et la pomme de terre)

-Accompagnement par un dispositif de renforcement de capacités et d'appui-conseil

En cas d'évolution de ces derniers, quelle a été la capacité de réactivité du programme face aux changements et à l'émergence d'autres besoins et priorités ?

Efficacité

Attribution des changements ou des progrès réalisés par le programme

Quels sont les changements positifs ou négatifs observés au niveau des bénéficiaires et de la communauté ?

Les activités du programme ont-elles contribué à ces changements ?

Les retombées de l'intervention - prévues et imprévues, positives et négatives - y compris les effets sociaux, économiques, environnementaux

Quelles sont les retombées de l'intervention - prévues et imprévues ?

Quels sont les effets positifs et négatifs- y compris les effets sociaux, économiques, environnementaux ?

Bénéfices des changements apportés par le programme aux populations cibles

Les populations cibles du programme ont-elles réellement bénéficié des changements apportés par le programme ?

Q17 : Pensez-vous qu'ONU Femmes et ses partenaires ont également contribué à ces résultats ?

Oui
Non

—————> **Q19**

Q18 : Si oui, à quel niveau (dans quelle mesure) ?

Q19 : Quelles interventions/programmes/organisations sont à la base de ces résultats ?

Q20 : Quelles ont été les difficultés ou contraintes liées à la mise en œuvre des activités ou des interventions d'ONU Femmes pendant la période de la pandémie de COVID-19 ?

<p>Q21 : Y a-t-il eu des mesures prises pour contourner les difficultés ou pour s'adapter en fonction des contraintes ?</p>	<input type="checkbox"/>									
<p>Oui Non</p> <p style="text-align: center;">—————→ Q19</p>										
<p>Q21_a : Si oui, lesquelles ?</p> <hr/>										
<p>Q22 : Quelles dimensions ont été les plus affectées dans le cadre des interventions d'ONU Femmes Mali ?</p> <hr/>										
<p>Q23 : Quelles sont les bonnes pratiques à répliquer ?</p> <hr/>										
<p>Effets/Changements</p>										
<p>Q24 : Quels sont les effets et changements que vous observez dans votre communauté et dans votre vie en ce qui concerne :</p>										
<p>-Accès à la terre et aux autres moyens de production</p> <hr/>										
<p>-Accès à un dispositif de financement adapté aux besoins (l'oignon, l'échalotte et la pomme de terre)</p> <hr/>										
<p>-Accompagnement par un dispositif de renforcement de capacités et d'appui-conseil ?</p> <hr/>										
<p>Q25 : Qu'est ce qui a contribué à ces changements ?</p> <hr/>										
<p>Q26 : Les interventions d'ONU Femmes et de ses partenaires ont-elles contribué à ces changements ?</p>	<input type="checkbox"/>									
<p>Oui Non</p> <p style="text-align: center;">—————→ Q19</p>										
<p>Q27 : Si oui, comment ? Veuillez expliquer</p> <hr/>										
<p>Q28 : Quels groupes vulnérables n'ont pas été atteints par les interventions d'ONU Femmes ?</p>										
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 30%;">Groupes vulnérables</th> <th style="width: 30%;">Atteints par les interventions d'ONU Femmes</th> <th style="width: 40%;">Si non, quelles sont les causes de leur exclusion ?</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1. Oui 2. Non</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Hommes/ Femmes Communautés Handicapés</td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	Groupes vulnérables	Atteints par les interventions d'ONU Femmes	Si non, quelles sont les causes de leur exclusion ?	1. Oui 2. Non			Hommes/ Femmes Communautés Handicapés			
Groupes vulnérables	Atteints par les interventions d'ONU Femmes	Si non, quelles sont les causes de leur exclusion ?								
1. Oui 2. Non										
Hommes/ Femmes Communautés Handicapés										

Durabilité

Formations sur le plan technique et sur le plan opérationnel des partenaires de mise en œuvre pour assurer la continuité et étendre les activités du programme

Les partenaires de mise en œuvre ont-ils été formés tant sur le plan technique que sur le plan opérationnel pour assurer la continuité et étendre les activités du programme ?

Possibilités de procéder à une mise à l'échelle des stratégies et résultats du programme

Est-il possible de procéder à une mise à l'échelle des stratégies et résultats du programme ?

Intégration des activités du programme aux pratiques des institutions partenaires nationales

Quelles sont les interventions financées ou soutenues en nature par les communautés elles-mêmes ?

Renforcement des capacités des femmes et des jeunes filles

Dans quelle mesure les capacités des femmes et des jeunes filles ont-elles été renforcées ?

Quels sont les domaines de renforcement des capacités ?

Dans quelle mesure les interventions prennent-elles suffisamment en compte la résilience des femmes et des communautés en matière de changement climatique d'une part, et la contribution des partenaires concernant les actions de programme d'autre part ?

Probabilité de maintien des avantages/résultats du programme sur le long terme après que le programme soit terminé

Pensez-vous que les avantages/résultats du programme soient maintenus sur le long terme après que le programme soit terminé ?

Probabilité que les avantages du programme renforcent durablement l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, après que le programme soit terminé

Pensez-vous que les avantages du programme renforcent durablement l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, après que le programme soit terminé ?

Prise en compte du genre et des droits humains

Intégration du genre et des droits humains dans la conception et la mise en œuvre du programme

Les considérations liées au genre et aux droits humains ont-elles été intégrées dans la conception et la mise en œuvre du programme ?

De quelles façons ?

Les processus et activités mis en œuvre lors de l'intervention et discrimination de la part de toutes les parties prenantes

Les processus et activités mis en œuvre lors de l'intervention ont-ils été exempts de discrimination de la part de toutes les parties prenantes ?

Si non, quelles sont ces discriminations ?

Les changements constatés dans les relations liées aux prises de décisions familiales et communautaires entre les femmes et les hommes grâce aux résultats atteints par le programme

Quels ont été les changements constatés dans les relations liées aux prises de décisions familiales et communautaires entre les femmes et les hommes grâce aux résultats atteints par le programme ?

Inclusion du handicap

Implication des personnes handicapées dans la conception et la mise en œuvre du programme

Dans quelle mesure les groupes vulnérables, hommes/femmes, ont-ils été touchés par les interventions ?

Les personnes handicapées ont-elles été impliquées dans la conception et la mise en œuvre du programme ?

Si oui, de quelle manière le programme a-t-il contribué à une prise en compte des priorités et à un changement de qualité de vie des personnes handicapées ?

Les barrières auxquelles les personnes handicapées ont dû faire face

Quelles sont les barrières auxquelles les personnes handicapées ont dû faire face ?

4-Guide d'entretien personnel ONU Femmes (chefs de section et/ou chargés de programmes et assistants) RÉPUBLIQUE DU MALI



ÉVALUATION FINALE DU PROGRAMME « ACCÈS DES FEMMES AUX MOYENS DE PRODUCTION POUR UNE AGRICULTURE RÉSILIENTE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES » (2016-2021)

Guide d'entretien pour le personnel d'ONU Femmes (chef de section et/ou chargés de programmes)

Code Agent enquêteur : |_|_|

Numéro de l'entretien : |_|_|

Date de l'interview :/...../2022

Introduction et présentation : Je m'appelle : _____ Nous sommes ici aujourd'hui dans le cadre de l'évaluation des appuis d'ONU Femmes en lien avec l'accès des femmes aux moyens de production dans l'agriculture. Nous souhaiterions vous poser quelques questions. Cette visite prend en général quelques minutes. Toutes les informations que vous nous donnerez resteront strictement confidentielles et ne seront pas partagées avec d'autres personnes en dehors de celles qui sont impliquées dans le programme d'ONU Femmes. Cet entretien est volontaire. Avez-vous des questions à nous poser ? Si non, pouvons-nous commencer l'entretien ?

1. Oui —————> Continuer 2. Non —————> Fin.

Heure de début de la discussion :h.....mn

Identification de l'interviewé	Codes
Nom et Prénom : _____ Tél. : _____	
Sexe : 1. Homme 2. Femme	_
Structure/Organisation : _____	
Région : _____ 1 = Kayes ; 2 = Koulikoro ; 3 = Ségou ; 4 = Sikasso ; 5 = Mopti	_

Commune : _____			_
1= Bendougouba	8= Sio	15= Somo	
2= Boudofo	9= Socoura	16= Sebourgou	
3= Kita	10= Boidé	17= Farakala	
4= Diédiéni	11= Kokry Centre	18= Natien	
5= Kolokani	12= Pogo	19 = Autres (Préciser)	
6= Tioribougou	13= Sirifila Boundy		
7= Mopti Central	14= Dieli		
Quartier/Village : _____			_ _

Pertinence

Q1 : Selon vous, comment appréciez-vous le niveau d'alignement des interventions du programme AgriFeD sur les priorités nationales du Mali ?

Pas du tout aligné

À peu près

Moyennement

Alignement

Très bon alignement

Q1_a : Illustrez votre choix par deux ou trois faits montrant le niveau d'alignement que vous aurez mentionné.

Q2 : Une analyse du contexte (économique, social, politique, institutionnel) a-t-elle été conduite pendant la conception et la mise en œuvre du programme ?

Oui

—————→ **Q3**

Non

Q2_a : Si oui, dans quelle mesure les résultats de cette analyse ont-ils été pris en compte ?

Q3 : Une analyse des besoins et des priorités des bénéficiaires a-t-elle été conduite lors de la conception des stratégies du programme ?

Oui

—————→ **Q4**

Non

Q3_a : Si oui, les résultats de cette analyse ont-ils été pris en compte dans la formulation des interventions du programme ?

Q4 : La démarche de mise en œuvre des interventions de programme correspond-elle aux besoins et priorités des bénéficiaires pour atteindre les objectifs de développement et des résultats clés pour les femmes agricultrices?

Oui

—————> **Q5**

Non

Q4_a : Si oui, pouvez-vous donner quelques exemples ?

Q5 : Dans la démarche de mise en œuvre, y a-t-il eu des obstacles ?

Oui

—————> **Q6**

Non

Q5_a : Si oui, quelles sont les solutions apportées ?

Q6 : Pensez-vous que les responsables de la mise en œuvre du programme avaient une bonne compréhension des résultats de ces composantes de programme et de la redevabilité d'ONU Femmes ?

Oui

—————> **Q7**

Non

Q6_a : Si oui, pouvez-vous donner quelques exemples ?

Cohérence et complémentarité de l'approche de mise en œuvre

Q7 : Les interventions des autres composantes du programme pays des autres agences du SNU sont-elles similaires aux activités et aux objectifs du programme d'ONU Femmes ?

Oui

—————> **Q8**

Non

Q7_a : Si oui, fournir des exemples

Q8 : Y a-t-il des synergies entre les priorités, les activités, les stratégies d'intervention, les résultats, et les critères de sélection des bénéficiaires (individus et structures) du programme et ceux des autres partenaires ?

Oui

—————> **Q9**

Non

Q8_a : Si oui, fournir des exemples de synergies développées

Q9 : Comment pensez-vous qu'on puisse améliorer ou renforcer les synergies ?

Efficacité

Q10 : Les activités du programme AgriFeD et de ses partenaires ont-elles permis d'atteindre les objectifs escomptés ?

Oui
 Non
 —————> **Q10_b**

Q10_a : Si oui, quels objectifs ont-été atteints au niveau individuel et organisationnel ?

Q10_b : Si non, pourquoi ?

Q11 : Quels sont les principaux résultats (quantité et qualité) obtenus dans le cadre des interventions du programme AgriFeD ?

Q12 : Ces résultats ont-ils contribué à la réalisation des objectifs des interventions du programme AgriFeD ?

Oui
 Non
 —————> **Q13**

Q12_a : Si oui, comment ?

Q13 : Les partenariats établis et leur mise en œuvre concrète sur le terrain (respect des termes contractuels, connaissance du milieu, capacité de mise en œuvre) ont-ils contribué à la réalisation des résultats escomptés ?

Oui
 Non
 —————> **Q14**

Q13_a : Si oui, comment ?

Q14 : Existe-t-il un lien entre les activités planifiées (en quantité et en qualité) dans le cadre de la mise en œuvre du programme AgriFeD et les résultats atteints ?

Oui
 Non
 —————> **Q15**

Q14_a : Si non, quelles sont les lacunes non couvertes et les mesures correctrices pour atteindre les résultats escomptés ?

Q15 : Quelles sont les difficultés ou contraintes liées à la mise en œuvre des activités du programme AgriFeD et de ses partenaires pendant la période de la pandémie de COVID-19 ?

Q16 : Quelles sont les difficultés ou contraintes liées à la mise en œuvre des activités du programme AgriFeD et de ses partenaires pendant la période de la pandémie de COVID-19 ?

Q17 : Quelles sont les mesures prises lors de la mise en œuvre des activités du programme AgriFeD et de ses partenaires pendant la période de la pandémie de COVID-19 ?

Q18 : Quelles sont les mesures prises lors de la mise en œuvre des activités du programme AgriFeD et de ses partenaires pendant la période de la pandémie de COVID-19 ?

Q18_a : Existe-t-il un lien de causalité entre les intrants, les activités, les produits, les effets et l'impact ? Si oui, pouvez-vous donner un exemple de cette chaîne ?

Q19 : Quelles ont été les difficultés ou contraintes liées aux activités des composantes de programme ?

Q20 : Des mesures ont-elles été prises pour contourner les difficultés ou pour adapter les contenus en fonction des contraintes ?

Oui

Non

Q21 : Les mesures correctrices ont-elles contribué à la réalisation des objectifs escomptés ?

Oui

Non

Q22 : Quels sont les facteurs de succès des interventions du programme ?

Q23 : Quelles sont les bonnes pratiques des interventions du programme ?

Q24 : Quels sont les facteurs qui ont empêché le succès des interventions du programme ?

Efficienc

Q25 : Y aurait-il d'autres méthodes ou approches qui donneraient de meilleurs résultats avec moins de ressources ou avec une meilleure combinaison des ressources (financières, humaines et de temps) ?

Oui

—————> **Q26**

Non

Q25_a : Si oui, lesquelles ?

Q26 : Quels sont les facteurs (internes et externes) qui ont contribué à l'efficience des interventions du programme d'ONU Femmes ?

Q27 : Quelles ont été les bonnes pratiques en matière d'efficience dans les interventions du programme AgriFeD ?

Q28 : Quels sont les facteurs (internes et externes) qui ont limité l'efficience des interventions des composantes du programme AgriFeD ?

IV. Impact

Q29 : Y a-t-il eu des effets positifs ou négatifs à moyen et à long termes observés chez les populations, surtout les groupes défavorisés dans les communes d'intervention ?

Oui

—————> **Q30**

Non

Q2_a : Si oui, lesquels ?

Q30 : Quelles sont les interventions/stratégies qui ont produit le plus de changements positifs significatifs à moyen et long terme, ainsi que les moyens employés/mis à disposition pour produire ces changements ?

Interventions/stratégies

Moyens employés/mis à disposition

Q31 : La mise en œuvre des composantes de programme a-t-elle exercé une influence sur le fonctionnement du système agricole national ?

Oui

—————> **Q32**

Non

Q31_a : Si oui, de quelles façons ?

Durabilité/appropriation

Responsables des services/structures étatiques nationaux/centraux

Q32 : Quelles sont les conditions nécessaires pour que vous vous appropriiez des interventions des composantes du programme AgriFeD, ainsi que dans les communautés ?

Q33 : Quelles sont les conditions nécessaires pour que vous vous appropriiez des interventions des composantes du programme AgriFeD, ainsi que dans les communautés ?

Q34 : Quelles sont les interventions des composantes du programme AgriFeD étant complètement financées sur le budget propre du Gouvernement du Mali ?

Q35 : Quelles sont les interventions des composantes du programme AgriFeD étant complètement financées sur le budget propre du Gouvernement du Mali ?

Q36 : Quelles sont les interventions du programme AgriFeD financées ou soutenues en nature par les communautés ?

Q37 : Quelles sont les interventions du programme AgriFeD financées ou soutenues en nature par les communautés ?

Q38 : Les interventions ont-elles pris en compte la résilience des communautés et les systèmes communautaires ?

Oui

—————> **Q39**

Non

Q38_a : Si oui, de quelle façon ?

Q39 : Quels rôles les partenaires ont-ils joué concernant les actions complémentaires du programme ?

Q40 : Quels rôles les enfants, les jeunes et les femmes ont-ils joué ?

Q40_a : Les procédures du programme AgriFeD et les procédures gouvernementales sont-elles compatibles ?

Oui

—————> **Q41**

Non

Q40_a_a : Si oui, de quelle façon ?

Q41 : Les procédures du programme AgriFeD et les procédures gouvernementales sont-elles compatibles ?

Oui

—————> **Q42**

Non

Q41_a : Si oui, de quelle façon ?

Q42 : Les interventions du programme AgriFeD entraînent-elles un changement durable dans le comportement ou les pratiques individuelles ?

Oui

Non

Q42_a : Si oui, de quelle façon ?

Q43 : Les interventions du programme AgriFeD entraînent-elles un changement durable dans le comportement ou les pratiques individuelles ?

Oui

—————> **Q44**

Non

Q43_a : Si oui, de quelle façon ?

Q44 : Le processus du programme AgriFeD a-t-il contribué à d'autres changements organisationnels ou politiques durables ?

Oui

—————> **Q46**

Non

Q45 : Si oui, de quelle façon ?

Q46 : Le processus du programme AgriFeD a-t-il contribué à d'autres changements organisationnels ou politiques durables ?

Oui

—————> **Q48**

Non

Q47 : Si oui, de quelle façon ?

Q48 : Le processus du programme AgriFeD a-t-il contribué à d'autres changements organisationnels ou politiques durables ?

Oui

—————> **Q49**

Non

Q49 : Si oui, de quelle façon ?

Q50 : Quels sont les facteurs (internes et en dehors d'ONU Femmes) qui ont empêché ou qui empêcheront la durabilité des interventions du programme AgriFeD ?

Q51 : Quels sont les facteurs (internes et en dehors d'ONU Femmes) qui ont empêché ou qui empêcheront la durabilité des interventions du programme AgriFeD ?

Q52 : Quels sont les facteurs (internes et en dehors d'ONU Femmes) qui ont contribué ou qui vont contribuer à la durabilité des interventions du programme AgriFeD ?

Q53 : Quels sont les facteurs (internes et en dehors d'ONU Femmes) qui ont contribué ou qui vont contribuer à la durabilité des interventions du programme AgriFeD ?

Q54 : Quelles sont les bonnes pratiques en matière de durabilité et d'appropriation à répliquer dans le programme AgriFeD ?

Q56 : Pensez-vous que les interventions ont ciblé les groupes et les structures qui en ont le plus besoin ?

Oui

Non

Q57 : Quels critères ont été utilisés pour sélectionner les bénéficiaires des différentes interventions ?

Q58 : Quel est selon vous le niveau de prise en compte des droits humains, de l'égalité des sexes et de l'équité dans la conception, la planification et la mise en œuvre des interventions de renforcement des capacités ?

Très faible

Faible

Moyen

Élevé

Très élevé

Q59 : Ces aspects étaient-ils pris en compte systématiquement ?

Oui

Non

Q60 : Y a-t-il eu des barrières d'accès spécifiques au genre ? Si oui, ces barrières ont-elles été prises en compte lors de la planification et de la mise en œuvre des interventions de renforcement des capacités ? Si oui, comment ?

Oui

Non

Q61 : Selon vous, y avait-il assez de ressources (humaines, matérielles, financières, techniques) allouées aux aspects liés aux droits humains et à l'égalité des sexes ?

Oui

—————→ **Q62**

Non

Q61_a : Si oui, dans quelles proportions ?

Q62 : Quelles sont les principales activités mises en œuvre en matière de réalisation des droits humains et de l'égalité des sexes ?

Q63 : Quels sont les principaux résultats obtenus en matière de réalisation des droits humains et de l'égalité des sexes ?

Q64 : Les résultats des interventions ont-ils contribué au changement des comportements en matière de droits humains et d'égalité des sexes ? Si oui, quels changements de comportement ont été apportés ?

Oui

Non

Q65 : Existe-t-il des résultats non voulus positifs en matière d'égalité des sexes et de droits humains ?

Oui

—————→ **Q66**

Non

Q65_a : Si oui, lesquels ?

Q66 : Le gouvernement a-t-il pris des mesures dans le cadre du programme AgriFeD pour favoriser l'équité en termes d'offre de services et de mobilisation des communautés ?

Oui

—————→ **Q26**

Non

Q66_a : Si oui, lesquels ?

Q67 : Quels sont les problèmes d'équité que rencontrent le pays et leurs causes ?

Problèmes

Causes

Q68 : Quelles étaient les faiblesses des structures déconcentrées/décentralisées pour atteindre les couches les plus vulnérables de la population, surtout les veuves/veufs, avant la mise en œuvre du programme ?

Q69 : Après la mise en œuvre du programme, pensez-vous que ces faiblesses ont été résolues ?

Oui

—————> **Q70**

Non

Q69-a : Si oui, de quelles façons ?

Q70 : Y avait-il des catégories de personnes et des groupes (femmes et communautés vulnérables) qui n'ont pas été atteintes par les interventions du programme ?

Oui

—————> **Q71**

Non

Q70_a : Si oui, lesquelles, et quelles sont les causes ?

Q71 : Les outils d'opérationnalisation (Plans de travail, Requête de fonds, etc.) des interventions du programme ont-ils permis d'atteindre les femmes des zones défavorisées des communes couvertes ?

Oui

—————> **Q72**

Non

Q71_a : Si oui, de quelle façon ?

Q72 : Y a-t-il des facteurs qui ont entravé l'équité de genre dans les interventions des composantes de programme ?

Q72_a : Si oui, lesquels ?

Oui

—————> **Q73**

Non

Coordination et mécanismes de mise en œuvre et de suivi

Q73 : Les stratégies, les ressources des interventions du programme ont-elles contribué à améliorer la coordination des acteurs du secteur de l'agriculture ?

Oui

—————> **Q74**

Non

Q73_a : Si oui, de quelles manières ?

Q74 : Quels sont les mécanismes de suivi, de mise en œuvre et de coordination mis en place dans le cadre des interventions des composantes de programme ?

Q75 : Ces mécanismes ont-ils contribué à la réalisation des résultats des interventions du programme ?

Oui

—————> **FIN**

Non

Q75_a : Si oui, de quelles façons ?

Q75 : Personnes appartenant à des ethnies, castes, minorités et peuples autochtones en particulier.

Les veuves ou veufs et les personnes appartenant à des minorités et peuples autochtones en particulier ont-elles été impliquées dans la conception du programme AgriFeD ?

Si oui, de quelles façons ?

Q76 : Quelles sont les difficultés auxquelles ils font face dans l'accès aux facteurs de production dans un contexte de changement climatique ?

CONFIDENTIEL : Les renseignements personnels contenus dans ce questionnaire sont confidentiels et couverts par le secret statistique.

ÉVALUATION FINALE DU PROGRAMME « ACCÈS DES FEMMES AUX MOYENS DE PRODUCTION POUR UNE AGRICULTURE RÉILIENTE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES » (2016-2021)

Guide d'entretien – Agences du SNU et autres partenaires bilatéraux

Code Agent enquêteur : |_|_|

Numéro de l'entretien : |_|_|

Date de l'interview :/...../2022

Introduction et présentation : Je m'appelle : _____ Nous sommes ici aujourd'hui dans le cadre de l'évaluation des appuis d'ONU Femmes en lien avec l'accès des femmes aux moyens de production dans l'agriculture. Nous souhaiterions vous poser quelques questions. Cette visite prend en général quelques minutes. Toutes les informations que vous nous donnerez resteront strictement confidentielles et ne seront pas partagées avec d'autres personnes en dehors de celles qui sont impliquées dans le programme d'ONU Femmes. La participation à cette discussion est strictement volontaire. Avez-vous des questions à nous poser ? Si non, pouvons-nous commencer l'entretien ?

1. Oui —————> Continuer 2. Non —————> Fin.

Heure de début de la discussion :h.....mn

Identification de l'interviewé	Codes
Nom et Prénom : _____ Tél. : _____	
Sexe : 1. Homme 2. Femme	_
Structure/Organisation : _____	
Région : _____ 1 = Kayes ; 2 = Koulikoro ; 3 = Ségou ; 4 = Sikasso ; 5 = Mopti	_
Commune : _____ 1= Bendougouba 8= Sio 15= Somo 2= Boudofo 9= Socoura 16= Sebourgou 3= Kita 10= Boidé 17= Farakala 4= Diédiéni 11= Kokry Centre 18= Natien 5= Kolokani 12= Pogo 19 = Autres (Préciser) 6= Tioribougou 13= Sirifila Boundy 7= Mopti Central 14= Dieli	_
Quartier/Village : _____	_ _

Pertinence

Lien entre les activités et les problèmes du genre

Quelles sont les activités du programme ?

Quels étaient les problèmes liés au genre lors de l'élaboration du programme ?

Existe-t-il un lien entre les activités et les problèmes liés au genre identifiés ?

Pertinence du choix des partenaires par rapport à la situation des femmes et des groupes marginalisés et existence de partenariat de travail

Quels sont les partenariats établis et leurs objectifs ?

Existe-t-il des contrats de travail établis ?

Pertinence des cibles identifiées

Quelles sont les cibles du programme ?

Existe-t-il des structures ou personnes non prises en compte qui devraient normalement bénéficier des interventions du programme ?

Dynamique des besoins et des problèmes identifiés au départ

L'intensité des besoins et les problèmes suivants a-t-elle baissé, est restée constante ou a augmenté au cours de la mise en œuvre du programme ?

-Accès à la terre et aux autres facteurs de production

-Accès à un dispositif de financement adapté aux besoins (l'oignon, l'échalotte et la pomme de terre)

-Accompagnement par un dispositif de renforcement de capacités et d'appui-conseil

En cas d'évolution de ces derniers, quelle a été la capacité de réactivité du programme face aux changements et à l'émergence d'autres besoins et priorités ?

Compatibilité des activités et résultats du programme avec les objectifs nationaux et leur réalisation

Quels sont les objectifs et résultats nationaux en matière d'accès des femmes aux facteurs de production dans le contexte de changement climatique ?

Les activités et les résultats du programme sont-ils compatibles avec les objectifs et les résultats nationaux liés à l'accès aux facteurs de production des femmes ?

Articulation de la conception du programme dans une structure cohérente et conformité avec les conventions et accords internationaux portant sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes

Les objectifs du programme sont-ils en adéquation avec les objectifs des conventions et accords internationaux en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes ?

Comment le programme a-t-il été conçu et quelles sont les parties prenantes consultées ?

Clarté de l'articulation de la définition du but et des résultats

Les partenaires de mise en œuvre comprennent-ils le but, les objectifs et les résultats du programme ?

Pensez-vous que les stratégies et les résultats sont clairement définis ?

Lien entre les stratégies, les partenaires de mise en œuvre et la réalisation des résultats

Dans quelle mesure la stratégie de partenariat a-t-elle influencé l'efficacité du programme : y a-t-il eu une synergie avec les autres interventions sur le terrain ?

Y a-t-il eu un lien entre les activités de chaque partenaire de mise en œuvre pour améliorer l'effet du programme ?

Les stratégies ont-ils contribué à la réalisation des résultats ?

Les partenariats ont-ils contribué à la réalisation des résultats ?

De quelle façon ?

Y a-t-il eu une synergie avec les autres interventions sur le terrain ?

Y a-t-il eu un lien entre les activités de chaque partenaire de mise en œuvre pour améliorer l'effet du programme ?

Expliquer.

II. Efficacité

Réalisation des résultats par rapport aux objectifs fixés

Des résultats satisfaisants ont-ils été atteints par rapport aux objectifs fixés ?

Quelles sont les causes de la réalisation ou de la non-réalisation des résultats escomptés ?

Attribution des changements ou les progrès réalisés par le programme

Quels sont les changements positifs ou négatifs observés au niveau des bénéficiaires et de la communauté ?

Les activités du programme ont-elles contribué à ces changements ?

Gestion des ressources et les risques pour atteindre les résultats

Les partenaires de mise en œuvre ont-ils soumis les requêtes de fonds ?

Les procédures administratives des partenaires de mise sont-elles conformes à celles d'ONU Femmes ?

Quels sont les risques identifiés lors de la mise œuvre du programme ?

Quelles ont été les mesures d'atténuation développées

Les retombées de l'intervention - prévues et imprévues, positives et négatives - y compris les effets sociaux, économiques, environnementaux

Quelles sont les retombées de l'intervention - prévues et imprévues ?

Quels sont les effets positifs et négatifs- y compris les effets sociaux, économiques, environnementaux ?

Bénéfices des changements apportés par le programme aux populations cibles

Les populations cibles du programme ont-elles réellement bénéficié des changements apportés par le programme ?

Dans quelle mesure la pandémie de COVID-19 a-t-elle affecté les activités programmatiques, aussi bien en termes de mise en œuvre qu'en termes de réalisation des résultats ? Quelles ont été les dimensions les plus affectées dans le cadre des composantes du Programme ?

III. Efficience

Mis en œuvre optimale du programme par rapport aux alternatives

Le programme a-t-il été mis en œuvre de la manière la plus optimale possible par rapport aux alternatives ?

Quels sont les facteurs de gestion qui ont amélioré ou réduit l'efficience de l'expérience ?

En quoi les interventions des composantes de programme ont-elles contribué à renforcer ou améliorer la coordination des acteurs du programme ?

Les mécanismes de coordination mis en place pour la mise en œuvre du programme et promotion de l'utilisation efficace des ressources financières et humaines

Dans quelle mesure les mécanismes de suivi, de mise en œuvre et de coordination ont-ils été focalisés sur la promotion de l'utilisation efficace des ressources financières et humaines ?

Les propositions de stratégies plus efficaces pour une utilisation optimale des ressources

Y a-t-il d'autres méthodes qui auraient permis d'atteindre les mêmes résultats avec moins de ressources ?

Quelles sont les propositions de stratégies plus efficaces pour une utilisation optimale des ressources ?

Durabilité

Formations sur le plan technique et sur le plan opérationnel des partenaires de mise en œuvre pour assurer la continuité et étendre les activités du programme

Les partenaires de mise en œuvre ont-ils été formés tant sur le plan technique que sur le plan opérationnel pour assurer la continuité et étendre les activités du programme ?

Possibilités de procéder à une mise à l'échelle des stratégies et résultats du programme

Est-il possible de procéder à une mise à l'échelle des stratégies et résultats du programme ?

Intégration des activités du programme aux pratiques des institutions partenaires nationales

Quelles sont les interventions qui ont été complètement intégrées et financées sur le budget propre du Gouvernement du Mali ?

Quelles sont les interventions financées ou soutenues en nature par les communautés elles-mêmes ?

Renforcement des capacités des femmes et des jeunes filles

Dans quelle mesure les capacités des femmes et des jeunes filles ont-elles été renforcées ?

Quels sont les domaines de renforcement des capacités ?

Dans quelle mesure les interventions prennent-elles suffisamment en compte la résilience des femmes et des communautés en matière de changement climatique d'une part, et la contribution des partenaires concernant les actions de programme d'autre part ?

Probabilité de maintien des avantages/résultats du programme sur le long terme après que le programme soit terminé

Pensez-vous que les avantages/résultats du programme soient maintenus sur le long terme après que le programme soit terminé ?

Probabilité que les avantages du programme renforcent durablement l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, après que le programme soit terminé

Pensez-vous que les avantages du programme renforcent durablement l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, après que le programme soit terminé ?

Prise en compte du genre et des droits humains

Intégration du genre et des droits humains dans la conception et la mise en œuvre du programme

Les considérations liées au genre et aux droits humains ont-elles été intégrées dans la conception et la mise en œuvre du programme ?

De quelles façons ?

Contraintes ou avantages (par exemple politiques, pratiques, bureaucratiques) pour le traitement des problèmes liés au genre et aux droits humains lors de la mise en œuvre

Quelles ont été les contraintes ou avantages (par exemple politiques, pratiques, bureaucratiques) pour le traitement des problèmes liés au genre et aux droits humains lors de la mise en œuvre ?

Quels efforts ont été déployés pour surmonter les difficultés ?

Les résultats des interventions desdites composantes de programme ont-ils contribué à l'équité ?

Les processus et activités mis en œuvre lors de l'intervention et discrimination de la part de toutes les parties prenantes

Les processus et activités mis en œuvre lors de l'intervention ont-ils été exempts de discrimination de la part de toutes les parties prenantes ?

Si non, quelles sont ces discriminations ?

Les changements constatés dans les relations liées aux prises de décisions familiales et communautaires entre les femmes et les hommes grâce aux résultats atteints par le programme

Quels ont été les changements constatés dans les relations liées aux prises de décisions familiales et communautaires entre les femmes et les hommes grâce aux résultats atteints par le programme ?

Inclusion du handicap

Implication des personnes handicapées dans la conception et la mise en œuvre du programme

Dans quelle mesure les groupes vulnérables, hommes/femmes, ont-ils été touchés par les interventions ?

Les personnes handicapées ont-elles été impliquées dans la conception et la mise en œuvre du programme ?

Si oui, de quelle manière le programme a-t-il contribué à une prise en compte des priorités et à un changement de qualité de vie des personnes handicapées ?

Les barrières auxquelles les personnes handicapées ont dû faire face

Quelles sont les barrières auxquelles les personnes handicapées ont dû faire face ?

Autres questions pertinentes

Parmi les femmes exploitantes agricoles et transformatrices de produits ayant été ciblées par le projet que votre organisation a appuyé	
Combien de femmes agricultrices ont un meilleur accès à la terre et aux autres facteurs de production ?	
Combien de femmes ont accès aux ressources des institutions financières pour mener leurs activités ?	
Combien de femmes bénéficient de l'accompagnement par un dispositif de renforcement de capacité et d'appui conseil ?	
Combien de femmes utilisent les notions reçues dans les formations pour améliorer la qualité de leurs produits ?	
Comment appréciez-vous la qualité des données disponibles pour une gestion dynamique du projet et la mise en œuvre de mesure de correction des activités si nécessaire, ainsi que l'évaluation de la possibilité de réaliser le projet à une plus grande échelle ?	

CONFIDENTIEL : Les renseignements personnels contenus dans ce questionnaire sont confidentiels et couverts par le secret statistique.

9.10. Liste des informateurs clés et sites visités

TABLEAU 25.
Liste des acteurs des parties prenantes et des personnes rencontrées

Convention en devise	Nombre de personnes
Ministère de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement durable	1
Ministère de l'Économie Numérique et de la Prospective	1
AGEFAU (Agence de Gestion du Fonds d'Accès Universel)	1
AGETIC (Agence des Technologies de l'Information et de la Communication)	1
Responsables des structures et services étatiques décentralisés/déconcentrés bénéficiaires, IER, Office du Niger et points focaux régionaux	30
Les agences du Système des Nations Unies : plusieurs agences des Nations Unies notamment la FAO, le PAM, le PNUD, UNCDF, ONU Femmes (chargé de programme, chef de section, responsable Suivi-Évaluation)	7
Les autres partenaires de mise en œuvre : GAAS-Mali, IRD/Blumont, AMEDD et CAEB	4
Les populations bénéficiaires des 4 régions d'intervention (Ségou, Kayes ; Mopti, Gao) et les acteurs clés dépendant des activités réalisées (transformatrices, coopératives/ associations de femmes, groupe Épargne Crédit, COFO, etc.), maires	99
Les partenaires du secteur privé : BNDA, Agence de microfinance, Agro-commerçants	3

9.11. Termes de référence



United Nations Entity for Gender Equality and Empowerment of Women (UN Women)
Terms of Reference (TOR) – Special Services Assignment (SSA)

INFORMATIONS GÉNÉRALES
<p>TITRE : UN(E) (1) CONSULTANT(E) INTERNATIONAL(E) POUR L'ÉVALUATION FINALE DU PROGRAMME « ACCÈS DES FEMMES AUX MOYENS DE PRODUCTION POUR UNE AGRICULTURE RÉSILIENTE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES »</p> <p>Durée : 45 jours Lieu : Bamako Type : Contrat individuel</p>
CONTEXTE ET JUSTIFICATION
<p>Le secteur agricole est le pilier stratégique du développement socio-économique du Mali. Il occupe près de 80 % de la population active et contribue en moyenne pour 40 % à 45 % du PIB. L'agriculture au Mali est essentiellement basée sur les cultures vivrières, les cultures agro-industrielles. Les défis liés à ce secteur sont donc l'augmentation de la production agricole et la valorisation des produits locaux en mettant l'accent sur la transformation agroalimentaire pour assurer la sécurité alimentaire et exporter l'excédent dans les pays de la sous-région. En effet les besoins alimentaires au Mali augmentent de plus en plus du fait du taux de croissance assez élevé de la population du pays, passée de 15 199 000 d'habitants en 2010 à 18 083 763 d'habitants en 2015. Elle pourrait être multipliée par près de 3 ou 4 d'ici 2050 et se situer alors entre 45 et 60 millions d'habitants. Aussi, au Mali, les femmes représentent 51 % de la population totale, plus de 49 % de la population agricole et 70,2 % des exploitants maraîchers.</p> <p>Les femmes restent cependant confrontées à plusieurs contraintes qui limitent leur contribution au développement du secteur agricole : l'accès et la sécurité foncière ; l'accès aux financements ; l'accès aux moyens de production, à l'encadrement adéquat lié aux techniques modernes d'agriculture, à l'information, aux effets négatifs du changement climatique et aux marchés porteurs.</p>

Description du PROJET

Pour apporter une contribution positive en faveur de l'amélioration des conditions de vie des femmes, ce programme « accès des femmes aux moyens de production pour une agriculture résiliente aux changements climatiques » est élaboré par ONU Femmes Mali. À travers une approche holistique, il propose quatre axes majeurs d'intervention pour lever les obstacles à une autonomisation pérennes des femmes rurales. Il vise donc à accompagner les femmes, surtout celles vivant en milieu rural, pour qu'elles deviennent de vraies actrices des filières oignon, échalote, et pomme de terre, dans 4 régions agricoles du Mali : Kayes, Sikasso, Mopti et Gao. Les régions de Ségou et Koulikoro ont aussi été ajoutées aux zones d'intervention du programme compte tenu des potentiels d'accroissement des revenus des femmes dans ces régions. Le programme contribuera à autonomiser 25 000 femmes impactées par le changement climatique sur 5 ans en renforçant leur capacité de résilience pour accroître leurs revenus.

Financé par le Luxembourg pour un montant total de 3 950 000 €, et par des financements institutionnels du Danemark et de la Suède, le programme a réellement démarré en février 2017 pour une période de 5 ans.

De façon globale, d'ici fin 2021, le programme devrait contribuer à améliorer l'accès des femmes rurales aux facteurs de production et aux opportunités économiques. Il devait aussi réduire la vulnérabilité économique et sociale des femmes vivant dans la précarité, victimes de l'insécurité alimentaire et des changements climatiques. De façon spécifique, les objectifs de chaque composante étaient libellés comme suit :

Résultat 1 : Les femmes exploitantes agricoles et transformatrices des produits ciblés (l'oignon, l'échalote et la pomme de terre) ont un meilleur accès à la terre et aux autres facteurs de production ;

Résultat 2 : Les femmes exploitantes agricoles et transformatrices des produits ont accès à un dispositif de financement adapté à leurs besoins (l'oignon, l'échalote et la pomme de terre) ;

Résultat 3 : Les femmes exploitantes agricoles et transformatrices des produits bénéficient de l'accompagnement d'un dispositif de renforcement de capacités et d'appui-conseil ;

Résultat 4 : Le programme est géré avec efficacité et efficience

Le programme répond à la théorie du changement qui sous-tend que : « Si (1) les politiques agricoles sont sensibles au genre et les agricultrices exercent leurs droits d'accès aux terres et à un régime foncier stable ; si (2) elles ont un accès égal aux ressources, services et technologies de production nécessaires à une agriculture durable ; si (3) elles parviennent à disposer de la capacité financière pour investir ; et si (4) elles participent pleinement aux chaînes de valeur et ont accès aux marchés ; alors (5) les agricultrices sont autonomes économiquement et résilientes face au changement climatique ; parce que (6) les causes profondes et les facteurs de la disparité entre les sexes dans l'agriculture ont été éliminés. »

L'implémentation du programme Agriculture a nécessité la collaboration avec les départements ministériels en charge de l'Agriculture à travers un contrat de partenariat avec l'IER. Au niveau du ministère de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement durable, ONU Femmes a obtenu auprès du Fonds climat Mali un financement complémentaire de 874 749 \$. Le ministère de l'Économie Numérique et de la Prospective, les agences AGEFAU (Agence de Gestion du Fonds d'Accès Universel) et AGETIC (Agence des Technologies de l'Information et de la Communication) appuient l'opérationnalisation et la mise en œuvre de plusieurs activités visant à faciliter l'accès des femmes rurales aux NTIC. Plusieurs agences des Nations Unies notamment la FAO, le PAM, le PNUD, l'UNCDF ont conjointement mis en œuvre le Programme à travers des études de marché, l'aménagement de parcelles maraichères et la mise en œuvre du projet Développement Local Inclusif et Équitable au Mali (IELD). On note également le partenariat avec les ONG AMEDD et CAEB pour l'appui technique, financier et commercial des bénéficiaires.

BUTS, OBJECTIFS ET UTILISATION DE L'ÉVALUATION

Cette évaluation permettra d'informer les bailleurs de fonds, le Gouvernement malien, ONU Femmes Mali ainsi que toutes les parties prenantes du programme, dont notamment les services techniques et les partenaires d'exécution, de l'état de réalisation des objectifs du programme, produits et effets, ses points forts et ses points faibles et d'en tirer des leçons pour renforcer l'agriculture durable dans le contexte de changement climatique, tout en renforçant l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. L'évaluation permettra de répondre aux questions classiques d'une évaluation en lien avec la pertinence, l'efficacité, l'efficience, ainsi que la durabilité des résultats obtenus, qui mettent en exergue l'amélioration de la situation des femmes dans leurs communautés à travers les revenus générés.

Ainsi, cette évaluation finale revêt un caractère informatif, d'apprentissage et de bilan. L'apprentissage permettra d'orienter la prise de décisions d'ONU Femmes Mali afin d'améliorer la conception, la programmation et la mise en œuvre de programmes similaires.

L'évaluation sera aussi une opportunité d'apprentissage pour les bénéficiaires qui gagneront une meilleure vue de l'analyse de leur expérience, leur permettant ainsi d'améliorer d'une part leurs pratiques agricoles, et d'autre part de mieux utiliser l'opportunité de programmes similaires pour renforcer leur autonomie économique et obtenir de meilleurs rapports de genre dans les relations hommes-femmes.

Quant aux services techniques d'appui, ils obtiendront des informations utiles pour mieux accompagner de tels programmes pour améliorer l'efficacité.

Cette évaluation finale a comme principaux objectifs :

Établir un bilan du programme en vue d'identifier les points forts et les points faibles de l'intervention en lien avec l'égalité de genre et l'autonomisation économique des femmes rurales ;

Faire un état des lieux des résultats atteints et de leurs contributions à la réalisation des objectifs de résilience au changement climatique pour les femmes rurales dans la zone d'intervention du programme ;

Dégager des mesures éventuelles à prendre en compte pour assurer une pérennisation des actions et un processus d'autonomisation des femmes de manière durable ;

Identifier et valider les enseignements tirés, les bonnes pratiques et les innovations allant dans le sens de l'égalité des sexes et des droits humains dans le domaine de l'agriculture sensible aux changements climatiques ;

Émettre des recommandations réalisables relatives à la mise en œuvre de programmes similaires.

L'évaluation permettra aussi d'estimer la contribution du programme aux résultats attendus de la note stratégique de ONU Femmes pour ce qui concerne le programme phare d'autonomisation économique des femmes, qui contribue à l'égalité entre les sexes au sein des ménages bénéficiaires.

L'évaluation sera conduite par une équipe de deux consultant-e-s externes pour lui conférer un caractère indépendant, fiable et crédible.

MÉTHODOLOGIE DE L'ÉVALUATION

La méthodologie présentée ici est un cadre donné à l'évaluateur pour qu'il développe ensuite en détail sa propre méthodologie. Celle-ci dans tous les cas doit permettre la réalisation des objectifs de l'évaluation, prendre en compte les critères retenus et répondre aux principales questions de l'évaluation, grâce à des techniques crédibles de collecte et d'analyse des données.

L'approche d'évaluation est principalement sommative (rétrospective) mais sera aussi formative (prospective). L'inclusion et la participation des parties prenantes, et spécifiquement des groupes bénéficiaires, sera en effet une opportunité d'apprentissage pour eux sur la base des réflexions et analyses qu'ils feront, et surtout des leçons qu'ils tireront de leur expérience vécue.

Le programme sera examiné du point de vue des résultats agricoles mais aussi et surtout dans une démarche sensible à la dimension de genre et aux droits humains, avec un accent particulier sur l'autonomisation économique des femmes.

L'évaluation sera menée en conformité avec les lignes directrices d'évaluation d'ONU Femmes et les normes du Groupe des Nations Unies pour l'évaluation (GNUE), en particulier celles qui prescrivent l'intégration de la perspective des droits humains et l'égalité des sexes dans l'approche et le processus d'évaluation. L'évaluateur utilisera des méthodes d'évaluation mixtes, des méthodes de collecte de données quantitatives et qualitatives et des approches analytiques pour répondre aux questions d'évaluation proposées. Le processus d'évaluation sera pleinement participatif pour toutes les phases. Celles-ci couvrent :

La préparation : ceci comprend l'analyse des intervenants, l'instauration du Groupe de référence et du Groupe de gestion, l'élaboration des TdR et le recrutement d'une équipe d'évaluation

La mise en œuvre avec notamment la réunion d'orientation avec les parties prenantes, la production du rapport de conception initiale, la collecte et l'analyse des données

La production des rapports : présentation des résultats préliminaires, rapports provisoires et rapport final

L'utilisation de l'évaluation, notamment avec le suivi de la mise en œuvre des recommandations : réponse de la direction aux recommandations, diffusion du rapport, et suivi de la mise en œuvre de la réponse de la direction

Participation des parties prenantes : la méthodologie sera participative, prenant en compte les besoins d'information, les informations et les commentaires fournis par les principales parties prenantes, qui se retrouvent essentiellement dans le Groupe de référence.

Les méthodes de collecte et d'analyse des données devront s'adapter aux conditions des bénéficiaires qui sont des femmes du milieu rural. Compte tenu du type de programme à évaluer dans un contexte rural, l'observation directe des réalisations et du dispositif de renforcement de capacités des bénéficiaires sera privilégiée lors de la phase de collecte des données. Eu égard au contexte de la COVID-19, les mesures barrières seront scrupuleusement observées. Selon l'état d'évolution du contexte sécuritaire et sanitaire liée à la pandémie de la COVID-19 dans les localités concernées, les données seront collectées à distance si la situation l'exige. Ainsi, la méthodologie sera conçue de manière à garantir une haute qualité des données collectées.

Les données primaires se basent sur le document de programme et les différents rapports d'exécution faisant état des résultats obtenus.

Les méthodes de collecte et d'analyse des données seront choisies selon leur capacité à permettre des réponses basées sur des données probantes aux questions d'évaluation, et particulièrement les questions relatives à l'égalité des sexes et à l'autonomisation économique des femmes rurales. L'évaluateur formulera la justification définitive de la sélection de ces méthodes et en indiquera les limites. Les outils et les méthodes devront être fiables, valides et sensibles à la dimension de genre et des droits humains ; ils devront favoriser la participation des femmes bénéficiaires et de celles qui sont les plus vulnérables.

Les consultant-e-s élaboreront un cadre d'échantillonnage en justifiant les mécanismes de sélection et les limites de l'échantillon. Ils prendront les mesures nécessaires pour garantir la qualité des données, en utilisant entre autres la triangulation afin de garantir l'obtention de résultats qui ne souffrent d'aucune contestation.

Les produits de cette évaluation seront utilisés par les parties prenantes suivantes :

Le ministère en charge de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille à travers ses structures déconcentrées au niveau régional et local ;

Le ministère en charge de l'Agriculture ;

Le ministère en charge de l'Économie numérique ;

Les partenaires directs de mise en œuvre : CAEB, AMEDD, GAAS-Mali, IRD/Blumont, AGETIC ;

Les bénéficiaires et les acteurs clés dépendant des activités réalisées (transformatrices, coopératives/associations de femmes, groupe Épargne Crédit, COFO, etc.) ;

Les partenaires du secteur privé : BNDA, Agence de microfinance, Agro-commerçants, etc.

Les entités des Nations Unies : ONU Femmes, PAM, FAO, PNUD.

Les bailleurs : Luxembourg, Suède, Danemark

CRITÈRES ET QUESTIONS QUI GUIDERONT L'ÉVALUATION

L'évaluation du programme devra permettre de réaliser des analyses concernant **la pertinence** du programme, son **efficacité**, son **efficience**, sa **durabilité** et sa **prise en compte du genre et des droits Humains**.

Principales questions d'évaluation :

1. Pertinence

La pertinence du programme repose sur la mesure selon laquelle les objectifs envisagés par le programme sont en adéquation avec les problèmes identifiés, les besoins réels et priorités des groupes cibles et bénéficiaires en tenant compte de l'évolution du contexte physique, politique, économique, social, environnemental et institutionnel). Elle concerne aussi la conformité du programme avec les conventions et accords internationaux portant sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. À cet effet les questions suivantes sous-tendent cette analyse :

Est-ce que le choix des activités du programme est lié aux problèmes de genre identifiés dans le contexte programmatique de ce programme ?

Le choix des partenaires est-il pertinent à la situation des femmes et des groupes marginalisés ? Existe-t-il un partenariat de travail ?

Est-ce que les cibles identifiées sont les plus pertinentes ?

Les besoins et les problèmes identifiés au départ sont-ils restés les mêmes au cours de la mise en œuvre du programme ou ont-ils connu une évolution ? En cas d'évolution de ces derniers, quelle a été la capacité de réactivité du programme face aux changements et à l'émergence d'autres besoins et priorités ?

Les activités et les résultats du programme sont-ils compatibles avec les objectifs nationaux et la réalisation de ces objectifs ?

La conception du programme est-elle articulée dans une structure cohérente et conforme avec les conventions et accords internationaux portant sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ?

La définition du but et des résultats est-elle clairement articulée ?

2. Efficacité

Le critère d'efficacité établit une comparaison entre les objectifs fixés au départ et les résultats atteints. L'intérêt étant de mesurer les écarts et de pouvoir les analyser. À ce titre, les points suivants sont à investiguer :

Est-ce que les stratégies et les partenaires de mise en œuvre ont été de nature à permettre la réalisation des résultats ?

Dans quelle mesure la stratégie de partenariat a-t-elle influencé l'efficacité du programme : y a-t-il eu une synergie avec les autres interventions sur le terrain ? Y a-t-il eu un lien entre les activités de chaque partenaire de mise en œuvre pour améliorer l'effet du programme ?

Des résultats satisfaisants ont-ils été atteints par rapport aux objectifs fixés ? Quelles sont les causes de la réalisation et de la non-réalisation des résultats escomptés ?

Dans quelle mesure les changements ou les progrès réalisés peuvent-ils être attribués au programme ?

Dans quelles mesure les ressources et les risques ont-ils été gérés pour atteindre les résultats ?

Un système de gestion axée sur les résultats (GAR) a-t-il été établi et mis en œuvre en lien avec le système GAR global du Bureau pays ?

Quelles sont les retombées de l'intervention - prévues et imprévues, positives et négatives - y compris les effets sociaux, économiques, environnementaux ?

Les populations cibles du programme ont-elles réellement bénéficié des changements apportés par le programme ?

3. Efficience

L'efficience concerne la manière dont les ressources/intrants (fonds, expertise, temps, etc.) sont converties de façon économe en résultats. C'est un terme économique qui signifie que le programme utilise les ressources les moins coûteuses possibles pour atteindre les résultats souhaités. Cela nécessite généralement de comparer des approches alternatives pour atteindre les mêmes résultats et de voir si le processus le plus efficace a été adopté.

Le programme a-t-il utilisé les ressources (financières, humaines, techniques) de la manière la plus économe possible pour atteindre ses objectifs ?

Le programme a-t-il été mis en œuvre de la manière la plus optimale possible par rapport aux alternatives ?

Les mécanismes de coordination mis en place pour la mise en œuvre du programme ont-ils permis de promouvoir l'utilisation efficace des ressources financières et humaines ?

Quelles peuvent être les propositions de stratégies plus efficaces pour une utilisation optimale des ressources ?

4. Durabilité

Il s'agira d'examiner la pérennité des acquis du programme AgriFeD et leur capacité à renforcer l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.

Dans quelle mesure les partenaires de mise en œuvre ont-ils été engagés et formés tant sur le plan technique que sur le plan opérationnel pour assurer la continuité et étendre les activités du programme ?

Dans quelle mesure est-il possible de procéder à une mise à l'échelle des stratégies et résultats du programme ?

Les activités du programme sont-elles intégrées aux pratiques des institutions partenaires notamment nationales ?

Dans quelle mesure les capacités des femmes et des jeunes filles ont-elles été renforcées ?

Quelle est la probabilité que les avantages/résultats du programme soient maintenus sur le long terme après que le programme soit terminé ?

Quelle est la probabilité que les avantages du programme renforcent durablement l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, après que le programme soit terminé ?

5. Prise en compte du genre et des droits humains

Dans quelle mesure les considérations liées au genre et aux droits humains ont-elles été intégrées dans la conception et la mise en œuvre du programme ?

Quelles ont été les contraintes ou avantages (par exemple politiques, pratiques, bureaucratiques) pour le traitement des problèmes liés au genre et aux droits humains lors de la mise en œuvre ? Quels efforts ont été déployés pour surmonter les difficultés ?

Les processus et activités mis en œuvre lors de l'intervention ont-ils été exempts de discrimination de la part de toutes les parties prenantes ?

Quels ont été les changements constatés dans les relations de prises de décisions familiales et communautaires entre les femmes et les hommes à travers les résultats atteints par le programme ?

6. Inclusion du handicap

La stratégie des Nations Unies accorde une place importante à la prise en compte des questions portant sur le handicap dans les évaluations de programme afin d'avoir une appréciation plus complète de leur mise en œuvre. À cet effet, l'évaluation cherchera à répondre aux questions suivantes :

Les personnes handicapées ont-elles été impliquées dans la conception et la mise en œuvre du programme ?

Si oui, de quelle manière le programme a-t-il contribué à une prise en compte des priorités et à un changement de qualité de vie des personnes handicapées ?

Quelles sont les barrières auxquelles les personnes handicapées ont dû faire face ?

Les questions ci-dessus sont préliminaires et devraient être révisées et affinées par l'équipe d'évaluation au cours de la phase initiale de l'évaluation, notamment les questions spécifiques au programme d'autonomisation économique des femmes, en étroite consultation avec les principales parties prenantes. Sur la base de ces consultations, l'équipe d'évaluation élaborera une matrice d'évaluation qui comprendra les questions-clés, les critères d'évaluation, les indicateurs, les sources d'information à utiliser ainsi que les moyens de contre-référence. Au vu des conclusions de l'évaluation dans les domaines susmentionnés, l'évaluation devrait fournir des recommandations spécifiques sur les domaines prioritaires à prendre en compte dans les actions futures.

En outre, la méthodologie de l'évaluation prendra en compte le contexte sanitaire lié à la pandémie de COVID-19 dans le respect du principe de « Ne pas nuire » des Nations Unies. Les produits de l'évaluation dont le rapport de conception de la phase initiale feront l'objet d'une validation par les instances de gestion de l'évaluation

GESTION DE L'ÉVALUATION

Le Groupe de gestion et le Groupe de référence sont les deux structures de gestion de l'évaluation. Le processus sera dirigé par le Groupe de gestion qui fournit l'orientation globale et les conseils relatifs à la conduite de l'évaluation. Le gestionnaire des tâches de l'évaluation sera responsable de la supervision quotidienne de l'évaluation pour la production d'un rapport de bonne qualité et en vue de minimiser les risques éventuels, qui pourraient survenir au cours du processus d'évaluation.

L'équipe de consultant(e)s est responsable en toute indépendance de la réalisation de l'évaluation et de la qualité des rapports en référence aux critères du GERAAS. Elle adresse les produits de l'évaluation directement au gestionnaire des tâches d'évaluation qui assure la bonne gestion de la qualité de chaque produit avec l'appui du spécialiste Évaluation du bureau régional d'ONU Femmes.

Les aspects logistiques de l'évaluation (espace de bureau, soutien administratif et de secrétariat, télécommunications, photocopies de la documentation, voyages, ...) ainsi que la conception et la diffusion des outils de collecte de données seront sous la responsabilité de l'évaluateur.

ONU Femmes Mali appuiera l'organisation des différentes rencontres envisagées au cours du processus d'évaluation (facilitation pour la collecte de données, validation, diffusion ...).

Le Groupe de gestion de l'évaluation :

Le groupe supervise la gestion de l'évaluation et prend les décisions clés afin de s'assurer de la qualité des différents résultats de l'évaluation. Le spécialiste régional de l'Évaluation présidera le Groupe de gestion, composé de l'analyste Suivi-Évaluation du Bureau régional d'ONU Femmes, du responsable Suivi-Évaluation (gestionnaire de l'évaluation) et du chargé de Suivi-Évaluation d'ONU Femmes Mali et du responsable du projet au Mali. Le gestionnaire de l'évaluation assurera la gestion quotidienne du processus et entamera des consultations avec le Groupe de gestion concernant les questions clés du projet. Les contributions des membres du groupe de gestion renforceront la qualité et la crédibilité de l'évaluation. Le Groupe de gestion est responsable de la validation des livrables.

Le Groupe de référence de l'évaluation :

Le Groupe de référence fait partie intégrante de la structure de gestion de l'évaluation. Il est mis en place dans le but de faciliter l'inclusion des parties prenantes dans la conception et la définition du champ de l'évaluation, la contribution aux différents besoins en informations, la qualité du travail tout au long du processus et la diffusion des résultats de l'évaluation. Il sera composé des parties prenantes clés, acteurs du projet à évaluer : les gestionnaires du projet, les représentants des donateurs, les représentants du Système des Nations Unies, les représentants d'organisations non gouvernementales, les représentants des structures étatiques partenaires, etc.

Le Groupe de référence consultatif examinera le projet de rapport d'évaluation et fournira des commentaires substantiels pour assurer la qualité et l'exhaustivité du rapport et participera à la réunion de validation du rapport d'évaluation final.

Dans les six semaines qui suivent l'achèvement de l'évaluation, ONU Femmes Mali a la responsabilité de préparer une réponse de la direction qui intègre les résultats et les recommandations afin d'assurer l'apprentissage futur et d'orienter la mise en œuvre des projets pertinents.

Livrables

Le rapport d'évaluation devra être conforme aux critères GERAAS en termes de structure et de contenu ainsi qu'aux normes de qualité d'une évaluation sensible au genre. La liste de contrôle de qualité du rapport d'évaluation du GERAAS servira de référence pour s'assurer de la conformité et garantir la qualité des livrables attendus.

1. Rapport de conception initial

L'évaluateur proposera une méthodologie et des instruments de collecte de données et un plan d'évaluation dans le cadre du rapport de conception initial. Ce dernier précisera la part qui revient à la revue documentaire, à l'observation, aux entrevues et aux focus group, sans oublier la participation des parties prenantes concernées.

2. Présentation des résultats préliminaires

L'équipe d'évaluateurs animera une séance de présentation des résultats préliminaires et soumettra la présentation PowerPoint comprenant les constatations et tendances générales qui feront l'objet d'un examen et d'échanges avec les membres du Groupe de référence. Cette séance permettra à ce stade d'obtenir des informations, commentaires et orientations avant d'approfondir et de finaliser l'analyse des données et d'entamer la rédaction du rapport d'évaluation.

3. Présentation du rapport provisoire

L'évaluateur produira et soumettra à l'examen du gestionnaire de l'évaluation et des instances de gestion de l'évaluation (Groupe de gestion et Groupe de référence), l'ébauche du rapport de l'évaluation qui sera soumis à des amendements jusqu'à satisfaction des critères de qualité de la grille GERAAS. Le rapport contiendra des constatations, conclusions et recommandations numérotées et énumérées selon un ordre de priorité.

4. Le rapport final d'évaluation

Le rapport d'évaluation final aura pris en compte tous les commentaires formulés par le Groupe de gestion et le Groupe de référence et sera rédigé en langue française. Ce rapport leur sera soumis pour validation.

DURÉE ET calendrier

La présente mission de consultation est d'une durée de 45 jours ouvrables à compter de la signature du contrat et devra aboutir à l'existence physique de certains produits. Cette durée sera étalée sur une période de six mois.

DÉLAIS INDICATIFS	ACTIVITÉS	PRODUITS LIVRABLES
Juillet	Signature du contrat	Lancement de l'opération
Juillet	Proposition de document méthodologique incluant les outils de collecte des données (rapport de conception initial)	Document disponible
Août	Réunions avec le Groupe de gestion et le Groupe de référence sur le rapport de conception initial	Commentaires et validation
Août	Finalisation du document méthodologique (outils)	Livable 1 : Rapport de conception validé par le Groupe de gestion (paiement 1 ^{ère} tranche)
Septembre	Phase de terrain (collecte de données)	Les données brutes disponibles
Septembre	Présentation des résultats préliminaires aux Groupes de gestion et de référence	Présentation Powerpoint des résultats préliminaires
Octobre	Rédaction et soumission du draft du rapport	Livable 2 : Rapport provisoire validé par le groupe de gestion (paiement 2 ^{ème} tranche)
Octobre	Réunions avec le groupe de gestion et le Groupe de référence et commentaires sur le rapport provisoire	Amendements au draft du rapport
Novembre	Finalisation et soumission du rapport final	Livable 3 : Rapport final de validé par le groupe de gestion (paiement 3 ^{ème} tranche)

Tout paiement aura lieu après validation des livrables par le Groupe de gestion, qui en appréciera la qualité conformément aux paramètres GERAAS : <http://www.unwomen.org/en/about-us/evaluation/decentralized-evaluations>

Les tranches de paiement sont prévues comme suit :

- 25 % : après la validation du rapport de conception initiale
- 25 % : après la validation du rapport provisoire de l'évaluation
- 50 % : après la validation du rapport final d'évaluation

VALEURS/PRINCIPES

Intégrité : faire preuve d'intégrité dans la défense et la promotion des valeurs d'ONU Femmes dans les actions et les décisions, en lien avec le Code de conduite des Nations Unies

Sensibilité culturelle/Valorisation de la diversité : Faire preuve de son appréciation de la nature multiculturelle de l'organisation et de la diversité culturelle du personnel. Avoir une vision internationale, apprécier les différences de valeurs et apprendre de la diversité culturelle.

COMPÉTENCES DE BASE

Suivi-évaluation de projets/programmes de développement

Gestion Axée sur les Résultats (GAR)

Genre et autonomisation de la femme

Analyse de données quantitatives et qualitatives

QUALIFICATIONS

L'évaluation finale du programme sera conduite par une équipe de deux consultant(e)s, soit un consultant international et un consultant national. Les consultant(e)s doivent disposer de plusieurs années d'expérience et des qualifications pertinentes afin de pouvoir évaluer efficacement les différentes thématiques du programme.

En ce qui concerne le consultant international, il doit avoir les qualifications ci-dessous :

Le consultant doit disposer d'un Master en science économique ou dans une discipline connexe à celle-ci (statistique, agroéconomie, économétrie, finance, etc...)

Avoir au moins 8 années d'expérience dans le domaine des évaluations et particulièrement celle des programmes. Il doit avoir spécifiquement une expérience pertinente dans la conduite d'évaluations sensibles au genre

Avoir de l'expérience en analyse du genre et de l'agriculture résiliente aux changements climatiques ;

Avoir une bonne connaissance de l'économie familiale et du secteur informel ;

Avoir une bonne connaissance en analyse de la pauvreté en particulier le secteur informel ;

Avoir une expérience en étude de filière et en analyse des chaînes de valeur

Avoir déjà conduit des évaluations similaires ; les candidat-e-s shortlisté-e-s devront soumettre un rapport similaire qui sera analysé sur la base des critères GERAAS

Avoir une expérience de travail dans les régions d'intervention du programme sera considérée comme un atout ;

Avoir une aisance dans la communication en anglais et en français.

Par ailleurs, le bureau ONU Femmes Mali se chargera du recrutement d'un certain nombre d'enquêteurs qui seront mis à disposition de l'équipe de consultant-e-s.

PROCÉDURES DE SOUMISSION DES OFFRES

Les consultant(e)s seront sélectionné(e)s sur la base des CV reçus (shortlist). Les candidat(e)s seront évalué(e)s sur la base des critères techniques. Il sera demandé aux candidat(e)s pré-sélectionné(e)s de transmettre un rapport d'évaluation similaire qui sera évalué en utilisant la grille GERAAS. La phase finale du processus de sélection sera les entretiens avec les candidat(e)s. Pour les candidat(e)s finalement retenu(e)s, ONU Femmes appliquera la grille des honoraires journaliers des consultants établie selon les niveaux de classification, de qualification et d'expérience.

Remarque : les candidatures féminines sont vivement encouragées. Seul(e)s les postulant(e)s retenu(e)s seront informé(e)s.

Les candidat(e)s intéressé(e)s sont encouragé(e)s à envoyer un CV et le formulaire P11 (à télécharger à l'adresse <https://www.unwomen.org/fr/about-us/employment>)

De plus, par mesure de précaution face à la maladie de la COVID-19, les RDV téléphoniques seront privilégiés pour les échanges prévus tout au long du processus.

À noter que les consultant(e)s ne sont pas pris(es) en charge par la Clinique des Nations Unies en cas d'infection.



ONU FEMMES EST L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES DÉDIÉE À L'ÉGALITÉ DES SEXES ET À L'AUTONOMISATION DES FEMMES. UN CHAMPION MONDIAL POUR LES FEMMES ET LES FILLES, ONU FEMMES A ÉTÉ CRÉÉ POUR ACCÉLÉRER LES PROGRÈS EN VUE DE RÉPONDRE À LEURS BESOINS DANS LE MONDE ENTIER.

ONU Femmes soutient les États membres de l'ONU alors qu'ils établissent des normes mondiales pour parvenir à l'égalité des sexes, et travaille avec les gouvernements et la société civile pour concevoir les lois, les politiques, les programmes et les services nécessaires pour s'assurer que les normes sont effectivement mises en œuvre et profitent aux femmes et aux filles du monde entier. Cela fonctionne globalement pour rendre la vision des objectifs de développement durable une réalité pour les femmes et filles et pour soutenir la participation égale des femmes dans tous les niveaux de la vie, en se concentrant sur quatre priorités stratégiques : les femmes dirigent, participent dans les systèmes de gouvernance et en bénéficient également ; Les femmes bénéficient de la sécurité des revenus, d'un travail décent et de l'autonomie économique ; Toutes les femmes et les filles vivent une vie dépourvue de toute forme de violence ; Les femmes et les filles contribuent et ont une plus grande influence dans la construction d'une paix durable et de la résilience, et bénéficient de manière égale de la prévention des catastrophes naturelles et des conflits et de l'action humanitaire. ONU Femmes coordonne et promeut également le travail du système des Nations Unies pour faire progresser l'égalité des sexes.



Représentation d'ONU Femmes Mali
Maison commune des Nations-Unies
Badalabougou Mali-Bamako
Tél. : (+223) 20 22 21 24

www.unwomen.org
www.facebook.com/unwomen
www.twitter.com/un_women
www.youtube.com/unwomen
www.flickr.com/unwomen